

LA MOBILITÉ UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Optimisation du dispositif
de mobilité « LOJIQ »

Janvier 2016



Les Offices jeunesse
internationaux du Québec
OFQJ • OQAJ • OQMJ • OQWBJ

Montréal

934, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 2E9
Canada

Québec

265, rue de la Couronne, bureau 200
Québec (Québec) G1K 6E1
Canada

www.lojiq.org
1 800 465 4255



Les Offices jeunesse
internationaux du Québec

Un puissant outil d'éducation et
d'employabilité ouvert sur le monde





Les Offices jeunesse
internationaux du Québec

OFQJ • OQAJ • OQMJ • OQWBJ



EXPOSÉ	ACTIONS / PROPOSITIONS	RÉFÉRENCES DOCUMENT
<p>LOJIQ a été interpellé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Un important exercice de réduction budgétaire débuté en 2012-2013 ■ Une recommandation de la Commission Robillard ■ Une proposition du SAJ qui élargit le mandat + la portée des programmes ■ Un avis du MRIF signifiant au Conseil du trésor une coupure de 1M\$ à LOJIQ en 2016-2017 	<p>La <i>Cellule de travail de mobilité jeunesse</i> du MRIF, présidée par le <i>sous-ministre adjoint et chef du Protocole</i>, sous-ministériat à la <i>Concertation de l'action internationale et au Protocole</i>, a demandé un document de positionnement, spécialement sur les mesures qu'envisage LOJIQ pour l'intégration de la coupure de 1M\$ du MRIF en 2016-2017. Le plan de rédaction du présent document a été déposé par LOJIQ et agréé lors de la réunion de la <i>Cellule</i> le 11 novembre 2014.</p>	Pages 4 à 7
<p>La mobilité répond à 4 importants défis qui se posent aux États occidentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le déclin démographique ■ L'évolution rapide des technologies ■ La forte compétition internationale ■ Les obstacles au « vivre ensemble » <p>La mobilité répond à 2 exigences des économies contemporaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Accroître le niveau de compétence et de qualification de sa jeunesse ■ Positionner le Québec : destination attrayante pour les jeunes étrangers 	<p>À partir de nombreuses expériences et études (principalement européennes), LOJIQ synthétise et intègre les importantes retombées de la mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Axe structurant de formation ■ Apprentissages fondamentaux de compétences génériques ■ Catalyseur de nouvelles attitudes ■ Accélérateur de qualification et d'employabilité <p>LOJIQ entend poursuivre le développement et le déploiement des meilleurs outils pour soutenir la mobilité des jeunes du Québec et de l'étranger.</p>	Pages 8 à 10
<p>LOJIQ, entité gouvernementale, bénéficie de près de 50 ans d'expertise dans le domaine de la mobilité. LOJIQ est un organisme représentatif, rigoureux et innovant. L'action de LOJIQ = flexibilité (s'adapter à chaque client), accessibilité et réciprocité (accueillir et intégrer plusieurs milliers d'étrangers).</p>	<p>LOJIQ est une ressource spécialisée en mobilité; ingénierie de projets, soutien, accompagnement de tout type de clientèle et de toute provenance, notamment les régions éloignées. LOJIQ s'appuie sur plusieurs partenaires dans tous les domaines et dans toutes les régions du Québec, du Canada et sur tous les continents.</p>	Pages 11 à 13
<p>Une nouvelle interface numérique (CRM) performante (plateforme <i>Salesforce</i>) permet désormais de traiter un nombre accru de demandes permettant d'envisager la gestion de nouveaux programmes et d'une demande plus importante.</p>	<p>LOJIQ entend mettre sa capacité de mise en œuvre et de sélection au service d'une offre élargie de programmes s'adressant à un public plus large et plus nombreux. LOJIQ a la capacité d'intégrer dans ses opérations des activités de mobilité existant actuellement dans d'autres secteurs du gouvernement.</p>	Page 12
PROGRAMMES		
<p>L'offre de LOJIQ est destinée aux jeunes adultes qui sont au tout début de leur processus d'entrée sur le marché. Ses programmes se situent en amont d'autres programmes gouvernementaux qui exigeront des conditions minimales d'admission (par exemple : chiffre d'affaires, gérant, publications).</p>	<p>LOJIQ gère un portefeuille complet de services qui orientent et accompagnent le jeune adulte dans une expérience de découverte et d'apprentissages personnels et professionnels. La prestation LOJIQ se fait avant, pendant et après (évaluation) la réalisation du projet de mobilité.</p>	Pages 16 et 17
<p>LOJIQ a développé une expertise unique en matière de sélection de participants; à cet égard, un processus ultra rigoureux et transparent permet le maintien d'un lien de confiance essentiel avec la clientèle. Depuis l'année 2009-2010 (jusqu'à novembre 2015), LOJIQ a traité 64 210 demandes et appuyé 30 394 participants.</p>	<p>À compter de 2016-2017, LOJIQ enrichira son cahier de gestion de 3 axes de sélection transversaux (pondérés dans tous les dossiers soumis) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Axe développement durable (intégrité de l'environnement, patrimoine culturel, équité sociale et efficience économique) ■ Axe régional (valeur ajoutée pour la région d'origine et la communauté d'accueil) ■ Axe Francophonie (favoriser la mobilité sur ce territoire) 	Pages 18 et 19

<p>Les activités de soutien à la mobilité de LOJIQ se déploient sur tous les continents, orientées par les objectifs des politiques du gouvernement du Québec.</p>	<p>En appui avec le SAJ, LOJIQ entend offrir, à compter de 2016-2017, son expertise en mobilité pour des projets se déroulant au Québec ainsi que dans les provinces et territoires canadiens.</p>	<p>Page 20</p>	
<p>Depuis 1968, l'offre de services de mobilité a évolué au même rythme que la société québécoise. À la découverte de « l'autre » s'est ajouté le caractère qualifiant du projet et la participation active de citoyens engagés.</p>	<p>En partenariat avec le SAJ, dans la foulée des échanges en vue de la prochaine Stratégie d'action jeunesse, LOJIQ propose une révision, un enrichissement et un élargissement de sa programmation.</p>	<p>Pages 16 à 57</p>	
<p>LOJIQ a conduit un exercice de prospective avec, en filigrane, son offre remaniée en 2011 et les propositions du SAJ; une nouvelle arborescence des programmes en est ressortie – voir <i>page 21 du document</i>. Cette proposition sera réévaluée à la lumière du dépôt de la nouvelle Stratégie d'action jeunesse.</p>	<p>À partir d'une nouvelle arborescence des programmes, LOJIQ propose un profil détaillé de chaque volet d'action : Objectifs : a) pour les participants, b) pour la société Descriptif : a) clientèle, b) durée, c) critères de sélection, d) territoires visés, e) prestations et services, f) indicateurs</p>	<p>Page 21 et ss.</p>	
<p>Programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de carrière ■ Entrepreneuriat ■ Études, stages et projets étudiants ■ Insertion socioprofessionnelle ■ Engagement citoyen 	<p>Pages 22 et 23</p> <p>Pages 30 et 31</p> <p>Pages 36 et 37</p> <p>Pages 44 et 45</p> <p>Pages 50 et 51</p>	<p>Volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rayonnement artistique et culturel ■ Perfectionnement et développement d'expertise ■ Stages pratiques en milieu de travail ■ Développement d'affaires ■ Initiation à l'entrepreneuriat et mentorat d'affaires ■ Persévérance scolaire ■ Stages et projets étudiants ■ Sessions d'études ■ Stages individuels d'insertion ■ Chantiers collectifs d'insertion ■ Actions citoyennes ■ Volontariat ■ Développement durable 	<p>Pages 24 et 25</p> <p>Pages 26 et 27</p> <p>Pages 28 et 29</p> <p>Pages 32 et 33</p> <p>Pages 34 et 35</p> <p>Pages 38 et 39</p> <p>Pages 40 et 41</p> <p>Pages 42 et 43</p> <p>Pages 46 et 47</p> <p>Pages 48 et 49</p> <p>Pages 52 et 53</p> <p>Pages 54 et 55</p> <p>Pages 56 et 57</p>
GOVERNANCE			
<p>LOJIQ expose l'évolution de sa structure et de ses diverses formes juridiques; depuis 1968, création d'un premier Office, à aujourd'hui : quatre Offices « fusionnés » sur le plan des opérations mais distincts sur le plan juridique.</p> <p>LOJIQ expose l'importance de maintenir les ententes bilatérales convenues entre les gouvernements du Québec et, d'une part, la France et, d'autre part, la Communauté française de Belgique (CfB).</p> <p>LOJIQ expose l'efficacité de 4 Offices de facto fusionnés et la complexité de gouvernance de 4 Offices de jure non fusionnés.</p> <p>LOJIQ expose que la simplification de la gouvernance pourrait se faire par la modification d'un seul projet de loi qui disposerait de toute la législation en vigueur.</p>	<p>LOJIQ propose une gouvernance simplifiée (actuellement, même si les opérations sont fusionnées, il en demeure quatre redditions de compte distinctes).</p> <p>LOJIQ propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ l'abolition de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) ■ le regroupement sous une seule entité juridique, l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) qui gèrerait tous les territoires et tous les programmes ■ le maintien des ententes bilatérales avec la France et la CfB par la nomination de mandataires parmi les administrateurs du CA de l'OQMJ pour assurer le suivi des ententes bilatérales selon les modalités convenues. 	<p>Pages 60 à 66</p>	

<p>LOJIQ expose les fondements de sa gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ mission et vision ■ des administrateurs représentatifs ■ le suivi des retombées par indicateurs (en annexe au présent document, les réponses de 7 736 participants compilées entre 2012 et 2015) ■ une politique de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> ■ LOJIQ a terminé le cycle de sa planification stratégique 2010-2015 avec un taux très élevé de mise en œuvre des orientations et des enjeux identifiés; un processus d'élaboration planification 2016-2020 est en cours. ■ LOJIQ propose que 50 % de ses administrateurs nommés par le gouvernement (soit 9 sur 18) soient âgés entre 18 et 35 ans (voir modalités page 68) ■ LOJIQ poursuit l'amélioration de ses indicateurs par l'ajout, notamment, de données sur l'impact sur les communautés d'origine et d'accueil ■ Publication en mars 2016 du nouveau Plan de développement durable de LOJIQ (4 dimensions : environnement, économie, social et culture) 	<p>Pages 67 à 69</p>
<p>LOJIQ expose deux facettes fondamentales de la mise en œuvre de ses programmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Une politique régionale dont l'ambition est de contribuer à une occupation dynamique du territoire québécois, incluant le Nord québécois ■ Une politique de partenariats; la mobilité ne peut être pleinement réussie que si elle s'appuie sur des réseaux de partenaires, ici et partout dans le monde. Parmi ceux-ci, les partenaires gouvernementaux, les réseaux institutionnels, des jeunes en quête d'expertise à qui LOJIQ confie des mandats, les organismes internationaux, des partenaires en coopération et solidarité et des partenariats stratégiques. Exemple de partenariats stratégiques : la coordination des acteurs gouvernementaux de mobilité ou la concertation pour adoucir les barrières à l'entrée ou le renforcement de la sécurité 	<p>LOJIQ propose plus spécifiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Qu'on reconnaisse le bien-fondé sinon la nécessité d'une mobilité nord-sud intra Québec basée sur la réciprocité entre jeunes du nord et du sud; qu'à cet effet, LOJIQ soit reconnu comme partenaire gouvernemental du Plan Nord et de la Stratégie maritime ■ Que le gouvernement considère, dans sa politique d'achat, d'encourager des jeunes en démarrage ■ Qu'on crée un comité de coordination entre acteurs de mobilité au sein du gouvernement pour favoriser les mises en commun et éliminer les doubles emplois ■ Qu'on crée un groupe de travail / un mécanisme afin d'identifier les problèmes de « barrières à l'entrée » pour suggérer aux autorités concernées des adaptations et/ou certaines mesures d'assouplissement 	<p>Pages 70 à 76</p>
<p>ADDENDUM : LOJIQ est interpellé par les questions soulevées par les récents actes de terrorisme qui peuvent affecter les projets de mobilité dans plusieurs zones géographiques. Les questions de sécurité entraînent automatiquement des questions de responsabilités.</p>	<p>LOJIQ a développé une expertise et des outils concernant l'accompagnement lors de situations délicates, notamment dans des zones difficiles ou des endroits où surviennent des événements compromettant la sécurité de sa clientèle. À cet effet, LOJIQ passe en revue ses protocoles et couvertures d'assurances pour protéger sa clientèle et l'intégrité de l'organisme et de ses partenaires.</p>	<p>Page 17 + addendum</p>
FINANCEMENT		
<p>La mobilité est rentable, il s'agit d'un investissement durable stratégique. Afin d'assurer la mise en œuvre de cet énoncé, il faut notamment s'assurer que les sommes investies se dirigent de manière optimale vers l'élément qui génère la rentabilité, les participants aux programmes de LOJIQ.</p>	<p>LOJIQ établit à 80 % la proportion minimale de son budget global qui doit être dispensée en services directs; ceci implique une participation de tous les bailleurs de fonds à l'ensemble des frais directs pour les clientèles qu'ils soutiennent. Le ministère de qui relève LOJIQ assume les frais indirects essentiels à la gestion.</p>	<p>Pages 78 et 79</p>
<p>Selon un sondage <i>Angus Reid</i>, la principale barrière pour partir à l'étranger est de nature économique. Le soutien financier de LOJIQ répond à cet impératif.</p>	<p>Le soutien financier de LOJIQ aux projets de mobilité des jeunes adultes est important; le participant est cependant tenu de participer financièrement à son projet à hauteur de 35 % du titre de transport. Ceci conforte l'adhésion au projet.</p>	<p>Page 79</p>
<p>LOJIQ a connu une période de croissance importante de 2006-2007 à 2011-2012, période caractérisée par de nombreuses innovations et améliorations. Depuis 2012-2013, LOJIQ est en décroissance, notamment due à une baisse de 30,4 % sur une courte période; de plus, des retards considérables (plusieurs mois) dans la confirmation des sommes versées ont affecté le management.</p>	<p>LOJIQ propose que le financement gouvernemental de ses programmes fasse l'objet d'une prévision à long terme de la part de ses bailleurs principaux et que ces derniers concluent avec LOJIQ des ententes de financement sur une période de 4 à 5 ans.</p>	<p>Pages 79 et 80</p>

<p>Évolution du contexte financier : a) 2001-2002 à 2011-2012, même quantum de financement, pas d'augmentation durant 10 ans b) 2006-2007 : regroupement, recentrage, hausse de productivité et du nombre de participants soutenus, création de l'OQMJ c) 2012-2015 : coupures et abolitions de programmes = - 30,4 % de revenus. Le gouvernement a eu raison de regrouper les Offices; les mises en commun de 4 Offices ont facilité ce passage difficile.</p>	<p>LOJIQ a dû adapter ses opérations en tenant compte que des coupures majeures ne s'amortissent pas toutes la même année; perte de 27 % du nombre d'employés (-12) et baisse conjoncturelle majeure du nombre de participants soutenus de 2012-2013 à 2014-2015. À noter que le nombre de participants augmente dès cette année (+ de 20 % en 2015-2016 et augmentations importantes les années subséquentes). Les modifications proposées à la section « gouvernance » allégeront également la pression sur le management.</p>	<p>Pages 81 à 84</p>
<p>Devant l'éventualité d'une coupure supplémentaire de 1M\$ en 2016-2017, LOJIQ a proposé de favoriser une transition (l'arrivée d'un nouveau financement du SAJ à terme en 2017-2018) en répartissant cette coupure sur 3 ans. Cette répartition dans le temps (sur 3 ans) permettrait à LOJIQ de remettre résolument le cap sur le développement plutôt que de revivre un cycle d'importantes compressions durant la même année.</p>	<p>ADDENDUM : le présent document, donc les scénarios budgétaires qui y sont inclus pour les années 2016-2017 et 2017-2018, a été présenté aux autorités ministérielles du MRIF avant sa diffusion plus large. Ces dernières ont très récemment saisi LOJIQ de leur intention d'annuler à 100 % la coupure prévue de 1M\$ en 2016-2017, ce qui permettrait d'accélérer la mise en œuvre des nouvelles mesures présentées dans ce document dès la prochaine année financière.</p>	<p>Pages 85 à 89 + addendum</p>
<p>L'année 2016-2017 est une année de transition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Passage de l'actuelle à la nouvelle programmation ■ Ajout de nouveaux territoires (Québec, provinces et territoires canadiens) 	<p>L'objectif est d'être pleinement opérationnel dès 2017-2018 ce qui implique la mise en œuvre des modifications aux programmes, à la gouvernance et au financement telles que décrites dans le présent document.</p>	<p>Pages 85 à 86</p>
<p>Les perspectives de développement ne reposent pas que sur le financement gouvernemental mais aussi sur le concours et le soutien d'autres entités qui fournissent déjà ou pourront fournir des ressources afin d'augmenter la portée des programmes de LOJIQ.</p>	<p>La diversification du financement de LOJIQ sera assurée, notamment, par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La Fondation LOJIQ – bourses de mobilité ■ La mise en place avec l'OIF d'un dispositif de financement participatif ■ L'accès à de nouveaux territoires, donc à de nouveaux bailleurs potentiels ■ La relance du projet « Carrefour internationale de la Jeunesse » ■ L'accès à des Fonds gouvernementaux spécifiques (nomenclature p.90) 	<p>Page 90</p>
PERSPECTIVES		
<p>L'objectif central du présent document est de passer en mode accéléré de développement pour continuer à faire de LOJIQ une des meilleures ressources de mobilité à l'échelle mondiale.</p>	<p>LOJIQ intensifiera ses partenariats au Québec, au Canada et à l'étranger. Aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Planification stratégique 2016-2020 ■ Intégration optimale des politiques et priorités gouvernementales ■ Participer activement à la Stratégie d'action jeunesse, à la Politique internationale du Québec, au Plan Nord, à la Stratégie maritime du Québec <p>LOJIQ enrichira l'évaluation des retombées de la mobilité; nouveaux indicateurs.</p>	<p>Pages 92 à 93</p>
ANNEXES		
<p>Annexe 1 Indicateurs : analyse de 7,736 questionnaires complétés par les participants sur les retombées de leur expérience de mobilité</p>	<p>LOJIQ met en place de nouveaux indicateurs pour analyser les retombées sur les communautés d'origine et d'accueil. Avec des partenaires européens, LOJIQ raffine son évaluation des apprentissages non formels</p>	<p>Pages 96 à 116</p>
<p>Annexe 2 Extrait du 2e rapport de la Commission Robillard</p>	<p>LOJIQ adhère à la recommandation de la Commission Robillard quant à sa capacité de fédérer plusieurs programmes de mobilité actuellement gérés en plusieurs endroits</p>	<p>Page 117</p>
<p>Annexe 3 Organigramme du MRIF</p>	<p>LOJIQ entretient des partenariats avec plusieurs directions et pupitres du MRIF et élabore des projets avec plusieurs représentations du Québec à l'étranger</p>	<p>Pages 118 à 119</p>
<p>Annexe 4 Planification stratégique 2010-2015 de LOJIQ</p>	<p>LOJIQ élabore actuellement sa planification stratégique 2016-2020</p>	<p>Pages 120 à 125</p>

ADDENDUM¹

1) COMPRESSION PRÉVUE EN 2016-2017

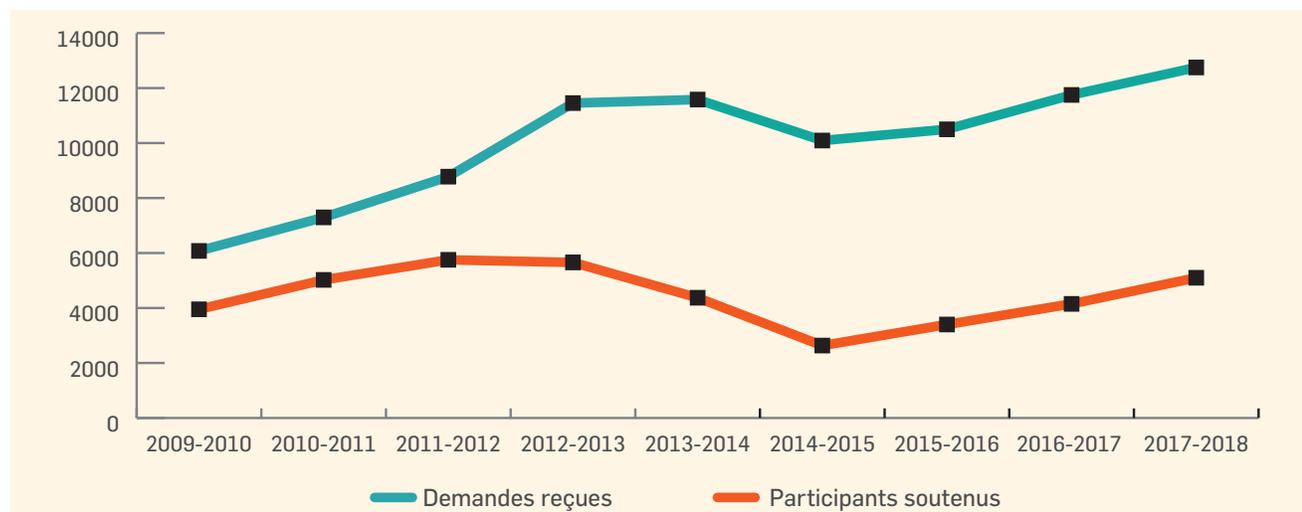
En référence aux pages 85 à 89 du présent document, « scénarios budgétaires » pour les années 2016-2017 et 2017-2018, veuillez prendre note de l'importante remarque suivante :

Le présent document, dont les scénarios budgétaires qui y sont inclus pour les années 2016-2017 et 2017-2018, a été présenté aux autorités ministérielles du MRIF avant sa diffusion plus large. Ces dernières ont très récemment saisi LOJIQ de leur **intention d'annuler à 100 % la coupure prévue de 1M\$ en 2016-2017**, ce qui permettra d'accélérer la mise en œuvre des nouvelles mesures présentées dans ce document dès la prochaine année financière.

Ceci rend caduque tout scénario avec des pertes additionnelles de personnel et contribuera à une augmentation importante du nombre de jeunes Québécoises et Québécois soutenus par le gouvernement du Québec, par l'entremise de LOJIQ, pour les prochaines années.

2) HAUSSE DU NOMBRE DE PARTICIPANTS SOUTENUS

Prenant en compte une récente communication du MEESR pour l'année financière courante ainsi que l'intention du MRIF décrite au point précédent, voici les projections du nombre de participants, incluant l'année en cours 2015-2016 :



3) MULTIPLICATION DES ATTENTATS TERRORISTES

L'année 2015 a connu son lot d'attaques imprévisibles qui visent gratuitement et potentiellement n'importe quel citoyen se trouvant au mauvais endroit au mauvais moment. L'année 2016 ne s'annonce guère mieux. Les actes terroristes récents à Ouagadougou au Burkina Faso ont fauché la vie de plusieurs personnes dont de nombreux Québécois.

LOJIQ a le mandat et l'expertise pour agir dans ce genre de situations, vécues au fil des ans mais jamais avec une telle intensité. Cette situation soulève deux questions importantes :

- Avant tout, la **sécurité** de nos participants
- En corollaire, la **responsabilité** induite de LOJIQ et de ses partenaires et, incidemment, la protection nécessaire en cas de suites juridiques.

À cet effet, LOJIQ passe actuellement en revue ses protocoles d'accompagnement, ses mesures d'urgence, ses couvertures d'assurances et ses processus d'interventions et de rapatriement.

¹ Le présent addendum fait partie intégrante du document *La mobilité un développement durable - Optimisation du dispositif de mobilité « LOJIQ »*, Janvier 2016 ; ajout en date du vendredi 22 janvier 2016

TABLE DES MATIÈRES

POURQUOI CE DOCUMENT ?	4
CONTEXTE : TROIS PRÉMISSES	6
POURQUOI LA MOBILITÉ ?	8
POURQUOI LOJIQ ?	11
DES PROGRAMMES ACTUALISÉS	15
ARBORESCENCE DES PROGRAMMES	21
DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE	22
ENTREPRENEURIAT	30
ÉTUDES, STAGES ET PROJETS ÉTUDIANTS	36
INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	44
ENGAGEMENT CITOYEN	50
UNE GOUVERNANCE SIMPLIFIÉE ET REPRÉSENTATIVE	59
LA FORME	60
FONDEMENTS DU MODE DE GESTION	67
DEUX ASPECTS MAJEURS DE LA MISE EN OEUVRE	70
UN FINANCEMENT DIVERSIFIÉ ET PÉRENNE	78
PERSPECTIVES	91
ANNEXES	95
<u>ANNEXE 1</u> - ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION	96
<u>ANNEXE 2</u> - EXTRAIT RAPPORT DE LA COMMISSION DE RÉVISION PERMANENTE DES PROGRAMMES - VOLUME 2 - <i>CAP SUR PERFORMANCE</i>	117
<u>ANNEXE 3</u> - ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE	118
<u>ANNEXE 4</u> - PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LOJIQ 2010-2015	120

POURQUOI CE DOCUMENT?

Visionnaire, le gouvernement du Québec a créé un premier office de mobilité internationale en 1968. Dans la foulée de son déploiement international, trois autres offices ont vu le jour en 1984, 2000 et 2009. Ces quatre offices, OFQJ, OQWBJ, OQAJ et OQMJ, ont été regroupés en une seule entité, LOJIQ, le guichet unique de services pour les jeunes de 18 à 35 ans.

Cet exercice de regroupement et de consolidation a porté ses fruits :

- création d'une équipe à partir de plusieurs groupes d'employés pour la gestion, les programmes, les communications et l'administration
- adoption des meilleures pratiques de chacun des organismes
- harmonisation des processus et des prestations offertes
- élaboration de nouveaux programmes communs
- établissement de politiques et normes communes
- modernisation des outils et moyens de communication adaptés à la clientèle jeunesse
- modernisation des outils de gestion et de contrôle
- implantation de nouvelles technologies : application «CRM» Salesforce.

Cette période de transformation, que nous appellerons la **phase 1** du développement d'un guichet unique de mobilité, a été très féconde :

- Une nouvelle image dont la notoriété s'accroît de jour en jour (la «marque» LOJIQ)
- de nouveaux services en ligne bien implantés dans les réseaux
- un soutien aux projets qui peuvent maintenant se déployer sur tous les continents
- une diversification du financement (nouveaux bailleurs de fonds, création d'une Fondation)
- une augmentation du nombre de participants de **73% (de 3 270 à 5 700)** durant les 5 premières années de «LOJIQ», **sans aucun ajout de personnel**
- un bouquet impressionnant de nouveaux et précieux partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Bref une productivité accrue ainsi que des services modernisés et mieux adaptés aux jeunes d'aujourd'hui. Mais de nouvelles données budgétaires ont infléchi cette courbe de développement ascendante.

La portée des interventions de LOJIQ a été ralentie depuis 2012. À ce jour, l'organisme a dû compenser une perte de plus de **30%** de son budget. S'il est vrai que des mesures énergiques d'augmentation de productivité ont été adoptées, on a aussi dû limiter l'aide financière aux jeunes demandeurs, retarder l'approbation de projets et limiter le développement de projets par appels de candidatures. Le nombre d'employés est passé de **44 à 32**, une baisse de **27,3%**.

Au cours des dernières années, l'équipe LOJIQ a positionné le Québec comme un partenaire reconnu de la mobilité jeunesse sur tous les continents. Il a fait siennes les démarches d'optimisation. Il s'est adapté non seulement aux besoins diversifiés des jeunes de 18 à 35 ans, mais aussi aux volontés d'ouverture de la société québécoise. LOJIQ est aujourd'hui un outil de changement profond pour que les jeunes développent de nouvelles attitudes en plus des nouvelles compétences qu'ils acquièrent.

[Au cœur des priorités
gouvernementales.]

LOJIQ est, aujourd’hui, une force pour mobiliser et orienter le changement.

Plus récemment, la *Commission de révision des programmes* a renforcé la légitimité de la mission de LOJIQ en suggérant que nous fédérions plus d’activités gouvernementales liées à la mobilité; le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) nous a convié à souscrire à un élargissement de notre mandat; le comité du MRIF «cellule d’optimisation sur la mobilité jeunesse», nous a demandé de réviser notre «modèle d’affaires».

Ce document veut précisément répondre à ces questions. Notre proposition s’articule autour de trois axes de **changement** : la programmation, la gouvernance et le financement.

Mais d’abord : «pourquoi la mobilité?» et «pourquoi LOJIQ?». L’optimisation des ressources dans un contexte de rationalisation est une opportunité de plaider :

- l’hyper pertinence de la mobilité comme outil privilégié d’éducation, d’employabilité et d’ouverture
- la justesse de LOJIQ pour sa mise en œuvre. LOJIQ au cœur des priorités gouvernementales.

Après les trois dernières années, alors que LOJIQ était dans une formidable lancée depuis sa création, nous avons connu une baisse significative de ressources humaines et financières. Nous continuons de vouloir offrir un niveau de services à la hauteur des attentes de nos participants et de nos partenaires. Nous remettons le cap sur le **développement**, la **créativité**, et l’**innovation**.

Inspirés par le SAJ, nous proposons une approche unique pour offrir à la jeunesse du Québec un outil exceptionnel, performant, efficient, pertinent et rentable pour les jeunes adultes et pour tout le Québec : LOJIQ, une organisation expérimentée et efficace, qui enrichit sa programmation et qui élargit son offre de mobilité au territoire du Québec, dans les provinces canadiennes et partout dans le monde.

C’est ce que nous appellerons la **phase 2** de notre développement. **Une proposition de déploiement stratégique adaptée aux besoins d’aujourd’hui... et de demain. L’ambition d’offrir une des meilleures ressources de mobilité jeunesse à l’échelle mondiale.**



Alfred Pilon
Dirigeant de LOJIQ

Janvier 2016.

[L’ambition d’offrir une des
meilleures ressources
de mobilité jeunesse à
l’échelle mondiale.]

CONTEXTE: TROIS PRÉMISSSES

Trois prémisses sous-tendent la réflexion et la proposition de LOJIQ :

1 OPTIMISATION DES ENTITÉS GOUVERNEMENTALES

Le gouvernement du Québec revoit les programmes et met en place une commission à cet effet; parallèlement il instaure un resserrement des dépenses publiques.

- En septembre 2014, LOJIQ a déposé un rapport (« fiche d'identification des programmes à examiner en priorité ») remis à la Commission de révision des programmes, au MRIF et au Conseil du Trésor.
- LOJIQ y proposait déjà plusieurs mesures pour optimiser ses opérations.
- Le 31 août 2015, la Commission de révision des programmes a déposé un rapport (vol.2, p.126) ; dans lequel elle mentionne « *L'offre concertée de stages viserait les créneaux suivants : développement professionnel, emploi, insertion sociale et professionnelle, engagement communautaire, entrepreneuriat et rayonnement artistique (...)* Concrètement, il s'agit de mettre à profit l'expérience et le savoir-faire acquis par Les Offices jeunesse internationaux du Québec en matière de mobilité jeunesse à l'international afin d'élargir cette offre de services à l'ensemble de la jeunesse sur l'ensemble du territoire québécois et canadien. ¹ »

2 ÉLARGISSEMENT DU MANDAT ACTUEL DE LOJIQ

Le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) a transmis une proposition demandant à LOJIQ de considérer l'ajout d'une offre de mobilité sur le territoire québécois et celui des provinces canadiennes ainsi que la mise en place d'un nouveau programme de « volontariat ». La demande du SAJ est assortie du dépôt par LOJIQ d'un « modèle d'affaires » remanié, incluant les changements juridiques nécessaires.

- Des rencontres réunissant le SAJ et/ou le MRIF et LOJIQ ont eu lieu afin d'échanger sur les perspectives et la faisabilité d'élargissement de l'offre actuelle de mobilité.
- LOJIQ adhère à l'idée d'élargir son territoire de mobilité (**ajout du Québec et des provinces canadiennes**), remodèle ses programmes en conséquence et élabore une nouvelle grille de programmes intégrant notamment le **volontariat**.

1 **Annexe 2** - Extrait du rapport de la Commission de révision permanente des programmes *Cap sur la performance* - Volume 2, page 126, juin 2015

3

COMPRESSION BUDGÉTAIRE ADDITIONNELLE EN 2016-2017

Depuis 2012-2013, le MRIF a coupé 28 % des sommes versées à LOJIQ.

- Le MRIF, c'est sa prérogative, veut réduire d'un montant additionnel de 1 million de dollars (1M\$) les sommes versées à LOJIQ en 2016-2017 ; au global, cela résulterait en une coupure nette de **43,7%** en quatre ans pour le seul MRIF.
- La subvention du MRIF, dont l'autorité ministérielle est directement responsable de LOJIQ, finance des services directs aux jeunes, mais, aussi, 95 % des frais de fonctionnement de notre organisme, notamment les ressources humaines affectées aux services indirects et les frais d'opération qui sont néanmoins essentiels.
- LOJIQ étudie plusieurs scénarios budgétaires. La réalité est simple : sur le plan de la faisabilité, il est très difficile de concilier une volonté de **développement** qui mobilise des ressources par rapport à une volonté de nouvelles compressions budgétaires majeures qui oblige à sabrer sévèrement dans ces mêmes ressources.
- LOJIQ profite donc du présent document pour proposer **des mesures transitoires** qui permettraient un passage plus conséquent pour mettre en œuvre sa nouvelle programmation et sa restructuration.

POURQUOI LA MOBILITÉ ?

La mobilité internationale s'affirme en 2016 comme l'un des éléments clefs de toute stratégie gouvernementale visant à doter la jeunesse des compétences requises pour l'avenir. Un grand nombre de pays, et parmi eux, l'ensemble des pays développés, voient leur prospérité future conditionnée par la réponse qu'ils sauront apporter à quatre importants défis :

- leur déclin démographique et, son corollaire, la diminution de leur population active
- les évolutions technologiques rapides et successives avec lesquelles ils doivent composer
- la forte compétition internationale à laquelle les expose l'accélération du phénomène de mondialisation
- les obstacles au « vivre ensemble » devant la montée de l'ostracisme.

Dans nos économies contemporaines, fondées sur la connaissance et l'innovation, chaque État se doit dès lors, s'il entend maintenir sa compétitivité, de répondre à un double impératif :

- accroître le niveau de compétence et de qualification de sa jeunesse, afin de la mettre en phase avec les nouvelles exigences du marché du travail
- se positionner comme une destination attrayante pour un nombre grandissant de jeunes professionnels étrangers qualifiés.

L'Union européenne l'a d'ailleurs bien compris, elle qui, la première, a placé la mobilité jeunesse au cœur de sa stratégie de croissance et affirmé sans ambages, par la voix de sa Commission : « *la mobilité jeunesse doit faire partie intégrante d'une nouvelle dynamique de consolidation de la capacité de l'Europe à innover et à rivaliser avec la concurrence sur la scène internationale* ». ¹

L'INCONTOURNABLE MOBILITÉ JEUNESSE

De nombreuses études sur le sujet² attestent que la mobilité internationale s'impose aujourd'hui pour les jeunes adultes comme l'un des moyens les plus sûrs et les plus efficaces en vue d'améliorer leur employabilité et d'acquérir les compétences personnelles, sociales et professionnelles indispensables à leur intégration, tant au marché du travail qu'à leur éducation citoyenne. Formidable **accélérateur de qualification et d'employabilité**, elle se présente tout à la fois comme un **axe structurant de formation**, un **vecteur d'apprentissages fondamentaux** et un **catalyseur de nouvelles attitudes**. Dans l'environnement mondialisé et ultra compétitif dans lequel ils évoluent, les employeurs ont appris à reconnaître et à rechercher les avantages que la mobilité procure lorsque vient le temps de recruter de la main-d'œuvre.

AXE STRUCTURANT DE FORMATION

Partie intégrante d'un nombre croissant de programmes académiques et techniques, outil d'intervention éprouvé par un nombre grandissant d'organismes voués à l'insertion sociale et professionnelle, préalable ou atout recherché par de plus en plus d'employeurs, la mobilité internationale s'est progressivement imposée comme un axe structurant de formation à part entière.

1 Livre vert de la Commission des Communautés européennes, *Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage*, (page 2)

2 Lire notamment les études et les rapports européens produits sur ce thème (sans contester les plus nombreux et les plus fouillés) :

- The Professional Value of Erasmus Mobility, 2006
- Analyse de l'impact des actions de mobilité du programme Leonardo da Vinci, 2007
- Rapport conjoint sur l'évaluation des programmes Socrate II, Leonardo da Vinci et Elearning, 2008
- Interim Evaluation of Erasmus Mundus, Centre for Strategy and Evaluation Services, 2007
- Les enquêtes annuelles du réseau des étudiants Erasmus

Dorénavant, une formation s'affirme plus complète, plus appropriée et davantage considérée si elle s'enrichit d'un parcours à l'étranger à même de répondre aux exigences de plus en plus élevées, en termes de qualification et de compétence, que dictent des économies fondées sur la connaissance et l'innovation.

VECTEUR D'APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

Au-delà de l'acquisition et de l'approfondissement de connaissances spécialisées, la mobilité est porteuse d'apprentissages plus fondamentaux tout aussi indispensables à de jeunes adultes qui devront parvenir à se tailler une place dans nos sociétés modernes, qu'il s'agisse de **compétences linguistiques** ou de **compétences dites «génériques»**, telles l'esprit d'initiative, l'autonomie, la capacité d'adaptation ou la gestion du stress inhérent à de nouvelles situations.

Autant de compétences véritablement critiques pour leur insertion et leur maintien sur un marché du travail en rapide et constante mutation.

CATALYSEUR DE NOUVELLES ATTITUDES

Enfin, la mobilité internationale est synonyme de nouvelles attitudes, d'**une plus large ouverture au monde et aux autres** et d'une nouvelle acception du **«vivre ensemble»**, fruit de l'apprentissage interculturel. En contexte international, l'apprentissage se réalise avec intensité, dans la différenciation permanente et la confrontation des façons de faire, des idées et des valeurs.

La réussite d'une expérience internationale est fonction d'un comportement axé sur l'**empathie**, le **respect** et la **coopération**, autant de qualités requises pour la construction d'une société inclusive, capable de tirer profit de la différence. Indispensables à l'émergence de nouveaux **savoir-être** chez les jeunes adultes, ces compétences interculturelles et interpersonnelles ont une incidence directe sur la capacité de ceux-ci d'**intégrer la diversité et de s'immerger dans des milieux culturels de plus en plus composites**.

ACCÉLÉRATEUR DE QUALIFICATION ET D'EMPLOYABILITÉ

C'est la conjugaison de ces différents apprentissages qui érige les expériences internationales que vivent les jeunes participants en autant de **formations accélérées et hautement qualifiantes**. Et en cela, elle constitue indéniablement la valeur ajoutée de la mobilité internationale par rapport à toute autre forme d'intervention, une valeur ajoutée particulièrement décisive sur les plans de la qualification et de l'employabilité.

Ceci est d'autant plus vrai que ces expériences de mobilité ne se conçoivent plus comme des expériences isolées mais sont, au contraire, de plus en plus planifiées dans une perspective de formation continue, intégrées dans un cheminement personnel et professionnel de mieux en mieux défini.

Elles représentent ainsi autant d'étapes déterminantes qui jalonnent le parcours des jeunes adultes, de leur scolarité à leur perfectionnement professionnel en passant par leur insertion sur le marché du travail. Pour le jeune, la mobilité s'avère être un outil privilégié d'orientation.

« Nous soutenons la mobilité des jeunes parce que nous sommes convaincus que le Québec pourra mieux faire face à ses défis en favorisant l'émergence d'une véritable culture de la mobilité internationale. Les jeunes seront les acteurs de demain du nouvel espace économique que nous créons pour le Québec. Ces jeunes seront ainsi outillés pour maximiser et développer cet important levier économique, politique et culturel. Dans la vision du gouvernement pour un Québec ouvert sur le monde, la jeunesse fait partie intégrante de l'équation».³

Cette citation d'un ancien ministre des Relations internationales du Québec, alors qu'il annonçait la création de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ), illustre bien le schéma suivant :

LA MOBILITÉ : OUTIL D'ORIENTATION ET ACCÉLÉRATEUR D'EMPLOYABILITÉ ET DE QUALIFICATION

AXE STRUCTURANT DE FORMATION 	VECTEUR D'APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX 	CATALYSEUR DE NOUVELLES ATTITUDES 
<ul style="list-style-type: none"> ■ connaissances et compétences spécialisées ■ apprentissages formels et non formels ■ renforcement des qualifications et meilleure reconnaissance des acquis 	<ul style="list-style-type: none"> ■ compétences linguistiques ■ compétences génériques : autonomie, esprit d'initiative, capacité d'adaptation, sens de l'organisation, gestion du stress inhérent à de nouvelles situations, confiance en soi. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ compétences interculturelles et interpersonnelles ■ plus grande ouverture vis-à-vis des changements et des évolutions ■ voyageur-citoyen : sensibilités au « vivre ensemble »
 <ul style="list-style-type: none"> ■ capacité à s'imposer et à innover dans des économies fondées sur la connaissance et la créativité 	 <ul style="list-style-type: none"> ■ capacité à s'adapter à un environnement complexe, mouvant et incertain 	 <ul style="list-style-type: none"> ■ capacité à intégrer la diversité et à s'immerger dans des milieux culturels composites
   OUTIL PERFORMANT D'ORIENTATION ET FACTEUR DE COMPÉTITIVITÉ, DE CROISSANCE ET D'EMPLOI		

³ Extrait de l'allocation de M. Pierre Arcand, Montréal, le 6 juin 2010.

POURQUOI LOJIQ?

LOJIQ a la légitimité, l'expertise, l'efficacité et la rigueur pour gérer adéquatement et de façon optimale les fonds publics versés par les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que les fonds d'origine privée versés par la société civile et le secteur privé à la Fondation LOJIQ.

LOJIQ EST UNE ENTITÉ GOUVERNEMENTALE

- LOJIQ adhère aux priorités gouvernementales, est partie prenante de la Politique jeunesse du Québec et est un acteur de la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec.
- LOJIQ est soumis aux règles et aux contrôles gouvernementaux; redditions de comptes publiques, transparence de l'utilisation de fonds publics et privés.
- LOJIQ est audité par le Vérificateur général qui entérine les rapports annuels avant leur dépôt à l'Assemblée nationale du Québec.
- LOJIQ relève directement de l'autorité ministérielle du ministère des Relations internationales et de la Francophonie⁴.

LOJIQ EST REPRÉSENTATIF

- LOJIQ est administré par des représentants du gouvernement et de la société civile nommés par décret gouvernemental.
- LOJIQ est présent sur l'ensemble du territoire québécois, adhère aux enjeux régionaux (critère de sélection/retombées pour ma collectivité) et offre un soutien adapté aux jeunes des régions éloignées.
- LOJIQ gère des programmes ouverts à toutes les catégories de citoyens de toutes qualifications entre 18 et 35 ans: entrepreneurs, travailleurs salariés, travailleurs autonomes, étudiants, chercheurs, professionnels, créateurs, chercheurs d'emplois, NEEF⁵, jeunes à risque de décrochage scolaire et raccrocheurs, jeunes socialement engagés ou touchant des enjeux liés au développement durable/solidarité écologique.
- LOJIQ a un important réseau de partenaires partout au Québec, au Canada et à l'étranger, dans tous les domaines d'activités couverts par ses programmes; les partenariats sont essentiels pour le partage d'expertise et la réciprocité.

LOJIQ EST RIGoureux

- LOJIQ s'est distingué depuis sa création par un redressement exceptionnel de ses finances et a implanté de nouveaux processus de gestion; les sommes dégagées sont dévolues au soutien direct des jeunes participants.
- LOJIQ agit en stricte conformité de sa «Déclaration de services aux citoyens» qui comporte cinq engagements: *Accessibilité – Équité – Diligence – Amélioration continue – Transparence.*
- LOJIQ a implanté un processus continu d'**évaluation des retombées** de ses programmes et de ses prestations (voir en annexe 1, l'analyse des réponses de **7736 participants** qui ont participé à nos suivis d'évaluation).



⁴ Annexe 3 - Organigramme du ministère des Relations internationales et de la Francophonie au 23 novembre 2015.

⁵ NEEF: ni en emploi, ni aux études, ni en formation.

- LOJIQ a mis en place des normes et des processus de **sélection** uniformes (critères généraux et critères spécifiques à chaque volet de programme) et transparents pour l'ensemble des Offices; il assure un traitement équitable et objectif de toutes les demandes. **Opération essentielle pour la crédibilité de l'organisme**, il est fondamental que tous les jeunes ayant reçu une réponse positive ou négative aient la certitude que leur dossier a été suivi avec **attention** et qu'ils ont été traités avec **équité**.

Sélection rigoureuse et transparente = maintien du lien de confiance

De 2009-2010 à novembre 2015 :

64 210 demandes traitées et **30 394** participants appuyés

LOJIQ EST INNOVANT

- Baptisée «Atlas» par l'Équipe LOJIQ, une interface numérique de gestion des relations clients (CRM) a été implantée afin de traiter toutes les demandes et inscriptions en ligne avec la possibilité pour le «client» d'interagir avec le personnel tout au long du processus d'inscription. Ce système ultra performant (*Salesforce*) qui a requis la mise en place d'une architecture personnalisée et une formation continue de plusieurs mois, offre un potentiel énorme de développement quant à la quantité de dossiers traités et les nombreuses applications de gestion possibles. «Atlas» a par ailleurs remporté un grand prix québécois, l'OCTAS 2013 pour «la transformation des processus organisationnels», soulignant ainsi la réussite du regroupement de quatre organismes distincts juridiquement en une seule entité globale de services.
- Le grand chantier d'implantation d'«Atlas» a aussi livré les effets escomptés sur l'organisation du travail à LOJIQ; plusieurs tâches «mécaniques» étant désormais assumées par l'interface numérique, nous avons assisté à une **«mutation» du personnel** qui désormais s'occupe plus d'accompagnement et de développement, en cohérence avec la «Déclaration de services aux citoyens».
- La diversification des sources de financement a fourni une autre opportunité d'innovation. Une fondation, la «**Fondation LOJIQ**», dédiée exclusivement au soutien de participants LOJIQ, a été créée. Soutenue par des administrateurs bénévoles et par des membres de l'Équipe LOJIQ sur une base *pro bono*, la Fondation LOJIQ a remis près de 1.5 million de dollars en bourses depuis sa création.
- Une nouvelle offre de services est en démarrage avec la mise en ligne d'une carte d'adhérent à la Fondation LOJIQ. L'individu qui paie les coûts d'adhésion (à la Fondation) reçoit différents types d'avantages et de rabais (par exemple, grâce à la récente entente LOJIQ-Transat, la gratuité bagages). Cette avenue sera encore plus développée dans le futur afin de générer, de façon innovante, de **nouveaux revenus privés** et ainsi augmenter le nombre de bourses de la Fondation aux participants.
- Pour souligner la valeur de l'expérience de mobilité, LOJIQ émet au participant une **attestation officielle** de réalisation de son projet. Le récipiendaire doit au préalable s'être acquitté des suivis «post projet» et, si les conditions sont remplies, faire une demande expresse (formulaire à compléter) pour obtenir l'attestation officielle. Depuis son lancement il y a un peu plus de deux ans, **8 907 demandes pour recevoir une attestation officielle ont été faites** par les participants et autant de certificats émis, indicateur éloquent de la pertinence et de l'importance que les participants accordent eux-mêmes à leur expérience de mobilité.



LES FONDEMENTS DE L'ACTION DE LOJIQ

Pour répondre aux besoins des jeunes Québécois, LOJIQ fonde son action sur quatre grands principes : **l'expertise, la flexibilité, l'accessibilité et la réciprocité.**

L'expertise

LOJIQ, c'est d'abord et avant tout une équipe dédiée à l'ingénierie et la gestion de projets : professionnels, compétents, polyvalents et à l'écoute constante des jeunes. Grâce à elles et à eux, chaque semaine, des appels à candidatures et des appels à projets sont diffusés dans les réseaux appropriés, des délégations jeunesse prennent part à des événements partout sur la planète et des programmes de séjour sont élaborés avec soin.

Ces opportunités sont le fruit des relations étroites et continues qu'ils entretiennent avec une **multitude de partenaires**. En cette ère de prédominance des réseaux de tous les courants, les nombreux contacts noués par l'équipe de LOJIQ dans tous les secteurs d'activité, tant au Québec qu'à l'étranger, représentent des actifs inestimables mis au service des jeunes Québécois. Une expertise qui se développe et s'enrichit depuis bientôt **50 ans**.

La flexibilité

Le principe de flexibilité s'applique tant aux services qu'aux programmes de LOJIQ. Par flexibilité, il faut entendre le souci constant de **s'adapter au profil des jeunes Québécois**, à leur degré d'autonomie : suivi ponctuel ou accompagnement étroit lors de la préparation pré-départ, mise en contact avec des réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux ou aide à l'obtention de permis de séjour et visas, encadrement de groupes ou conseils lors de la délicate période de transition au retour, tels sont, à titre d'exemples, quelques-uns des besoins exprimés par les jeunes. Pour répondre pleinement aux attentes, le soutien de LOJIQ se module ainsi constamment, oscillant entre encadrement personnalisé et interventions plus ciblées. Pour y arriver, il faut demeurer à l'écoute.

L'accessibilité

Une préoccupation centrale de LOJIQ est celle de l'accessibilité de ses services, à savoir l'offre d'opportunités égales à tous les jeunes adultes québécois, fussent-ils moins bien nantis (accessibilité économique), issus des régions éloignées (accessibilité géographique) ou en difficulté, notamment pour les candidats à l'insertion socioprofessionnelle ; une **accessibilité adaptée aux diverses clientèles**.

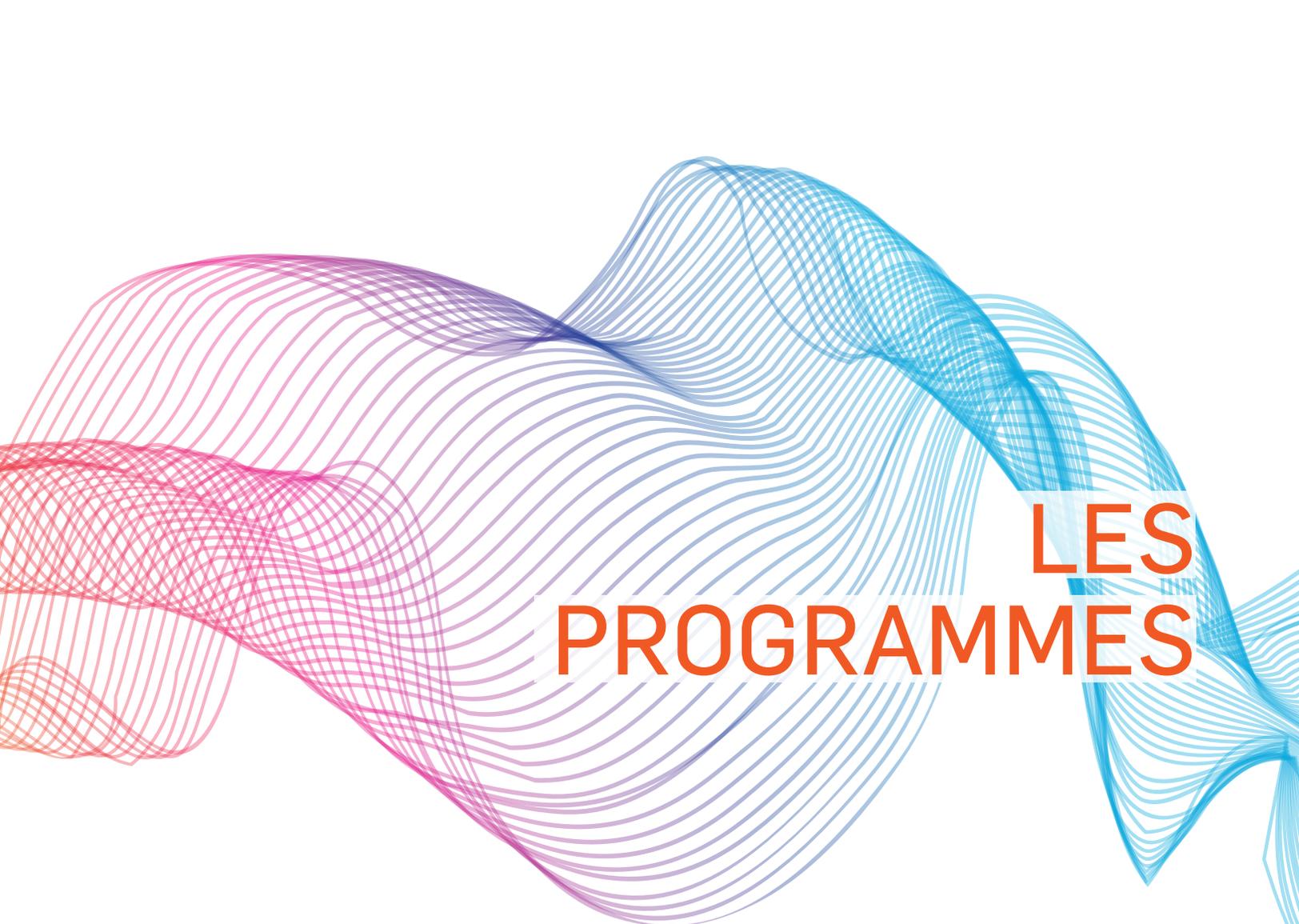
Par les allocations financières qu'il octroie, la nature et les finalités des projets qu'il développe et par ses investissements dans les nouvelles technologies, LOJIQ s'efforce, jour après jour, de mettre la mobilité à la portée du plus grand nombre de jeunes de tout le Québec.

La réciprocité

Les Offices jeunesse ne se contentent pas d'œuvrer à l'envoi de jeunes Québécois à l'étranger. Ils déploient aussi d'importants moyens et efforts afin d'accueillir un nombre croissant de jeunes étrangers, des jeunes qui se voient ainsi offrir l'opportunité de tisser de précieux liens d'attachement et d'intérêt envers le Québec. Depuis leur création, les Offices ont accueilli **plusieurs dizaines de milliers de jeunes** en provenance de l'étranger, principalement de l'Europe francophone.

Les effets et les retombées de cette volonté de réciprocité, inscrite dans chacune des ententes conclues par LOJIQ, se révèlent très positifs pour le Québec, tant sur les plans de l'immigration et de l'emploi que sur celui de l'apprentissage interculturel.





LES PROGRAMMES

DES PROGRAMMES ACTUALISÉS	16
ARBORESCENCE DES PROGRAMMES	21
DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE	22
ENTREPRENEURIAT	30
ÉTUDES, STAGES ET PROJETS ÉTUDIANTS	36
INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	44
ENGAGEMENT CITOYEN	50

DES PROGRAMMES ACTUALISÉS

Une image est souvent évoquée entre les membres de l'Équipe LOJIQ: «Quand les jeunes sont chez nous, on les connaît par leur prénom. C'est plus tard qu'on les reconnaîtra par leur nom.»

«Quand les jeunes sont chez nous,
on les connaît par leur prénom.
C'est plus tard qu'on les reconnaîtra
par leur nom.»

Cette anecdote révèle une caractéristique fondamentale de l'action de LOJIQ: les jeunes s'y présentent au tout début de leurs démarches dans la vie active. Ces premiers pas s'inscrivent dans une démarche de consolidation de leurs acquis, de leurs intérêts et de leurs ambitions; tout procède d'un **besoin d'orientation** et d'une volonté de déployer ses ailes.



«La première fois que je me suis adressée à l'Office, c'est parce que j'étais au début-début de ma recherche comme chocolatière et je voulais aller rencontrer des chocolatiers en Belgique. Dix ans plus tard je vis de ça. [...] Avoir des appuis au début ça fait une grosse différence.»¹

Geneviève Grandbois, chocolatière
Ancienne participante LOJIQ

C'est à LOJIQ qu'ils obtiennent leur premier appui avant d'avoir le «chiffre d'affaires» requis pour être admissibles à tel programme du gouvernement, c'est à LOJIQ qu'ils obtiennent le soutien nécessaire pour entreprendre leur premier spectacle à l'étranger avant d'avoir un gérant ou avoir enregistré un album comme l'exige d'autres programmes publics.

Chez nous, Fred a été Fred avant d'être Pellerin, Arianne avant d'être Moffat, Guy A. avant d'être Lepage, Mariouche avant d'être Gagné, Michel avant d'être Venne, Geneviève avant d'être Grandbois, Guy avant d'être Laliberté, Line avant d'être Beauchamp, Sylvain avant d'être Lafrance, Johanne avant d'être Pelletier avant d'être Jorane...et plusieurs dizaines de milliers d'autres prénoms en provenance de toutes les régions du Québec. On pourrait aussi donner le prénom de celles et ceux qui sont venus au Québec et, dans des milliers de cas, s'y sont établis...

¹ Extrait du témoignage-vidéo disponible sur : youtu.be/o2ayWi2avqc

ÉVOLUTION DE L'OFFRE

L'offre de mobilité aux jeunes du Québec a commencé il y a près de 50 ans, en 1968, par la création du premier office de mobilité, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). À cette époque, pour des raisons historiques, l'aspect géopolitique – la rencontre de l'autre – occupait l'avant-plan.

L'offre de l'OFQJ et trois autres offices qui forment aujourd'hui LOJIQ a bien évidemment suivi l'évolution des besoins des jeunes d'ici et d'ailleurs. À compter de 2007, lors de la « **phase 1** » ou création de LOJIQ, une refonte des programmes a produit la nomenclature suivante :

- Études, stages et projets étudiants
- Emploi, insertion sociale et professionnelle
- Entrepreneuriat
- Développement professionnel
- Engagement citoyen

Cette évolution se poursuit. Dans la foulée du partenariat proposé avec le SAJ, LOJIQ a revu ses programmes en vue de les enrichir, de les préciser et de les déployer en phase avec la nouvelle Stratégie jeunesse du Québec. Dans les prochaines pages nous nous emploierons à présenter la nouvelle arborescence des programmes ainsi que les descriptions afférentes, mais avant, des précisions sur **comment** nous intervenons et **où** se déroulent nos projets.

COMMENT INTERVIENT LOJIQ?

LE PORTEFEUILLE DE SERVICES LOJIQ

Pour œuvrer à LOJIQ, il faut une « **double polyvalence** » : d'un côté, pouvoir soutenir les participants dans plus d'un volet de notre programmation, de l'autre, pouvoir accompagner un jeune dans l'univers interculturel de plusieurs territoires, autant sur le plan pédagogique que logistique... À ce dernier chapitre, outre l'aide à organiser une mission, on n'a qu'à évoquer l'univers des visas, permis de séjour, conditions de stages, barrières linguistiques...

Le portefeuille de services de LOJIQ, qui repose sur l'**expertise** d'une **Équipe entreprenante, créative et innovante**, est à la base constitué :

- d'un **accompagnement personnalisé** de conseils, orientations, références, aide à l'ingénierie de projet, informations générales sur le type de projet et sur la destination
- d'une **banque de stages** développée par LOJIQ
- de **mentorat** et d'**assistanat**
- d'une fonction de **facilitateur** au niveau logistique, dans les dédales bureaucratiques
- de **formations**, animations, conférences
- de réseaux : mise à contribution des **nombreux partenariats** locaux, régionaux, nationaux et internationaux
- du suivi au retour et de l'interprétation des **retombées** des projets (indicateurs) et remise d'**attestations officielles**
- de l'**accueil** de Québécois à l'étranger et d'étrangers au Québec, notamment notre très consultée banque d'hébergement.

Pendant la durée du séjour à l'étranger: service d'intervention **en tout temps**, règlement de différends ou de complications logistiques ou autres, soutien en cas de problèmes concernant des ennuis de santé ou de sécurité pouvant impliquer jusqu'à un rapatriement.

Mais surtout, il faut souligner **une des fonctions cardinales de LOJIQ**, aussi importante que délicate, la **sélection** des participants soutenus par nos programmes.

SÉLECTION DES PARTICIPANTS

La création d'un guichet unique a augmenté de façon très importante l'attractivité autour des programmes et des appels de candidatures de LOJIQ. Ceci crée également une valeur très recherchée par les partenaires qui s'associent à LOJIQ pour monter des projets: le bassin abondant de répondants assure la sélection de candidats de très haut calibre.

Nous mentionnions plus tôt qu'entre 2009 et 2015 (2/3 de l'année), **64 210** demandes ont été traitées et **30 394** participants appuyés. Avant d'être considéré dans la sélection, le participant doit répondre à des **critères généraux d'éligibilité**:

- être âgé de 18 à 35 ans
- être citoyen canadien ou avoir le statut de résident permanent (carte valide au moment du dépôt du projet et pour toute la durée du séjour à l'étranger)
- détenir une carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ) valide
- habiter au Québec depuis au moins un an.

S'il est éligible, chaque participant doit répondre à des critères spécifiques selon le type de projet qu'il souhaite réaliser. Chaque dossier fait l'objet d'une sélection rigoureuse, sur la base d'une grille d'évaluation rassemblant des critères généraux et des critères spécifiques, donc personnalisée en fonction du type de projet. Ces critères sont réunis dans un **cahier de gestion des sélections** très détaillé et constamment mis à jour en fonction de l'évolution des programmes. La sélection finale est toujours entérinée par un comité de sélection réunissant plusieurs évaluateurs.

TROIS NOUVEAUX AXES TRANSVERSAUX DE SÉLECTION

Dans le cadre de l'actuel développement de la **phase 2** des programmes de LOJIQ, trois axes prioritaires sont considérés dans la sélection (critères appliqués transversalement à l'ensemble des demandes), en sus des critères généraux et spécifiques à chacun des volets de programme :

Axe développement durable

LOJIQ disposera dorénavant d'un volet spécifique «développement durable» dans lequel il sera possible de déposer des demandes d'appui spécifiques pour des dossiers environnementaux variés tels les changements climatiques, la gestion de l'eau, la préservation de la biodiversité...

À cela s'ajoute un critère général, transversal, qui sera considéré pour tous les dossiers de candidature et, le cas échéant, bonifiera le classement du dossier dans le processus de sélection, peu importe le programme dans lequel on dépose une demande : la considération d'une contribution à maintenir l'intégrité de l'environnement, préserver le patrimoine culturel, assurer l'équité sociale et l'efficacité économique pour le milieu dans lequel se déroule le projet.

- **Maintenir l'intégrité de l'environnement** pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie.
- **Assurer l'équité sociale** pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité.
- **Viser l'efficacité économique** pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.
- **Préserver le patrimoine culturel** en soutenant la création, la production et la diffusion dans tous les secteurs du système culturel québécois afin d'en assurer le développement.

Axe régional

Parmi les critères d'évaluation, outre les retombées pour le participant lui-même, seront également considérés de manière transversale, pour tous les dossiers déposés, la valeur ajoutée pour la région d'origine et pour la communauté d'accueil ainsi que la prise en compte des priorités régionales et locales.

L'aspect régional est au cœur de nos interventions. Nous constatons au fil des ans que les jeunes de régions sont celles et ceux qui recourent le plus aux services-conseils et d'encadrement pour monter leur projet international, tant sur le plan des contenus, des réseaux que de la logistique.

Axe Francophonie

«L'objectif primordial de la Stratégie jeunesse de la Francophonie demeure la mobilité des jeunes, leur mise en réseaux aux niveaux local, national, régional et international»².

Cet énoncé qui émane des travaux du dernier Sommet de la Francophonie à Dakar confère à LOJIQ une place prépondérante dans l'application de la stratégie visant à favoriser l'émergence de liens entre jeunes Francophones, par la mobilité.

Outre la section «Francophonie» créée sur son portail qui le maintient en contact avec des jeunes et des projets de tout l'espace francophone, LOJIQ poursuit sa collaboration avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour la conduite de travaux communs sur le financement participatif et l'envoi de stagiaires dans les institutions et organisations des pays membres. Grâce à la participation du SAJ, un **important volet «volontariat» en Francophonie** sera mis en place, enrichissant ainsi la présence de LOJIQ en Francophonie.

Sur le plan de la sélection globale des dossiers appuyés par LOJIQ, la Francophonie sera priorisée pour l'élaboration de projets par appels de candidatures et l'organisation d'événements.

Également, LOJIQ entend favoriser le rapprochement d'un maximum d'opérateurs de mobilité qui, comme lui, oeuvrent sur le territoire de la Francophonie; ce regroupement d'acteurs spécialisés dans la mobilité des jeunes permettrait l'élaboration de stratégies et d'actions communes afin de consolider les projets et les réseaux qui contribueront à optimiser les échanges et les réalisations sur les territoires des États associés à l'OIF.



Signature d'un accord avec l'OIF en faveur de la mobilité des jeunes, à Paris le 3 mars 2015.

² Extrait du discours de Son Excellence, Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, prononcé à Paris, le 3 mars 2015, à l'occasion de la signature entre l'OIF et les sections québécoise (LOJIQ) et française de l'OFQJ.

OÙ INTERVIENT LOJIQ?

TERRITOIRES COUVERTS

Dans le cadre de tous nos programmes, les projets proposés par les jeunes adultes et sélectionnés par LOJIQ peuvent être réalisés partout dans le monde. Toutefois, des projets destinés à être réalisés sur des territoires faisant l'objet d'un avertissement de sécurité d'Affaires mondiales Canada ne seront pas soutenus par LOJIQ.

La priorisation des territoires sur lesquels des projets sont initiés et développés par LOJIQ est **orientée par les objectifs des politiques gouvernementales** du Québec dont la Stratégie jeunesse, les stratégies territoriales du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ainsi que par les ententes de collaborations internationales portant sur la mobilité jeunesse signées par LOJIQ avec différents partenaires. Les territoires couverts par le réseau des représentations du Québec à l'étranger sont bien évidemment mis à profit, souvent en collaboration avec les services de ces délégations et bureaux. La Francophonie, nous venons de le voir, est également un critère de priorisation des territoires sur lesquels LOJIQ initie des actions.

Il est par contre possible pour un participant de réaliser un projet sur un territoire qui n'est pas dans les priorités retenues mais qui s'impose dans son cursus académique ou professionnel. Par exemple, un biologiste qui fait une recherche sur une espèce endémique en Nouvelle-Zélande ou une jeune entreprise qui veut perfectionner son expertise en géothermie et qui ira en Islande.

Le prochain tableau montre la répartition territoriale des participants lors des trois dernières années :

RÉPARTITION PAR TERRITOIRES	2011-2015*	
	NOMBRE DE PARTICIPANT(E)S	
Europe	12 102	50,7 %
Amériques	8 699	36,4 %
Asie	1 669	7 %
Afrique	1 257	5,3 %
Océanie	83	0,3 %
Multi-destinations**	61	0,3 %
TOTAL	23 871	100 %

* Compilation des trois premiers mois de l'année 2015.

** Exemple de projet multi-destinations : une tournée artistique.

Nouveau : élargissement des territoires couverts

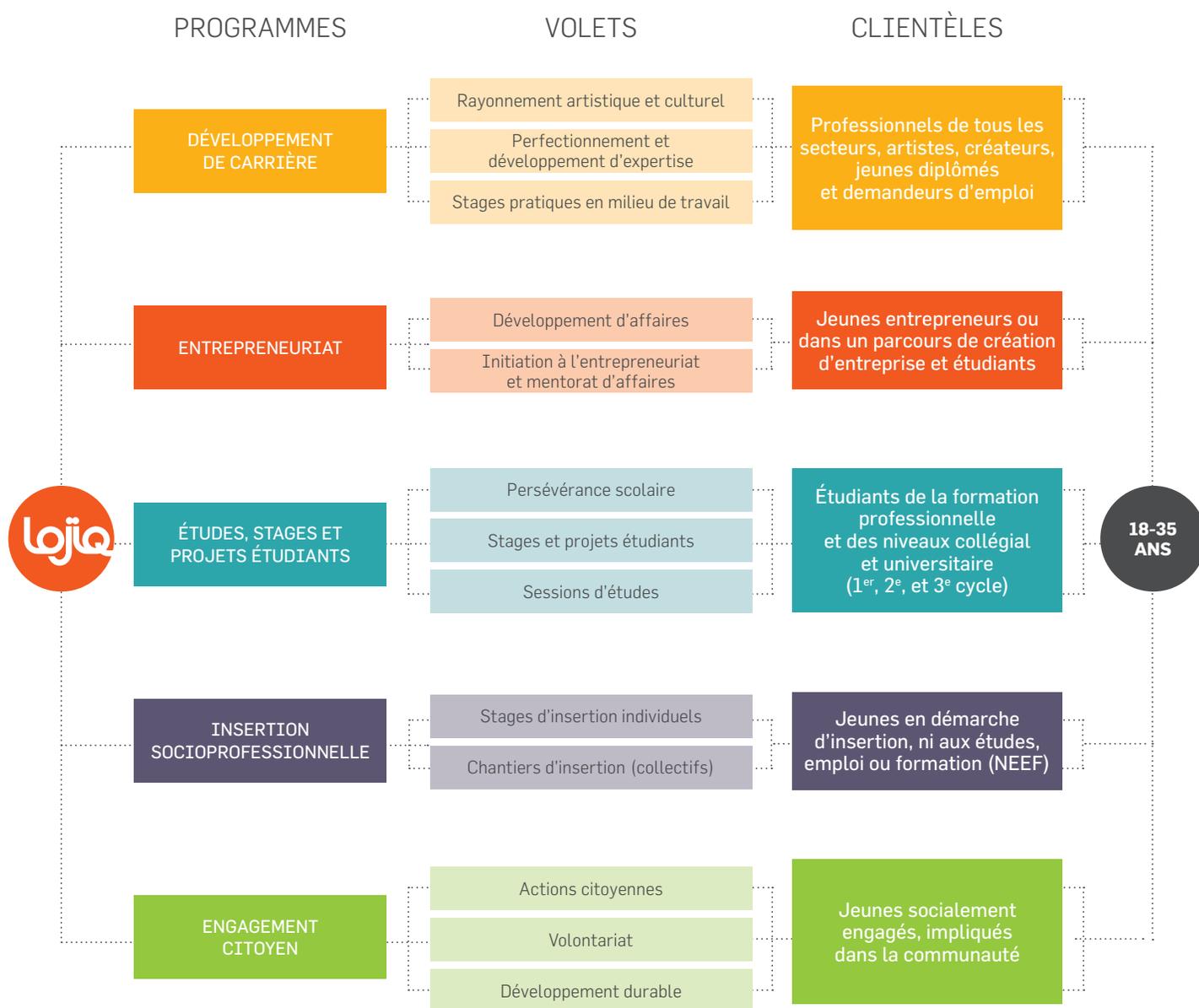
Enfin, une avancée majeure dans la portée des programmes de LOJIQ. En partenariat avec le SAJ, LOJIQ offrira des soutiens à la mobilité à l'intérieur du Québec et partout au Canada. Cette ouverture à soutenir des projets de mobilité sur le territoire québécois et dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada pourra s'appuyer sur la qualité et le nombre important de partenaires et collaborateurs dont dispose LOJIQ aux niveaux local et régional.

La prochaine partie présente la nouvelle arborescence des programmes (phase 2 de LOJIQ) ainsi que les fiches sur chacun des aspects de cette offre remaniée (début de l'implantation à compter d'avril 2016). Ces fiches dressent entre autres la liste des critères de sélection applicables pour chacun des volets de nos programmes.

En guise de rappel, quand vous lirez « Critères généraux de LOJIQ », voici ce à quoi cela correspond :

- Être âgé de 18 à 35 ans
- Être citoyen canadien ou avoir le statut de résident permanent (carte valide au moment du dépôt du projet et pour toute la durée du séjour à l'étranger)
- Détenir une carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ) valide
- Habiter au Québec depuis au moins un an.

ARBORESCENCE DES PROGRAMMES



PROGRAMME DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Ce programme s'adresse aux jeunes professionnels de tous secteurs et disciplines ainsi qu'aux diplômés en recherche d'emploi dans leur domaine. Il rejoint également spécifiquement les jeunes de la relève dans le domaine artistique et culturel. Par l'accès à des réseaux et des partenaires internationaux qui regorgent d'opportunités professionnelles, il leur permet de développer leurs compétences, d'élargir leur horizon professionnel et aussi de faire rayonner leur savoir-faire.

Ce programme regroupe, autour de trois axes et dans un même esprit d'élargissement et de développement de carrière, des jeunes professionnels qui ont toujours fait partie de l'offre de mobilité de LOJIQ dans différents programmes qui se déploient maintenant ainsi :

- **Rayonnement artistique et culturel** : dédié au milieu des arts et de la culture dont les projets contribuent au rayonnement international du Québec.
- **Perfectionnement et développement d'expertise** : qui touche tous les secteurs professionnels par le biais d'échange, d'enrichissement ou de transmission d'expertise.
- **Stages pratiques en milieu de travail** : qui permet aux diplômés en difficulté d'emploi ou sous-employés de cheminer dans leur développement et d'améliorer leur employabilité.

94% des participants
ont fait de nouveaux
apprentissage qu'ils
estiment pouvoir mettre
en application au Québec

Les retombées pour ces jeunes professionnels sont parlantes :

- **95%** ont rencontré des personnes à l'étranger avec lesquelles ils souhaitent maintenir des liens professionnels
- **94%** ont fait de nouveaux apprentissages qu'ils estiment pouvoir mettre en application au Québec
- **73%** ont développé une spécialité dans leur domaine professionnel.

Pour ce qui est des participants aux stages en milieu de travail :

- **85%** considèrent que leur expérience leur a permis d'augmenter leurs chances d'obtenir un emploi à leur retour au Québec
- **74%** affirment avoir amélioré leurs compétences dans le secteur d'activité qui les anime.

Devant le besoin grandissant de mobilité internationale des jeunes professionnels et artistes, le programme Développement de carrière vient répondre à leurs besoins d'innovation (technologique, artistique, sociale, économique), de perfectionnement professionnel, de création de partenariats stratégiques, d'intégration de réseaux, d'acquisition d'expertise ou de rayonnement de leurs compétences

VOLETS DU PROGRAMME DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

RAYONNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	24
PERFECTIONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT D'EXPERTISE	26
STAGES PRATIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL	28

VOLET

RAYONNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL

OBJECTIFS

Soutenir les jeunes artistes, créateurs et opérateurs du secteur des arts et de la culture qui participent au rayonnement et à la visibilité du Québec par des projets de diffusion de leur savoir-faire à travers une démarche qualifiante ou novatrice auprès de partenaires internationaux.

Pour les participants

- Réaliser un projet de tournée ou de diffusion artistique
- Participer activement à une manifestation culturelle ou se produire dans un évènement artistique professionnel
- Réaliser un projet de résidence artistique, de création ou de coproduction
- Répondre à l'invitation d'une remise de prix ou d'une reconnaissance d'excellence artistique
- Accéder à des réseaux de diffusion internationaux
- Acquérir une reconnaissance et des expériences professionnelles à l'international

Pour la société

- Encourager la relève artistique et culturelle
- Rayonnement international du Québec par les arts et la culture
- Diffusion et rayonnement de l'innovation du Québec en matière d'art et culture
- Contribution positive à l'enrichissement du contexte de coproduction et de collaboration artistique avec le Québec
- Retombées économiques pour le Québec et le secteur artistique et culturel

MISE EN OEUVRE DU VOLET RAYONNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> 18 à 35 ans Jeunes artistes, créateurs et opérateurs du secteur des arts et de la culture engagés dans une vie professionnelle active (relève artistique)
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à un an maximum La durée du séjour doit être en adéquation avec l'atteinte des objectifs visés
CRITÈRES DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> Critères généraux de LOJIQ Intérêt et qualité du projet Perspectives de diffusion et confirmations des partenaires d'accueil Viabilité économique: planification budgétaire Le projet doit répondre à des critères de professionnalisme et d'originalité qui apportent une valeur ajoutée au développement de carrière du ou des participants Les demandeurs doivent être dans un processus de début de carrière au Québec Pour les groupes ou compagnies, ceux-ci doivent refléter l'émergence Les projets peuvent résulter de dépôts volontaires ou être initiés par LOJIQ
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> Toutes destinations internationales, Francophonie en priorité (Développement potentiel au Québec et dans les provinces canadiennes)
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après); aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion Soutien financier : <ul style="list-style-type: none"> Bourse forfaitaire selon la destination (sert à couvrir une partie des frais de transport international, techniques, transport de matériel, transport local, visas, vaccins) Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Demande (candidatures reçues) Nombre de projets soutenus Nombre de participants Tranche d'âge, sexe Les destinations et la part en Francophonie Questionnaire d'évaluation 3 mois après la réalisation du projet: <ul style="list-style-type: none"> Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ Les retombées pour le participant Les impacts pour la communauté d'origine et d'accueil Part des projets initiés par LOJIQ

VOLET

PERFECTIONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT D'EXPERTISE

OBJECTIFS

Soutenir les jeunes professionnels de tous les domaines d'activités, dans une démarche de développement de carrière, d'échange d'expertise ou de perfectionnement.

Pour les participants

- Participer à un événement professionnel (colloque, salon, rencontres, etc)
- Réaliser un projet afin de développer des contacts internationaux ou de s'insérer dans un réseau professionnel
- Effectuer un séjour de recherche ou de prospection
- Participer à un perfectionnement professionnel pour l'acquisition de savoir-faire (classe de maître, atelier, formation de courte durée, etc.)
- Acquérir une expérience professionnelle pouvant être incluse dans le curriculum vitae

Pour la société

- Permettre le rayonnement de l'expertise des jeunes professionnels du Québec à l'international
- Soutenir et encourager de nouveaux secteurs professionnels en émergence
- Permettre au Québec de rayonner dans des champs disciplinaires dont il est le « leader » au niveau international
- Initier des liens professionnels de coopération sectorielle entre le Québec et l'international

MISE EN OEUVRE DU VOLET PERFECTIONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT D'EXPERTISE

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> • 18 à 35 ans • Jeunes professionnels de toutes disciplines ou métiers engagés dans une vie professionnelle active
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à un an maximum • La durée du séjour doit être en adéquation avec l'atteinte des objectifs visés
CRITÈRES DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Critères généraux de LOJIQ • Intérêt et qualité du projet • Adéquation entre le parcours professionnel au Québec et l'activité prévue à l'international • Pertinence du programme de séjour et confirmation des partenaires d'accueil • Les projets peuvent résulter de dépôts volontaires ou être initiés par LOJIQ
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes destinations internationales, Francophonie en priorité
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après) ; aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion • Soutien financier : <ul style="list-style-type: none"> • 65 % du coût du transport international • Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence • Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec • Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Demande (candidatures reçues) • Nombre de projets soutenus • Nombre de participants • Tranche d'âge, sexe • Les destinations • Questionnaire d'évaluation 3 mois après la réalisation du projet : <ul style="list-style-type: none"> • Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ • Les retombées pour le participant • Les impacts pour la communauté d'origine et d'accueil • Secteurs d'activités professionnelles couverts • Part des projets initiés par LOJIQ

VOLET

STAGES PRATIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL

OBJECTIFS

Soutenir les jeunes adultes québécois diplômés qui sont en recherche d'emploi ou sous-employés et qui désirent réaliser un stage en milieu de travail à l'extérieur du Québec afin de développer leurs compétences et améliorer leur employabilité.

Pour les participants

- Renforcer l'employabilité, élargir l'horizon professionnel
- Permettre aux jeunes diplômés ayant des difficultés à intégrer le marché du travail d'acquérir une expérience professionnelle qualifiante
- Bénéficier d'une expérience internationale recherchée par les employeurs
- Bonifier son curriculum vitae

Pour la société

- Soutenir l'intégration en emploi et la qualification de la main d'œuvre des jeunes diplômés
- Préparer les jeunes professionnels au nouvel espace mondial
- Transférer sur le marché du travail québécois l'expertise acquise par le jeune lors de son stage

MISE EN OEUVRE DU VOLET STAGES PRATIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> • 18 à 35 ans • Jeunes récemment diplômés de la formation professionnelle ou des niveaux collégial ou universitaire • Candidats éprouvant des difficultés à intégrer le marché de l'emploi dans leur domaine d'études et étant dans l'une ou l'autre des situations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • En recherche d'emploi dans son domaine • Sans emploi ou sous employé (occupe un emploi à temps partiel ou à temps plein dans un domaine non lié à sa formation) • Travailleur autonome
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 4 et 12 semaines
CRITÈRES DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Critères généraux de LOJIQ • Pertinence du profil du candidat en regard des objectifs du projet ; situation sur le marché de l'emploi ; retombées professionnelles anticipées • Contenu du stage (tâches qualifiantes et en adéquation avec le parcours professionnel et/ou académique, durée adéquate en fonction du mandat) • Milieu d'accueil (pertinence du milieu en regard des objectifs, crédibilité, qualité de l'encadrement et des ressources mises à la disposition du participant) • Les projets peuvent résulter de dépôts volontaires ou être initiés par LOJIQ
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes destinations internationales • Provinces canadiennes
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après) ; aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion • Soutien financier (international) : <ul style="list-style-type: none"> • 65 % du coût du transport international • Indemnité hebdomadaire • Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence • Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec • Soutien financier (interprovincial) : <ul style="list-style-type: none"> • 65 % du coût du transport interprovincial • Indemnité hebdomadaire • Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence • Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec • Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Demande (candidatures reçues) • Nombre de projets soutenus • Nombre de participants • Tranche d'âge, sexe • Les destinations • Questionnaire d'évaluation 3 mois après la réalisation du projet : <ul style="list-style-type: none"> • Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ • Les retombées pour le participant • Les impacts pour la communauté d'origine et d'accueil • Part des projets initiés par LOJIQ

PROGRAMME ENTREPRENEURIAT

Ce programme répond aux besoins des jeunes entrepreneurs, en pré-démarrage ou en activité, et propose aux étudiants et jeunes diplômés des activités d'initiation à l'entrepreneuriat. Il permet à ces publics cibles de se positionner sur des marchés internationaux et favorise la création de réseaux bénéfiques pour le développement d'affaires au Québec et partout dans le monde.

Le programme Entrepreneuriat regroupe autour de deux axes les trois volets actuellement offerts par chacun des Offices du regroupement LOJIQ.

- **Développement d'affaires** : dédié aux jeunes entrepreneurs à l'étape de démarrage de leur entreprise ou en activité souhaitant ajouter un volet international à leur parcours entrepreneurial.
- **Initiation à l'entrepreneuriat et mentorat d'affaires** : qui propose des opportunités aux étudiants et jeunes diplômés ayant un intérêt démontré pour l'entrepreneuriat.

91% des jeunes entrepreneurs reviennent au Québec avec des idées qui pourraient augmenter leur chiffre d'affaires

Les retombées pour les jeunes entrepreneurs soutenus par LOJIQ sont probantes :

- **92%** ont développé ou consolidé des relations d'affaires;
- **91%** reviennent au Québec avec des idées qui pourraient augmenter leur chiffre d'affaires;
- **85%** ont l'intention de développer de nouvelles activités d'exportation, de diffusion ou d'importation de produits ou services;
- **78%** ont réfléchi depuis leur retour à des moyens qui créeront des emplois.

Pour les jeunes ayant participé à un programme de sensibilisation à la culture entrepreneuriale :

- **93%** se sentent plus intéressés par l'entrepreneuriat;
- **72%** envisagent d'entamer des démarches pour le démarrage d'une entreprise.

L'ensemble de ces résultats démontre la plus value de LOJIQ en tant que catalyseur pour les jeunes entrepreneurs et ceux désireux de se lancer en affaires. La mobilité internationale représente une avancée majeure pour augmenter le potentiel de rentabilité de compétitivité des entreprises québécoises. La capacité d'innovation et l'esprit de création des jeunes entrepreneurs, en pré-démarrage ou en activité, sont renforcés par des activités à l'international capables de générer des impacts directs au Québec.

VOLETS DU PROGRAMME ENTREPRENEURIAT :

DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES	32
INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT ET MENTORAT D'AFFAIRES	34

VOLET

DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

OBJECTIFS

Répondre aux besoins des jeunes entrepreneurs à l'étape de démarrage ou en activité qui souhaitent ajouter un volet international à leur parcours d'affaires.

Pour les participants

- Développer un projet d'entreprise
- Favoriser la croissance de leur entreprise
- Développer un réseau de contacts internationaux
- Développer des partenariats
- S'inspirer de nouveaux modèles d'affaires
- Signer des ententes commerciales
- Réaliser des ventes à l'étranger
- Rechercher une expertise auprès d'un partenaire international
- Rejoindre des marchés potentiels
- Participer à un événement
- Participer à une formation

Pour la société

- Encourager la relève entrepreneuriale dans toutes les régions du Québec
- Augmenter le nombre d'entreprises au Québec
- Aider à la création d'entreprises compétitives, novatrices et durables
- Aider au développement de nouveaux secteurs d'activités
- Diversifier le tissu économique
- Créer et maintenir des emplois dans toutes les régions du Québec
- Stimuler l'innovation
- Accroître la productivité
- Contribuer au développement économique du Québec et à sa prospérité

MISE EN OEUVRE DU VOLET DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> • 18 à 35 ans • Entrepreneurs dont l'entreprise est en pré-démarrage ou aux premières étapes de démarrage d'une entreprise • Entrepreneurs en activité et disposant d'un statut juridique • Gestionnaires détenant des parts dans la compagnie ou le projet d'entreprise • Les membres actifs des entreprises d'économie sociale et de type coopératif
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> • La durée du séjour doit être en adéquation avec l'atteinte des objectifs visés
CRITÈRES DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Critères généraux de LOJIQ • Intérêt et qualité du projet • Confirmation des partenaires d'accueil • Adéquation entre l'activité prévue et le développement de l'entreprise • Potentiel de retombées pour le participant et pour son entreprise • Appui d'un organisme du milieu entrepreneurial • Priorité accordée aux petites entreprises • Les projets peuvent résulter de dépôts volontaires ou être initiés par LOJIQ
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes destinations internationales (Développement potentiel dans les provinces canadiennes)
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après); aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion • Soutien financier : <ul style="list-style-type: none"> • Bourse forfaitaire selon la destination • Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence • Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec • Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Demande (candidatures reçues) • Nombre de projets soutenus • Nombre de participants • Tranche d'âge, sexe • Les destinations • Questionnaire d'évaluation 3 mois après la réalisation du projet : <ul style="list-style-type: none"> • Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ • Les retombées pour le participant et pour son entreprise • Les impacts pour la communauté d'origine et d'accueil

VOLET

INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT
ET MENTORAT D'AFFAIRES

OBJECTIFS

Répondre aux besoins des jeunes entrepreneurs à l'étape de démarrage ou en activité qui souhaitent ajouter un volet international à leur parcours d'affaires.

Initiation à l'entrepreneuriat : initier les jeunes adultes à l'entrepreneuriat par le biais de projets qui vont les conduire à transformer leurs idées en action, à générer, à court ou à moyen terme, des projets dans leur vie professionnelle et à développer des qualités entrepreneuriales.

Mentorat d'affaires : permettre à des jeunes adultes québécois sur le point d'entrer sur le marché du travail d'acquérir une expérience professionnelle, de faire valoir leurs compétences lors de missions économiques, commerciales ou multisectorielles dirigées par le premier ministre, des ministres sectoriels ou organisées par des instances régionales de développement et ainsi de les rendre aptes à affronter les défis d'un environnement mondialisé.

Pour les participants

- Acquérir des valeurs entrepreneuriales
- Développer leur goût d'entreprendre
- Devenir des acteurs du changement
- Comprendre les étapes de création d'une entreprise
- Découvrir le monde des affaires d'une autre manière
- Découvrir les réalités des missions économiques, commerciales ou multisectorielles
- Développer leur employabilité

Pour la société

- Valoriser l'entrepreneuriat et le métier d'entrepreneur
- Susciter le goût d'entreprendre chez les jeunes adultes
- Encourager la relève entrepreneuriale
- Favoriser la création d'entreprises au Québec
- Augmenter l'indice entrepreneurial du Québec
- Encourager le leadership des jeunes adultes
- Favoriser l'innovation dans les milieux de travail
- Outiller de futurs gestionnaires d'entreprises

MISE EN OEUVRE DU VOLET

CLIENTÈLE

- 18 à 35 ans

Initiation à l'entrepreneuriat

- Jeunes adultes ayant un intérêt pour l'entrepreneuriat
- Jeunes adultes ayant le souhait de développer un projet entrepreneurial
- Jeunes adultes ayant une idée à développer
- Étudiants membres d'un club d'entrepreneurs

Mentorat d'affaires

- Étudiants ou récents diplômés des niveaux collégial ou universitaire dans un domaine lié aux secteurs d'activité représentés lors de la mission, en administration des affaires ou en gestion de projets

DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> La durée du séjour doit être en adéquation avec l'atteinte des objectifs visés.
CRITÈRES DE SÉLECTION	<p>Initiation à l'entrepreneuriat</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères généraux de LOJIQ Intérêt et qualité du projet Intérêt du candidat pour l'entrepreneuriat Intérêt du candidat à transformer une idée en action Potentiel de retombées pour le participant Confirmations des partenaires d'accueil Les projets peuvent résulter de dépôts volontaires ou être initiés par LOJIQ. <p>Mentorat d'affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères généraux de LOJIQ Intérêt et qualité du projet Connaissance du secteur d'activité de l'entreprise avec laquelle le participant est jumelé Peu d'expérience en développement de marché à l'international (valeur formatrice du projet pour le candidat) Potentiel de retombées pour le participant Confirmation de l'entreprise avec laquelle le participant est jumelé Les projets sont initiés par LOJIQ en collaboration avec des partenaires.
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> Toutes destinations internationales
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après); aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international Soutien financier: <ul style="list-style-type: none"> Initiation à l'entrepreneuriat <ul style="list-style-type: none"> 65 % du coût du transport international Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec Mentorat d'affaires <ul style="list-style-type: none"> Bourse forfaitaire établie en fonction des conditions de chaque projet et selon les destinations. La bourse couvre les frais liés à la participation au projet (transport international, assurances, hébergement, transport local) Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Demande (candidatures reçues) Nombre de projets soutenus Nombre de participants Les destinations Questionnaire d'évaluation 3 mois après la réalisation du projet: <ul style="list-style-type: none"> Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ Les retombées pour le participant Les impacts pour la communauté d'origine et d'accueil Les impacts pour les entreprises (dans le cadre du mentorat d'affaires)

PROGRAMME ÉTUDES, STAGES ET PROJETS ÉTUDIANTS

Ce programme a pour objectif de soutenir l'internationalisation des parcours académiques et apporte une offre de service aux étudiants de l'éducation aux adultes, de la formation professionnelle et des niveaux collégial et universitaire (1^{er}, 2^e et 3^e cycle).

La mobilité étudiante a toujours constitué une part importante de la programmation des Offices. Les jeunes Québécois peuvent compter sur LOJIQ pour suivre des sessions d'études en France, en Wallonie-Bruxelles, dans les Amériques et en Asie, et réaliser un projet étudiant ou un stage partout dans le monde. Il se décline en trois volets :

- **Persévérance scolaire** : projets permettant aux élèves à risque de décrochage scolaire de vivre une expérience d'engagement et de persévérance à l'international.
- **Stages et projets étudiants** : stages ou projets académiques inscrits dans le cursus scolaire (crédités ou non crédités).
- **Sessions d'études** : poursuite d'une partie de la scolarité dans un établissement d'enseignement ailleurs qu'au Québec.

96% des étudiants
considèrent que leur
expérience
internationale a été
essentielle

Parmi les étudiant soutenus dans le cadre de la programmation LOJIQ :

- **96%** considèrent que leur expérience internationale a été essentielle
- **92%** ont pu approfondir leurs connaissances académiques
- **91%** ont mis en pratique ces connaissances
- **89%** s'estiment plus autonomes suite à leur expérience internationale.

Quant à la persévérance scolaire :

- **70%** des participants sont toujours aux études trois mois après la réalisation de leur projet à l'international.

Ces constats démontrent que ce type d'expériences doit être encouragé. Les projets à l'international sont un facteur de réussite et de motivation dans un parcours scolaire et font la différence face à un futur employeur.

VOLETS DU PROGRAMME ÉTUDES, STAGES ET PROJETS ÉTUDIANTS

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE	38
STAGES ET PROJETS ÉTUDIANTS	40
SESSIONS D'ÉTUDES	42

VOLET

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

OBJECTIFS

Opportunité concrète qui permet aux élèves à risque de décrochage scolaire de vivre une expérience d'engagement et de persévérance scolaire et sociale dans la poursuite d'un projet d'importance, incluant un volet international.

Pour les participants

- Voir l'école comme un milieu de vie, de socialisation et d'intégration sociale;
- Vivre une expérience positive en milieu scolaire, ce qui motive un engagement dans la réussite;
- Développer et acquérir des qualités, des connaissances et des compétences sociales, académiques et professionnelles;
- Favoriser une plus grande ouverture sur les autres cultures ainsi qu'une meilleure acceptation des différences.

Pour la société

- Assurer une relève et une main-d'œuvre qualifiées
- Garantir une prospérité à long terme pour le Québec (impacts socio-économiques)
- Augmenter le taux de diplomation au secondaire
- Permettre une meilleure orientation au niveau des intentions de carrière du participant
- Développer les perspectives d'emploi pour les jeunes
- Réduire le taux de chômage chez les jeunes

MISE EN OEUVRE DU VOLET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> • 16-17 ans, 18 à 35 ans • Être étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel dans un centre d'éducation des adultes, un centre de formation professionnelle ou un établissement secondaire. Avoir été ciblés par un responsable d'une école secondaire, d'un centre d'éducation des adultes ou de formation professionnelle, ou toute personne mandatée par ceux-ci • Les accompagnateurs doivent être des intervenants scolaires ou des ressources externes mandatées par l'école secondaire ou le centre d'éducation des adultes ou de formation professionnelle. Les accompagnateurs peuvent avoir plus de 35 ans
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> • 7 à 21 jours
CRITÈRES DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Critères généraux de LOJIQ • Intérêt et qualité du projet • Le projet doit présenter une adéquation entre la démarche de persévérance scolaire et l'activité prévue à l'étranger • Présenter un programme complet d'accompagnement et d'encadrement des participants pendant l'année scolaire, en préparation du séjour à l'étranger (suivi avant, pendant et après le séjour) • Les projets peuvent résulter de dépôts volontaires ou être initiés par LOJIQ
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes destinations internationales
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après); aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion • Expertise de LOJIQ offerte aux intervenants qui souhaitent développer des projets en persévérance scolaire à l'international • Mise à disposition d'un guide de dépôt de projets en persévérance scolaire • Soutien financier : <ul style="list-style-type: none"> • 65 % du transport international • Indemnités hebdomadaires (frais de transport local) • Indemnités forfaitaires (visas, vaccins) • Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence • Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec. • Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Demande (candidatures reçues) • Nombre de projets soutenus • Nombre de participants • Tranche d'âge, sexe • Taux de maintien aux études • Taux de diplomation au secondaire • Les destinations • Questionnaire d'évaluation 3 mois après la réalisation du projet : <ul style="list-style-type: none"> • Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ • Les retombées pour le participant • Les impacts pour la communauté d'origine et d'accueil • Part des projets initiés par LOJIQ

VOLET

STAGES ET PROJETS ÉTUDIANTS

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants de la formation professionnelle, et des niveaux collégial et universitaire de réaliser des stages en milieu de travail ou des projets académiques inscrits dans leur cursus scolaire (crédités ou non crédités).

Pour les participants

- Accroître les compétences et le développement professionnel des jeunes par la réalisation d'une expérience formatrice à l'étranger
- Répondre au contexte du marché du travail dans une perspective mondiale et de globalisation
- Devenir chef de file dans l'économie du savoir
- Contribuer à la « diplomatie du savoir »
- Importer une expertise

Pour la société

- Soutenir l'effort d'internationalisation de l'éducation et les échanges entre établissements d'enseignement du Québec et de l'international
- Permettre au Québec de faire rayonner à l'international son expertise dans différents domaines de l'innovation, des techniques, des sciences et de la recherche
- Augmenter le taux de diplomation au Québec
- Permettre de meilleures perspectives d'orientation de choix de carrière ou de poursuite d'études
- Développer de meilleures perspectives d'emploi pour les jeunes et réduire le taux de chômage chez les jeunes

MISE EN OEUVRE DU VOLET STAGES ET PROJETS ÉTUDIANTS

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> 18 à 35 ans Avoir le statut d'étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement québécois secondaire, collégial ou universitaire
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> Une semaine à un an pour les stages étudiants Une à quatre semaines pour les projets étudiants
CRITÈRES DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> Critères généraux de LOJIQ Avoir le statut d'étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement québécois secondaire, collégial ou universitaire Adéquation entre le cheminement académique du participant et le projet prévu lors du séjour à l'étranger Les projets préuniversitaires de niveau collégial (ex: sciences humaines, sciences de la nature) sont admissibles à condition qu'ils soient crédités et que le programme de séjour à l'étranger s'inscrive dans une démarche académique claire; la méthodologie d'évaluation du cours, incluant l'évaluation des activités à l'international, est obligatoire Intérêt et qualité du projet Adéquation entre le programme de séjour et les objectifs du projet Pertinence et confirmation du ou des milieux d'accueil LOJIQ n'appuie aucun séjour touristique ou linguistique ni aucune activité de nature socioculturelle
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> Toutes destinations internationales
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après); aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion Mise à disposition d'un guide de dépôt de projets pour les stages et projets étudiants Séances d'information en milieu académique Information sur les permis et visas Soutien financier : <ul style="list-style-type: none"> 65 % du transport international Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Demande (candidatures reçues) Nombre de projets soutenus Nombre de participants Tranche d'âge, sexe Taux de maintien aux études Taux de diplomation au secondaire, collégial et universitaire Les destinations Questionnaire d'évaluation 3 mois après la réalisation du projet : <ul style="list-style-type: none"> Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ Les retombées pour le participant Les impacts pour la communauté d'origine et d'accueil

VOLET

SESSIONS D'ÉTUDES

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants de niveau collégial et universitaire de compléter une partie de leur scolarité à l'étranger tout en restant liés à leur établissement d'attache au Québec.

Pour les participants

- Enrichir leur cursus académique
- Faire rayonner la recherche
- Vivre une expérience interculturelle en milieu académique
- Devenir chef de file dans l'économie du savoir
- Avoir accès à des spécialités reconnues au niveau international
- Importer une expertise

Pour la société

- Soutenir l'effort d'internationalisation de l'éducation et les échanges entre établissement d'enseignement du Québec et de l'international
- Permettre au Québec de faire rayonner à l'international son expertise dans différents domaines de l'innovation des techniques, des sciences et de la recherche
- Augmenter le taux de diplomation au Québec
- Permettre de meilleures perspectives d'emploi pour les jeunes et réduire le taux de chômage chez les jeunes
- Développer de meilleures perspectives d'orientation de choix de carrière ou de poursuite d'études

MISE EN OEUVRE DU VOLET SESSIONS D'ÉTUDES

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> 18 à 35 ans Avoir le statut d'étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement québécois collégial ou universitaire
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> Une ou deux sessions consécutives pour une durée maximale d'un an
CRITÈRES DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> Critères généraux de LOJIQ Avoir le statut d'étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement québécois collégial ou universitaire Validation, acceptation et inscription des milieux académiques au Québec et à l'international Restriction à une seule participation à ce volet du programme
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> Toutes destinations internationales
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement et information pour un séjour d'études à l'international (modalités administratives, visas, etc.) Séances d'information en milieu académique Information sur les permis et visas Soutien financier : <ul style="list-style-type: none"> 65 % du transport international Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Demande (candidatures reçues) Nombre de projets soutenus Nombre de participants Tranche d'âge, sexe Taux de maintien aux études Taux de diplomation au collégial et universitaire Les destinations Questionnaire d'évaluation 3 mois après la réalisation du projet : <ul style="list-style-type: none"> Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ Les retombées pour le participant Les impacts pour la communauté d'origine et d'accueil

PROGRAMME INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Ce programme s'adresse aux jeunes en démarche d'insertion socioprofessionnelle, qui sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF). Par la réalisation d'expériences concluantes à l'étranger, il permet le renforcement de l'estime de soi, l'employabilité et le retour en emploi ou aux études.

À l'origine d'une entente conclue en 1995 entre l'OFQJ et la Société québécoise de développement de la main d'œuvre (SQDM), les projets de mobilité jeunesse à visée d'insertion ont rejoint les mesures d'Emploi-Québec dès sa création en 1998, avant de s'ouvrir à tous les autres Offices composant LOJIQ entre 2001 et 2010.

Le programme Insertion socioprofessionnelle restructuré sera déployé en deux volets :

- **Stages d'insertion individuels** : stage en milieu de travail pour des jeunes éloignés du marché du travail ou sans études.
- **Chantiers d'insertion collectifs** : projets de groupe visant à favoriser leur retour aux études ou leur intégration en emploi.

Les Stages pratiques en milieu de travail pour les jeunes diplômés, anciennement sous cette rubrique, s'inscrivent dans le nouveau programme Développement de carrière.

Pour prouver ses retombées significatives dans le parcours des participants, ce programme a fait l'objet de deux évaluations gouvernementales¹ en 2001 et 2007 menées alors par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elles ont notamment permis de démontrer qu'une moyenne de 80 % des participants avait obtenu une expérience de travail rémunérée dans les trois mois suivant le retour du projet à l'international. Cet excellent résultat a pu être maintenu et confirmé par la suite avec le renouvellement de ces évaluations sur une base annuelle, jusqu'à l'abolition du programme par Emploi-Québec en 2014.

BANDE ANNONCE LA ROUTE DE L'ELDORADO:



¹ Rapport d'évaluation du programme *Formation et emploi* de l'OFQJ par le ministère de la Solidarité sociale, mai 2001

Rapport d'évaluation du programme *Passerelle* de l'OQAJ par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, avril 2007

Au total, depuis la création du regroupement des Offices en 2007, 2 144 participants ont pris part à ce type de projets. Les retombées sont évidentes :

- **90%** des participants confient avoir une plus grande confiance en leurs aptitudes, facteur important dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de retour aux études.

L'impact du projet sur le développement des habiletés et des attitudes recherchées par les employeurs est sans équivoque :

- **89%** ont amélioré leur capacité à travailler en équipe
- **89%** s'adaptent plus facilement aux situations nouvelles et aux imprévus
- **83%** se sentent plus responsables
- **80%** s'estiment plus autonomes.

En 2016, le programme Insertion socioprofessionnelle tel qu'il sera relancé avec le SAJ permettra aux jeunes adultes québécois ayant moins d'opportunités de se sentir plus à même de trouver leur place dans la société et d'aborder le marché du travail avec de nouveaux atouts.

.....

**VOLETS DU PROGRAMME
INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE**

STAGES D'INSERTION INDIVIDUELS	46
CHANTIERS COLLECTIFS D'INSERTION	48

.....

VOLET

STAGES INDIVIDUELS D'INSERTION

OBJECTIFS

Offrir un soutien aux demandeurs d'emploi et aux jeunes en démarche d'insertion sociale et professionnelle qui souhaitent effectuer un stage en milieu de travail. Ce programme vise principalement l'acquisition d'une expérience professionnelle à l'étranger et le renforcement de l'employabilité.

Pour les participants

- Se mettre en mouvement, briser l'isolement
- Découvrir leur capacité, reprendre confiance en eux, acquérir et développer des habiletés personnelles et compétences transversales relatives à l'employabilité
- Développer des habiletés et attitudes recherchées par les employeurs
- Renforcer l'employabilité, élargir l'horizon professionnel

Pour la société

- Bénéficier du retour en emploi de jeunes éloignés du marché du travail
- Réduire le nombre de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF)
- Soutenir l'intégration en emploi et la qualification de la main d'œuvre des jeunes non diplômés

MISE EN OEUVRE DU VOLET STAGES D'INSERTION INDIVIDUELS

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> 18 à 35 ans Jeunes défavorisés sur le plan de l'emploi dont le niveau de scolarité leur permet difficilement de s'intégrer sur le marché de l'emploi (NEEF)
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> Entre 8 et 12 semaines
CRITÈRES DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> Critères généraux de LOJIQ Situation du candidat sur le marché de l'emploi Adéquation entre le programme de séjour et les objectifs <ul style="list-style-type: none"> Consistance et qualité des activités prévues Potentiel d'acquisition d'habiletés, de compétences; de retombées en termes d'intégration socioprofessionnelle Milieu d'accueil (pertinence du milieu en regard des objectifs, crédibilité, qualité de l'encadrement et des ressources mises à la disposition du participant) Les projets sont initiés par LOJIQ
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> Francophonie, notamment France et Wallonie-Bruxelles (Développement potentiel au Québec et dans les provinces canadiennes)
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après); aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion Soutien financier: <ul style="list-style-type: none"> Montant forfaitaire pour le transport international basé sur le coût moyen réel par zone Montant forfaitaire pour les frais de passeport Montant forfaitaire pour frais d'installation Montant forfaitaire pour les vaccins obligatoires ou recommandés selon les zones Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Demande (candidatures reçues) Nombre de projets soutenus Nombre de participants Tranche d'âge, sexe Les destinations Questionnaire d'évaluation 3 mois après la réalisation du projet: <ul style="list-style-type: none"> Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ Les retombées pour le participant Le taux de retour en action des participants (en emploi, aux études) Part des projets initiés par LOJIQ

VOLET

CHANTIERS COLLECTIFS D'INSERTION

OBJECTIFS

Offrir aux organismes d'aide à l'emploi la possibilité de réaliser un projet de groupe formateur à l'étranger avec des jeunes éloignés du marché du travail afin de favoriser leur retour aux études ou leur intégration en emploi.

Pour les participants

- Se mettre en mouvement, briser l'isolement
- S'engager dans une démarche de retour en emploi ou aux études
- Découvrir leur capacité, reprendre confiance en eux, acquérir et développer des habiletés personnelles et compétences transversales relatives à l'employabilité
- Développement des habiletés et attitudes recherchées par les employeurs
- Renforcer l'employabilité, élargir l'horizon professionnel

Pour la société

- Bénéficier du retour en emploi ou aux études de jeunes éloignés du marché du travail
- Réduire le nombre de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF)
- Soutenir l'intégration en emploi et la qualification de la main d'œuvre des jeunes non diplômés

MISE EN OEUVRE DU VOLET CHANTIERS COLLECTIFS D'INSERTION

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> 18 à 35 ans Jeunes à risque de chômage prolongé, prestataire de l'assurance-emploi ou d'une aide financière de dernier recours, sans emploi ou sans soutien public du revenu (NEEF) Ce programme est développé en lien avec des organismes d'aide à l'emploi qui œuvrent auprès de jeunes en démarche d'insertion sociale et professionnelle
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> Préparation prédépart : de 6 à 16 semaines à temps plein Séjour à l'étranger : de 2 à 4 semaines Suivi au retour : de 1 à 3 semaines à temps plein
CRITÈRES DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> Critères généraux de LOJIQ Situation du candidat par rapport au marché de l'emploi, pertinence du profil en regard des objectifs et retombées visées Adéquation entre le programme de séjour et les objectifs <ul style="list-style-type: none"> Consistance et qualité des activités prévues Potentiel d'acquisition d'habiletés, compétences et de retombées en termes d'intégration socioprofessionnelle Pertinence et solidité du partenaire à l'étranger, qualité de l'encadrement et capacité d'accueil Qualité de l'encadrement offert par l'organisme d'aide à l'emploi Pertinence des activités de préparation (insertion socioprofessionnelle et employabilité, aspects logistiques, relations interculturelles, campagnes de financement, formation linguistique) et de retour prévues (retour sur l'expérience vécue, bilan et mise en action)
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les destinations internationales
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après), aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion Soutien financier : <ul style="list-style-type: none"> montant forfaitaire pour le transport international basé sur le coût moyen réel par zone montant forfaitaire pour les frais de passeport montant forfaitaire pour les vaccins obligatoires ou recommandés selon les zones Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Demande (candidatures reçues) Nombre de projets soutenus Nombre de participants Tranche d'âge, sexe Les destinations Questionnaire d'évaluation après la réalisation du projet : <ul style="list-style-type: none"> Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ Les retombées pour le participant Suivi auprès des organismes d'aide à l'emploi (fin de projet/après 3 mois) : <ul style="list-style-type: none"> Le taux de retour en action des participants (en emploi, aux études)

PROGRAMME ENGAGEMENT CITOYEN

Ce programme s'adresse aux jeunes qui désirent acquérir des compétences citoyennes. Il permet aussi aux participants d'orienter ou de stabiliser leur parcours professionnel et de vie par la réalisation de projets liés à des enjeux sociaux, citoyens et collectifs.

Afin d'offrir un service plus personnalisé, le programme Engagement citoyen restructuré sera déployé sous trois volets :

- **Actions citoyennes** : soutien aux personnes socialement impliquées qui désirent réaliser un projet de mobilité en lien avec leur parcours engagé au Québec.
- **Volontariat** : projets d'utilité collective dans le but de se familiariser avec les notions de solidarité, de collaboration et d'engagement citoyen.
- **Développement durable** : projets touchant des enjeux environnementaux en cohérence avec la mission du Fonds vert et les engagements pris par le gouvernement du Québec dans le cadre de la COP 21.

89% des participants souhaitent s'engager davantage dans des activités à caractère citoyen au Québec

Les retombées du programme actuel illustrent que :

- **89%** des participants souhaitent s'engager davantage dans des activités à caractère citoyen au Québec
- **75%** se sentent plus responsables de leurs actions et de leurs obligations depuis la réalisation de leur projet.

En 2016, sachant que les perspectives favorables de ce programme viennent rejoindre la majorité des participants de LOJIQ, soit les jeunes de 15 à 24 ans, qui est aussi le groupe d'âge qui affiche le plus haut taux de bénévolat au Québec (64 % des participants de LOJIQ ont entre 18 et 24 ans), le programme Engagement citoyen, bonifié des volets Volontariat et Développement durable, viendra consolider et renforcer les possibilités d'engagement et d'implication citoyenne des jeunes Québécois.

VOLETS DU PROGRAMME ENGAGEMENT CITOYEN

ACTIONS CITOYENNES	52
VOLONTARIAT	54
DÉVELOPPEMENT DURABLE	56

VOLET

ACTIONS CITOYENNES

OBJECTIFS

Soutenir les personnes socialement engagées qui désirent réaliser un projet à l'étranger en lien avec leur parcours engagé au Québec. Parmi les nombreuses thématiques, on retrouve la protection de l'environnement, le développement durable, l'engagement social et communautaire, les actions altermondialistes, l'économie sociale.

Pour les participants

- Appliquer et renforcer les aptitudes inhérentes à un bon exercice de la citoyenneté
- Améliorer leur compréhension des enjeux mondiaux
- Renforcer leur volonté de poursuivre et d'accroître leurs activités citoyennes

Pour la société

- Former de meilleurs citoyens ouverts sur le monde
- Favoriser la participation citoyenne
- Encourager l'accès des jeunes à des lieux décisionnels
- Assurer la représentation des idées des jeunes adultes
- Établir des réseaux de solidarité

MISE EN OEUVRE DU VOLET ACTIONS CITOYENNES

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> • 18 à 35 ans • Personnes engagées en tant que bénévoles dans un projet citoyen ou auprès d'un organisme de la société civile au Québec • Personnes souhaitant mettre en application et renforcer les aptitudes inhérentes à un bon exercice de la citoyenneté
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à un an maximum. • La durée du séjour doit être en adéquation avec l'atteinte des objectifs visés
CRITÈRES DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Critères généraux de LOJIQ • Adéquation entre l'activité prévue et l'engagement du jeune au Québec • Soutien d'un organisme du milieu attestant de la qualité du parcours engagé au Québec • Potentiel de retombées pour le participant et la société québécoise • Milieu d'accueil (pertinence du milieu en regard des objectifs, crédibilité, qualité de l'encadrement et des ressources mises à la disposition du participant) • Potentiel de partenariats et de développement de réseaux • Les projets peuvent résulter de dépôts volontaires ou être initiés par LOJIQ
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes destinations internationales • Potentiel de développement au Québec et dans les provinces canadiennes
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après) ; aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion. • Soutien financier : <ul style="list-style-type: none"> • 65 % du coût du transport international • Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence • Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec • Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Demande (candidatures reçues) • Nombre de projets soutenus • Nombre de participants • Tranche d'âge, sexe • Les destinations • Les secteurs d'activités couverts • Questionnaire d'évaluation 3 mois après la réalisation du projet : <ul style="list-style-type: none"> • Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ • Les retombées pour le participant • Les impacts pour la communauté d'origine et d'accueil • Part des projets initiés par LOJIQ

VOLET

VOLONTARIAT

OBJECTIFS

Soutenir les jeunes Québécois qui souhaitent s'engager dans un projet d'utilité collective afin de se familiariser avec les notions de solidarité, de collaboration et d'engagement citoyen.

Pour les participants

- Profiter d'un temps de transition pour se repositionner
- Être confronté à d'autres réalités et prendre conscience des enjeux de la communauté d'accueil
- Développer le sentiment de pouvoir changer les choses
- Se sentir valorisé, prendre confiance en soi
- Trouver sa place dans la société
- Expérimenter un contexte professionnel
- Développer des compétences diverses : générales, manuelles, relationnelles
- Développer des compétences transversales utiles pour leur vie de citoyen et pour leur avenir professionnel (ouverture d'esprit, adaptabilité, autonomie, responsabilité, fiabilité)

Pour la société

- Encourager l'implication des jeunes adultes dans la société et leur donner envie de participer à son édification
- Favoriser la création de liens entre individus et ainsi renforcer leur intégration dans un groupe et leur insertion dans la société
- Élargir les horizons des jeunes adultes et leur compréhension du Québec, du Canada et du monde
- Développer la capacité d'accueil et d'ouverture de la société et ainsi favoriser le « vivre ensemble »
- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes éloignés du marché du travail
- Réduire le nombre de jeunes adultes ni en emploi, ni aux études, ni en formation

MISE EN OEUVRE DU VOLET VOLONTARIAT

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> 18 à 35 ans Tous les jeunes du Québec diplômés ou non Les jeunes souhaitant acquérir des compétences citoyennes
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> De 8 semaines à 6 mois maximum
CRITÈRES DE SÉLECTION	<p>Sélection de l'organisme d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> Mandat et mission de l'organisme Pertinence du projet déposé Valeur ajoutée pour l'organisme d'accueil Raisons invoquées pour accueillir un volontaire Tâches proposées au volontaire Qualité de l'encadrement et des ressources mises à la disposition du volontaire (accueil, logement, place du jeune dans la structure d'accueil, conditions de travail et de vie, soutien linguistique et personnel...) L'accompagnement du volontaire tout au long de la réalisation du projet <p>Sélection du volontaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Critères généraux de LOJIQ Pertinence, intérêt et qualité du projet déposé Place du projet de volontariat dans son parcours de vie Valeur ajoutée pour le participant Correspondance adéquate entre le profil du volontaire et les tâches à réaliser Raisons invoquées pour réaliser un projet de volontariat (engagement pour les autres, expérience de vie, apprentissage sur soi, insertion) Niveau de motivation du jeune adulte à participer à un projet de volontariat Potentiel de retombées pour le participant
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> Régions du Québec Provinces canadiennes Francophonie internationale
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après) ; aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion Soutien financier : <ul style="list-style-type: none"> Indemnités selon la destination et la durée du séjour Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> La demande (candidatures reçues) Nombre de projets soutenus Nombre de participants Tranche d'âge, sexe Les destinations, la part de projets réalisés localement, dans une autre région au Québec, dans une autre province canadienne et en Francophonie Questionnaire d'évaluation, maximum 3 mois après la réalisation du projet : <ul style="list-style-type: none"> Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ Les retombées pour le participant Les impacts sur la communauté d'origine et d'accueil

VOLET

DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS

En cohérence avec la mission du Fonds vert et les engagements pris par le gouvernement du Québec dans le cadre de la COP 21, le programme soutient les jeunes Québécois souhaitant s'engager dans un projet de développement durable touchant des enjeux environnementaux variés, tels que :

- la lutte contre les changements climatiques
- l'efficacité énergétique et les énergies et technologies vertes
- la protection de l'environnement
- la préservation de la biodiversité
- l'économie verte: développement économique et social
- la gestion de l'eau
- la gestion des matières résiduelles

Pour les participants

En matière de développement durable, dimension environnementale :

- Approfondir leur connaissance d'un ou de plusieurs enjeux spécifiques
- Appliquer et renforcer les aptitudes inhérentes à de bonnes pratiques
- Améliorer leur compréhension des enjeux mondiaux
- Développer des collaborations avec des partenaires mondiaux
- Rendre possible la participation des jeunes à des activités de réseautage et d'échange d'expertise

Pour la société

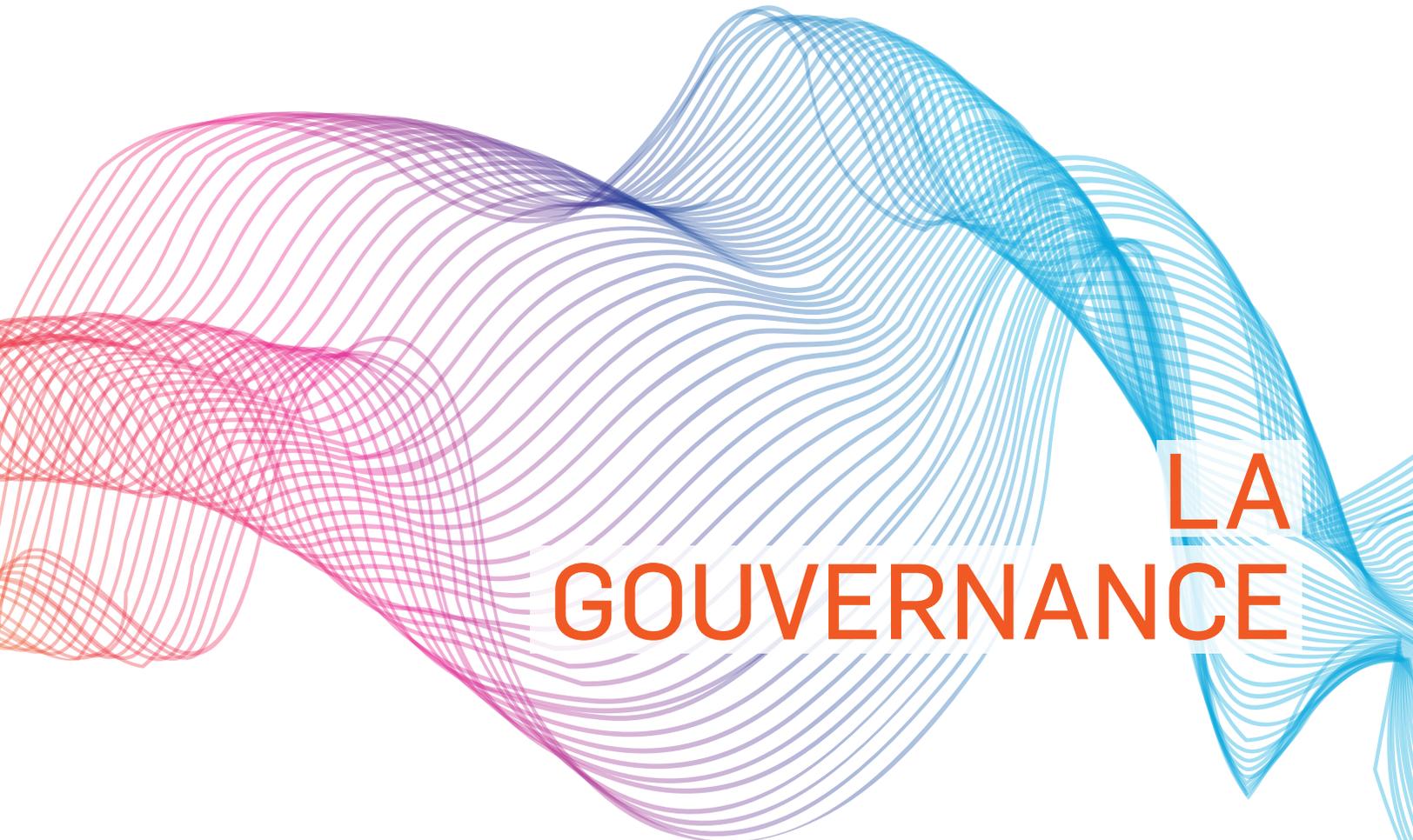
En matière de développement durable, dimension environnementale :

- Contribuer à la sensibilisation et à la formation de la population ; encourager les gestes écoresponsables
- Appuyer les initiatives des jeunes en faveur des différents enjeux
- Diffuser l'expertise et les savoirs du Québec
- Intensifier la coopération avec des partenaires nationaux et internationaux sur des projets jeunesse
- Appuyer la promotion du développement durable dans l'espace francophone
- Assurer la représentation des idées des jeunes adultes
- Former de meilleurs citoyens sensibilisés aux bonnes pratiques en matière de développement durable
- Contribuer au développement des connaissances et de l'innovation en matière de développement durable
- Contribuer à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020
- Contribuer à l'effort du Québec pour la réduction des gaz à effet de serre

MISE EN OEUVRE DU VOLET DÉVELOPPEMENT DURABLE

CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> 18 à 35 ans Personne souhaitant mettre en application, renforcer ou diffuser ses connaissances en matière de développement durable Personnes engagées en tant qu'acteurs du développement durable au sein de la Francophonie
DURÉE DE SÉJOUR	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à un an maximum La durée du séjour doit être en adéquation avec l'atteinte des objectifs visés
CRITÈRES DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> Critères généraux de LOJIQ Adéquation entre le parcours au Québec et l'activité prévue à l'international Pertinence du programme de séjour et confirmation des partenaires d'accueil Potentiel de retombées pour le participant et la société québécoise Potentiel de partenariats et de développement de réseaux Les projets peuvent résulter de dépôts volontaires ou être initiés par LOJIQ
TERRITOIRES VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> Francophonie internationale
PRESTATIONS ET SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> Conseil, orientation et accompagnement du projet (avant, pendant et après) ; aide à la recherche de partenaires, évaluation des milieux d'accueil, logistique et promotion. Soutien financier : <ul style="list-style-type: none"> Bourse forfaitaire selon la destination (sert à couvrir une partie des frais de transport international, techniques, transport de matériel, transport local, visas, vaccins) Assurance responsabilité civile, montant forfaitaire pour assurance voyage, soins médicaux d'urgence Appui supplémentaire pour les participants des régions éloignées du Québec Évaluation et remise d'une attestation après la réalisation du projet à l'international
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Demande (candidatures reçues) Nombre de projets soutenus Nombre de participants Tranche d'âge, sexe Les destinations Les secteurs d'activités couverts Questionnaire d'évaluation 3 mois après la réalisation du projet : <ul style="list-style-type: none"> Le taux de satisfaction des services offerts par LOJIQ Les retombées pour le participant Les impacts pour la communauté d'origine et d'accueil Part des projets initiés par LOJIQ





LA GOUVERNANCE

LA FORME	60
FONDEMENTS DU MODE DE GESTION	67
DEUX VOILETS MAJEURS DE LA MISE EN OEUVRE	70

UNE GOUVERNANCE SIMPLIFIÉE ET REPRÉSENTATIVE

Parmi tous les aspects liés à la gouvernance, voici trois volets qui ont un impact majeur sur les opérations de LOJIQ :

- la forme de sa structure constitutive
- les fondements importants de son mode gestion
- la mise en œuvre de son mandat.

1 LA FORME¹

A. LES OFFICES À L'ORIGINE, AVANT LE REGROUPEMENT LOJIQ

Entre 1968 et 2000, le gouvernement du Québec a créé trois offices de mobilité internationale : l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ, en 1968), l'Agence qui deviendra l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ, en 1984) et l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ, en 2000).

L'OFQJ et l'OQWBJ reposent sur deux ententes bilatérales, l'une entre la France et le Québec et l'autre entre la Communauté française de Belgique et le Québec. Ces deux Offices sont co-présidés par le ministre responsable, de part et d'autre, et sont administrés par un conseil d'administration binational² (50 %-50 %) et dirigé par un secrétaire général, de part et d'autre.

L'OQAJ est un organisme gouvernemental qui dispose de sa loi constitutive relevant d'un ministre responsable, administré par un conseil d'administration et dirigé par un président-directeur général.

Au fil des ans, les Offices ont relevé tour à tour d'un ministre :

- des Communications, de la Jeunesse, Loisirs et Sports
- des Affaires intergouvernementales
- des Petites et Moyennes entreprises
- des Affaires internationales
- de la Culture et des Communications
- du vice-premier ministre – Affaires internationales, Immigration, Communautés culturelles et Francophonie
- des Relations internationales.

Les conseils d'administration et les dirigeants (secrétaires généraux et président-directeur général) sont nommés par décrets du gouvernement.

1 NDLR : La présente section s'appuie sur une volonté de SIMPLIFICATION des structures juridiques actuelles de LOJIQ ; nous avons voulu illustrer cette question de la manière la plus claire possible mais... puisque notre structure actuelle est complexe, l'explication et les propositions qui en découlent peuvent le sembler tout autant.

2 Le Québec et la France ont modifié l'entente OFQJ en décembre 2011 pour y insérer une nouvelle structure, les Conseils de section (deux sections : Québec et France). Ceci a conféré un rôle plus général au conseil d'administration (axes stratégiques et orientations) et un rôle plus spécifique aux conseils de section respectifs (ainsi, les administrateurs québécois réunis en conseil de section adoptent désormais les programmes, les budgets, le rapport annuel québécois (bilans d'activités et financiers). Une nouvelle entente de coopération bilatérale entre le Québec et la Communauté française de Belgique (CfB) est actuellement en élaboration.

En résumé, à l'origine des Offices, **AVANT** la création du regroupement LOJIQ :

- **3** Offices distincts
- **1** ministre responsable commun aux 3 Offices
- **3** conseils d'administration distincts
- **3** dirigeants distincts
- **3** équipes distinctes de permanents
- **3** rapports annuels distincts déposés à l'Assemblée nationale.

B. LA CRÉATION DU REGROUPEMENT LOJIQ : UN GUICHET UNIQUE

En 2005, le gouvernement, par l'entremise de la ministre des Relations internationales, madame Monique Gagnon-Tremblay, a pris la décision de regrouper des entités juridiques distinctes. On recherchait avant tout des économies d'échelle et l'implantation d'un seul et même tronc commun de services pour les jeunes participants : un guichet unique.

La première étape du regroupement a été de confier la direction des trois Offices existants à une seule et même personne qui se voyait cumuler trois postes de dirigeant. Ce dirigeant « commun » a mis en place une structure qui éliminait les doublons : les services d'animation et programmes, d'administration et de communications qui existaient de façon distincte dans chacun des Offices ont été transformés au profit d'une seule entité par secteur d'activité pour l'ensemble des Offices.

Un aspect n'a pas été fusionné: le maintien d'entités juridiques distinctes³. C'est la prérogative du gouvernement d'en décider. C'est la responsabilité de LOJIQ d'aménager la gestion du dispositif avec le plus d'efficacité possible dans les circonstances.

Au fil du temps, dans le but d'optimiser la gouvernance des Offices, des solutions alternatives ont été aménagées afin de simplifier au maximum la gestion d'entités juridiquement différentes. Parmi ces « mécanismes », l'introduction d'un **label commun « LOJIQ », appellation légalement enregistrée, a été mis en place comme outil de visibilité commune et de marketing unificateur.**

Un aspect n'a pas été fusionné : le maintien d'entités juridiques distinctes. C'est la prérogative du gouvernement d'en décider. C'est la responsabilité de LOJIQ d'aménager la gestion du dispositif avec le plus d'efficacité possible dans les circonstances.

3 Trois offices régis par deux lois du Québec :

Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ), L.R.Q., c. O-5.1

Loi reconnaissant des organismes visant à favoriser les échanges internationaux pour la jeunesse (OFQJ-OQWBJ), L.R.Q., chapitre O-10

Création de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ)

En 2009, dans la foulée de la création du regroupement LOJIQ, un nouvel office, l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) a vu le jour. Des dispositions légales, dans la loi constituant l'OQMJ, ont été rédigées pour répondre à deux besoins : ouvrir toutes les destinations mondiales aux jeunes du Québec qui le réclamaient et, dans le cas qui nous intéresse, fournir un cadre juridique permettant une gestion intégrée de quatre Offices distincts.

- Dans sa loi constitutive⁴, l'OQMJ, le dernier-né et quatrième Office, s'est vu attribuer des pouvoirs supplémentaires permettant de gérer conjointement les quatre Offices sur une base consensuelle :

Article 5 de la loi de l'OQMJ :

L'Office, en collaboration avec le Centre de services partagés du Québec, le cas échéant, fournit à l'Office franco-québécois pour la jeunesse, à l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse et à l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, dans la mesure et aux conditions que chacun détermine, des services de gestion des ressources financières, humaines, matérielles et technologiques.

- Un représentant de chacun des trois autres Offices, désigné par décret gouvernemental, siège à titre de représentant de son Office réunissant ainsi toutes les parties prenantes :

Article 8 de la loi de l'OQMJ :

Les affaires de l'Office sont administrées par un conseil d'administration composé d'au moins cinq membres, nommés par le gouvernement, dont le président du conseil et le président-directeur général ainsi qu'un représentant de chacun des organismes suivants: l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Office Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse et l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse.

Les dispositions de la loi ont ainsi permis la mise en place d'une seule structure opérationnelle ainsi que l'adoption de ratios de partage des dépenses communes (validés par le Vérificateur général).

La loi de l'OQMJ a aussi permis la signature d'une seule entente de financement par bailleur de fonds publics pour l'ensemble LOJIQ (sauf le MRIF) ; par exemple, auparavant nous devions signer quatre ententes distinctes avec le ministère de l'Éducation, une par Office. Quatre ministères, seize ententes...

Donc, dès la création de l'OQMJ, grâce à des dispositions spécifiques de la loi qui le constitue, le guichet unique LOJIQ regroupe quatre Offices sous une gestion commune. Cela a généré de nombreuses transformations et améliorations tel que nous l'avons exposé dans le présent document. C'est ce que nous avons appelé la **phase 1** du développement de LOJIQ, une première rationalisation des ressources.

Ces changements ont mobilisé le personnel vers la création de valeur ajoutée dans tous les domaines d'activités de l'organisation. Les retombées vont bien au-delà du simple regroupement et LOJIQ se présente aujourd'hui comme une ressource moderne, innovante, soutenue par des technologies de pointe et adaptée aux besoins actuels des jeunes. **Les services sont de facto fusionnés.**

La mise en commun des services de mobilité sous une bannière commune a rapporté de nombreux dividendes pour les participants, le personnel, la programmation, la gestion, les communications et les relations avec les partenaires.

Ce qui se passe en pratique : aujourd'hui, toutes les ressources humaines de LOJIQ travaillent en mode transversal, toutes les ressources matérielles sont mises en commun, tous les services offerts sont analogues. Globalement, **les opérations sont aujourd'hui harmonisées en une seule unité d'opération.**

Une distinction demeure, qui maintient **quatre silos décisionnels** : chaque Office a son propre conseil d'administration, son propre « mode d'emploi » sur la base de sa définition juridique. **Les services sont de jure non fusionnés.**

Il existe aujourd'hui quatre Conseils d'administration avec des administrateurs différents, assortis de toutes les redditions de compte qui en découlent : vérification, adoption du budget, rapport d'activités, états financiers, réunions du CA... **tout est multiplié par quatre.**

⁴ Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ), L.R.Q., chapitre O-5.2

En résumé, **DEPUIS la création du regroupement LOJIQ, phase 1 du développement :**

- **4** Offices distincts
- **1** ministre responsable commun aux 4 Offices
- **4** conseils d'administration distincts
- **1** dirigeant commun pour les 4 Offices
- **1** équipe de permanents
- **1** offre harmonisée de services et ouvertes à toutes les destinations internationales
- **4** rapports annuels **regroupés en un seul document** (rapport «LOJIQ») déposés à l'Assemblée nationale.

Des progrès importants ont été réalisés quant à une gestion courante unique et intégrée. Mais pour atteindre un niveau plus élevé d'efficacité, il faut remettre en question la structure juridique actuelle. **C'est ce que nous proposons.**

C. SIMPLIFIER POUR OPTIMISER : UNE NOUVELLE PROPOSITION

Pourquoi quatre Offices ?

D'abord, deux Offices sur quatre, l'OFQJ et l'OQWBJ reposent sur des ententes bilatérales. C'est une chance pour les jeunes et pour le Québec d'avoir créé ces deux organismes. Il sont les témoins d'une incroyable complicité qui s'est développée entre des États et dont les fruits sont innombrables. **IL FAUT CONSERVER** ces relations privilégiées qui nous offrent une proximité unique avec le berceau de l'Amérique française et le point de convergence avec toutes les institutions européennes.

Ils sont plusieurs dizaines de milliers de jeunes de chez nous, de France et de Belgique francophone à avoir participé à la construction de ce précieux pont sur l'Atlantique. Il faut poursuivre ces échanges spécifiques afin de poursuivre l'édification de ce majestueux ouvrage forgé de multiples partenariats aux retombées très concrètes.

Comment y arriver si, du côté québécois, on sent l'urgence de moderniser et simplifier les structures de gouvernance de nos outils de mobilité ?

On sent l'urgence de moderniser et simplifier les structures de gouvernance de nos outils de mobilité.

D'abord, il faut admettre que ces relations privilégiées et, surtout, leurs impressionnantes retombées, sont avant tout le fait des jeunes qui y ont évolué, bien avant les structures de l'organisation qui soutiennent leur mobilité.

Ensuite, il faut continuer d'administrer les ententes bilatérales (avec la France et la Communauté française de Belgique) mais en les **adaptant** aux besoins de gouvernance d'un guichet unique de services québécois. Nous proposons donc de maintenir ces ententes bilatérales qui seront gérées selon les modalités prévues aux dites ententes – **ce qui ne change rien aux relations actuelles et souhaitées entre les parties** – mais qui seront dorénavant, côté québécois, intégrées administrativement comme des programmes administratifs d'une même entité juridique – **ce qui allège considérablement la structure actuelle.**

En fait, la question ne se poserait pas si on n'avait pas regroupé les Offices en une gestion unique. Mais on peut aussi dire que la question ne se poserait plus puisque les Offices isolés en silos financiers ne seraient plus viables aujourd'hui n'eût été les très importantes économies réalisées par le regroupement et le contexte financier « baissier » des quinze dernières années qui sera explicité dans la prochaine section « Financement ».

Autre cas : l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ). Créé en l'an 2000 à l'occasion du Sommet des Amériques qui se tenait alors dans la ville de Québec, il ouvrait les portes des Amériques à toute la jeunesse du Québec. Il est juridiquement constitué sur le même modèle législatif que l'OQMJ (mises à part les dispositions pour la gestion commune des Offices dans la loi de l'OQMJ). La question se pose, quelle est la distinction entre l'OQMJ et l'OQAJ outre les territoires ? Il faut revoir dans le contexte d'aujourd'hui les raisons pour lesquelles nous maintenons la structure juridique de l'OQAJ.

La situation actuelle est la suivante : des administrateurs différents sur chacun des quatre conseils d'administration doivent prendre des décisions en fonction du même dispositif intégré de gestion.

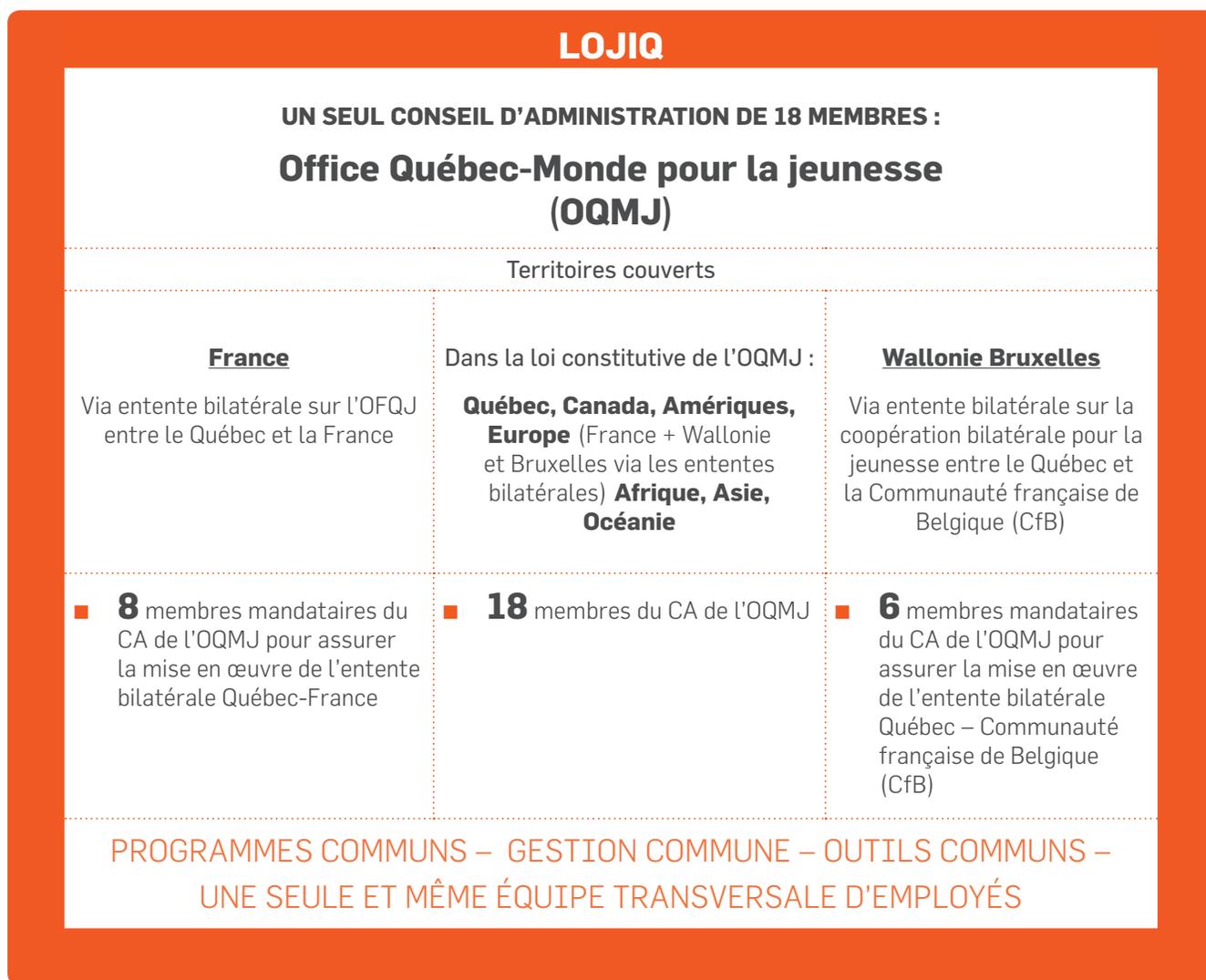
Les membres des conseils d'administration adoptent **les mêmes dépenses de ressources humaines et de fonctionnement** réparties entre les Offices selon une formule de ratios avalisés par le Vérificateur général. On approuve des **programmations communes** aux quatre Offices. On appuie une **stratégie de communications partagée** par toutes les constituantes. Ce qui est maintenu comme différenciation entre les Offices s'établit désormais sur la simple différence des territoires desservis.

C'est possible de continuer d'opérer ainsi, nous le faisons depuis plusieurs années. Mais est-ce une manière optimale et efficiente de gérer ?

Propositions de LOJIQ

- **LOJIQ propose** de regrouper toute l'administration au sein d'**UNE SEULE et MÊME ENTITÉ JURIDIQUE = l'OQMJ**.
- **LOJIQ propose** l'abolition de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) par l'abrogation de sa loi constitutive.
- **LOJIQ propose** l'amendement de la loi de l'OQMJ pour, notamment, y ajouter le territoire des Amériques.
- **LOJIQ propose** l'amendement de la loi de l'OQMJ pour notamment, y ajouter le territoire de la France via l'entente bilatérale OFQJ entre les gouvernements du Québec et de la France.
- **LOJIQ propose** l'amendement de la loi de l'OQMJ pour, notamment, y ajouter le territoire de la Wallonie-Bruxelles via l'entente de coopération bilatérale pour la jeunesse entre les gouvernements du Québec et de la Communauté Française de Belgique.
- **LOJIQ propose** l'amendement de la loi de l'OQMJ pour, notamment, élargir ses activités de mobilité à tout le territoire du Québec et des provinces et territoires canadiens.
- **LOJIQ propose** de nommer **18** administrateurs sur le conseil d'administration de l'OQMJ, dont un président du conseil et un président-directeur général.
- **LOJIQ propose** de nommer **8** administrateurs de l'OQMJ parmi ses 18 administrateurs à titre de mandataires du CA de l'OQMJ afin de s'assurer que les conditions prévues à l'entente bilatérale entre les gouvernements français et québécois sur l'OFQJ soient exécutées et réalisées conformément à ladite entente bilatérale.

- **LOJIQ propose** de nommer **6** administrateurs de l'OQMJ parmi ses 18 administrateurs à titre de mandataires du CA de l'OQMJ afin de s'assurer que les conditions prévues à l'entente de coopération bilatérale pour la jeunesse entre les gouvernements québécois et de la Communauté française de Belgique soient exécutées et réalisées conformément à ladite entente bilatérale.
- **LOJIQ propose** de modifier, aux fins d'adaptation, la Loi reconnaissant des organismes visant à favoriser les échanges internationaux pour la jeunesse, L.R.Q., chapitre O-10, loi qui enchâsse les ententes bilatérales de l'OFQJ et de l'OQWBJ.



Ces modifications peuvent faire l'objet d'un seul projet de loi et permettraient de réunir les quatre Offices actuellement existants en un seul conseil d'administration, celui de l'OQMJ, qui serait habilité à prendre des décisions pour l'ensemble des activités.

La nomination de certains membres du CA de l'OQMJ à titre de mandataires du CA de l'OQMJ pour l'une ou l'autre des ententes bilatérales (France et Communauté française de Belgique) assure l'encadrement de la mise en œuvre des résultats souhaités par les parties. Sur les plans formel, diplomatique et politique, ceci permet de continuer de faire évoluer ces relations exceptionnelles.

Quelle différence avec la situation actuelle ? Sur le plan des obligations bilatérales formelles, aucune. Sur le plan des obligations administratives actuelles et redditions de compte distinctes de chaque Office, une énorme différence qui passe par une réduction et une simplification très importante des opérations.

Bref, il faut adapter les moyens aux objectifs de simplification de la gouvernance. Pour la partie française et la partie Wallonie-Bruxelles, il n'y a pas de différence ; les ententes sont respectées et appliquées selon les termes établis. Au Québec, la situation est toute autre pour la gestion courante qui serait à juste titre rationalisée en une seule entité administrative, ce qui générerait une économie majeure de temps, de rapports administratifs et de manipulations normatives et comptables, donc d'argent.

Ceci entraîne plus d'efficacité : désormais un seul conseil d'administration superviserait l'ensemble des opérations pour tous les territoires, un seul dirigeant (comme c'est le cas depuis 2005) continuerait de gérer l'ensemble des dossiers (programmes, administration, finances, communications).

Donc, résumons : dans la relation bilatérale concernée, les échanges se poursuivraient selon les règles propres aux ententes établies entre les gouvernements pour le territoire visé par ladite entente.

En résumé, **si les propositions de LOJIQ sont mises en application (phase 2):**

- 1 Office central de mobilité, l'OQMJ, assorti de deux programmes issus de deux ententes bilatérales
- 1 ministre responsable
- 1 conseil d'administration central, l'OQMJ, assorti de deux « sous-comités » permanents régis par des ententes bilatérales, l'OFQJ et l'OQWBJ
- 1 dirigeant
- 1 équipe de permanents
- 1 offre intégrée de services avec ajout des territoires du Québec et des provinces et territoires canadiens
- 1 rapport annuel déposé à l'Assemblée nationale.

Pourquoi garder les noms « OQMJ » et « LOJIQ » ?

Cette question n'a pas fait l'objet d'une analyse approfondie dans le présent document ; ce sujet fera sûrement l'objet d'autres questionnements à d'autres niveaux. À ce stade, disons que nous y trouvons des avantages :

- L'**OQMJ**, à titre de constituante juridique centrale de notre proposition, se décline à notre avis autant pour la mobilité internationale qu'interrégionale. Un Office pour le Québec et pour le Monde à la disposition de la jeunesse québécoise.
- **LOJIQ** y trouve également sa place. Même si l'OFQJ et l'OQWBJ seraient intégrés à la gouvernance de l'OQMJ en tant que programmes, les appellations spécifiques demeurent dans le cadre des relations bilatérales officielles. Et ceci est une bonne chose.

Comme nous l'avons constaté depuis la création de LOJIQ, il faut avoir une identité rassembleuse qui peut s'exprimer pour l'ensemble des constituantes. LOJIQ a aujourd'hui beaucoup plus de visibilité et s'est implanté auprès de notre clientèle et dans le paysage de nos nombreux partenaires. Cela nécessite plusieurs années pour atteindre un tel niveau de rayonnement et de notoriété.

L'appellation LOJIQ nous permet également de décliner vers d'autres constituantes telle la « Fondation LOJIQ », un organisme sans connotation gouvernementale qui s'adresse aux secteurs privé et institutionnel.

2 FONDEMENTS DU MODE DE GESTION

La présente sous-section aborde des points d'ancrage de l'action de LOJIQ. Elle regroupe, dans l'ordre, les quatre points suivants :

- la mission et la vision de LOJIQ
- la représentativité des administrateurs
- les indicateurs
- la politique de développement durable.

MISSION ET VISION

L'ensemble du cadre de gestion de LOJIQ doit converger vers **le cœur de sa mission** : les jeunes adultes du Québec impliqués dans une activité de mobilité au Québec, au Canada ou dans l'espace international ainsi que les jeunes adultes hors Québec qui y viennent.

Il repose aussi sur une **vision**⁵, celle qui est résumée dans la « Planification stratégique 2010-2015⁶ » :

Premier opérateur en mobilité internationale des jeunes adultes québécois sur tous les continents, LOJIQ est en 2015 un lieu de référence qui, ouvert sur le monde et l'interculturel, permet aux jeunes d'acquérir une expérience de formation et de perfectionnement. Présent auprès de réseaux de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, LOJIQ joue pleinement son rôle de leader quant à la veille, l'expérimentation et la réflexion sur la mobilité internationale jeunesse. Reconnu pour son apport à la société, LOJIQ positionne la jeunesse au cœur de la mise en œuvre des politiques, des stratégies et de l'action internationale du Québec.

Ainsi en 2015, au terme de la période couverte par le cadre de planification 2010-2015, LOJIQ est un organisme connu et reconnu :

- par son écoute des jeunes du Québec et d'ailleurs
- en tant que leader et animateur de réseaux de réflexion et de référence sur la mobilité internationale jeunesse
- à titre d'acteur majeur du développement international du Québec
- par la mise en place de son modèle organisationnel innovateur.



Ces aspects fondamentaux de la gouvernance de LOJIQ seront revisités dans la nouvelle planification stratégique 2016-2020.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION PLUS REPRÉSENTATIF

Le mode de gestion de LOJIQ, comme nous le proposons, serait idéalement régi ainsi :

- **une** loi cadre (plutôt que trois)
- le/la ministre à qui incombe la responsabilité des Offices
- **un** Conseil d'administration (plutôt que quatre)
- un dirigeant responsable de la direction et de la gestion
- une équipe d'employés pluridisciplinaires qui adhèrent à un cadre de gestion participative.

Un tel modèle, pour donner tous ses fruits, doit optimiser ses approches ; pour y arriver, il doit favoriser la transparence, l'efficacité et le respect à tous les niveaux du cadre hiérarchique, notamment par des communications ouvertes entre les parties prenantes.

5 Pour un énoncé global sur la vision de LOJIQ, voir le texte intitulé « Essai sur la vision de LOJIQ » : lojiq.org/publication/Annexe-VisionLOJIQ-RapportAnnuel.pdf

6 **Annexe 4** : Planification stratégique de LOJIQ 2010-2015.

Un mode de gestion doit aussi être représentatif de la clientèle qu'il dessert, ses principaux «actionnaires», en l'occurrence les jeunes adultes entre 18 et 35 ans. Actuellement, les conseils d'administration de LOJIQ sont représentatifs de deux réalités : le gouvernement et la société civile. **50%** des membres proviennent des rangs gouvernementaux, **50%** de la société civile. On ajoute également le critère d'une représentativité égale de femmes et d'hommes.

- **LOJIQ propose** que les règles sur la nomination des membres du conseil d'administration établissent formellement que **50%** de tous les membres nommés, soit **9 sur 18**, soient **âgés entre 18 et 35 ans** en spécifiant que lesdits membres soient âgés d'au maximum 35 ans au terme du mandat pour lequel ils sont nommés.

INDICATEURS

Le mode de gestion doit aussi s'astreindre à une discipline rigoureuse, l'**évaluation de ses retombées** assortie d'un **processus d'amélioration continue** et, par le fait même, l'application des mécanismes mis en œuvre pour y arriver.

À ces fins, un outil majeur d'évaluation a été élaboré afin de faire ressortir des indicateurs qui nous permettent de prendre la mesure des impacts de nos programmes sur notre clientèle.

LOJIQ administre un service direct aux jeunes adultes du Québec et de l'étranger. Ces derniers peuvent postuler pour un projet de mobilité internationale dans des programmes qui doivent répondre aux défis des générations actuelles et futures appelées à être plus qualifiées, innovantes et ouvertes sur le monde afin de se démarquer et faire briller le Québec.

Depuis 1968, ces programmes ont évolué tout comme les besoins de la société québécoise. Le dépôt des présentes propositions d'actualisation de nos programmes s'inscrit dans cette évolution.

En 2012, LOJIQ s'est doté d'indicateurs de résultats en lien avec la nouvelle arborescence de ses programmes dans le but de :

- 1. Cerner la portée de son action
- 2. Cibler ses interventions auprès des jeunes adultes québécois
- 3. Améliorer sa capacité de démontrer les résultats de son intervention et la valeur ajoutée de la mobilité internationale
- 4. Améliorer l'efficacité et l'efficience de l'organisation
- 5. Générer des connaissances à partir de la pratique et de la gestion de son fonctionnement.

Pour la première fois en 2015, LOJIQ a publié⁷ les résultats de la première évaluation des retombées d'une expérience de mobilité, produite à partir de l'analyse de **7 736 questionnaires complétés** entre le 1^{er} avril 2012 et le 7 mai 2015 par des participants aux programmes de LOJIQ (un taux de retour de 63%).

7 736 questionnaires
d'évaluation complétés
par des participants
aux programmes
de LOJIQ.

⁷ **Annexe 1** : Les résultats de la première évaluation des retombées d'une expérience de mobilité ont été publiés dans le rapport annuel LOJIQ 2014-2015 et sont disponibles en annexe du présent document.

La prochaine étape de la construction du cadre d'évaluation et d'indicateurs de LOJIQ consistera à élaborer des indicateurs pour les nouveaux volets de ses programmes et peaufiner les indicateurs déjà existants. De plus, nous sommes à mettre en place des outils qui pourront mesurer les retombées pour les communautés d'accueil.

Également une évaluation à plus long terme sera mise sur pied afin de mieux cerner les retombées de la mobilité internationale sur le parcours professionnel du participant. Pour y arriver nous ajouterons des coups de sonde auprès de nos anciens participants que nous rejoindrons dans un laps de temps encore plus éloigné de la fin de leurs projets.

Collaborations européennes

Par ailleurs, LOJIQ participe depuis deux ans à un projet européen qui porte sur l'évaluation et la valorisation des **compétences non formelles acquises** par les jeunes dans un projet de mobilité internationale au service de l'insertion socioprofessionnelle. L'objectif est d'élaborer un référentiel de ces compétences non formelles dans le cadre d'un projet de mobilité.

Pour ces travaux, LOJIQ est associé à l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), le Bureau international de la Jeunesse (BIJ), la section française de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), l'Union Wallonne des Entreprises et l'Institut Supérieur de Formation Permanente (INSUP). Les résultats et, conséquemment, les applications sont attendus à la fin de 2016.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Élément cardinal de la gouvernance de LOJIQ, son mode de gestion se loge à l'enseigne du développement durable. Suite à l'adoption de la Loi du développement durable par le gouvernement du Québec en 2006, LOJIQ a publié son premier Plan d'action de développement durable en 2008, dans lequel nous nous engageons à tenir compte des actions suivantes :

- Considérer les principes de développement durable dans l'analyse, la sélection et le développement de projets ;
- Effectuer une gestion écoresponsable des dossiers et de la relation avec la clientèle en mettant en place un logiciel de gestion de la relation client et en réduisant les demandes papier
- Intégrer l'Agenda 21 de la culture du Québec dans les actions destinées à nos employés, notre clientèle et nos partenaires régionaux, nationaux et internationaux
- Assurer l'équité dans l'accessibilité aux programmes de LOJIQ pour tous les jeunes du Québec en offrant un appui financier supplémentaire aux participants des régions éloignées (transport) et en favorisant une meilleure diffusion de nos actions et de nos projets auprès de cette clientèle.

LOJIQ appuie des projets innovateurs dans un contexte de coopération internationale, nationale et régionale. Il soutient des actions qui contribuent au développement et à l'épanouissement de la jeunesse québécoise. Il devient donc naturel et primordial d'impliquer les jeunes adultes dans notre démarche d'amélioration constante au regard :

- de la lutte contre les changements climatiques
- de l'innovation technologique verte
- de l'adoption de gestes écoresponsables
- de la promotion d'une citoyenneté active et plurielle
- de la persévérance et la réussite scolaire
- du développement économique, social et culturel du Québec
- du savoir-faire et du développement créatif et artistique
- de la sauvegarde et la transmission du patrimoine.

Au mois de mars 2016, LOJIQ publiera son nouveau Plan d'action de développement durable et mettra en place de nouvelles mesures qui engloberont les quatre dimensions du développement durable que sont l'environnement, l'économie, le social et la culture. Pour LOJIQ, le développement durable se définit comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une **vision à long terme** qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, économique et culturelle des activités de développement* ».⁸

8 Définition adoptée par le Québec dans la Loi sur le développement durable.

3 DEUX ASPECTS MAJEURS DE LA MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de la gouvernance de LOJIQ repose sur :

- sa façon d'encadrer la question régionale
- ses essentiels et très nombreux partenariats.

UNE POLITIQUE RÉGIONALE

On l'a évoqué précédemment, LOJIQ met en place des critères de sélection de ses participants reliés aux **retombées pour sa localité, sa région et sa communauté d'accueil**. Ceci témoigne de l'importance que nous accordons à **adapter notre offre de services aux besoins régionaux** et à assurer une **équité dans l'offre de services** pour nos jeunes issus de régions plus éloignées. A fortiori pour LOJIQ dans l'ajout de soutien à la mobilité à l'intérieur du Québec et des provinces et territoires canadiens.

Cela se traduit en premier lieu par le **soin méticuleux avec lequel nous veillons à assurer une bonne participation des jeunes des régions à nos activités**, grâce notamment à l'offre d'un panier de services adapté dont un financement d'appoint vers les aéroports internationaux et régionaux.

Mais l'action de LOJIQ en faveur du développement régional va bien au-delà. Les Offices s'attachent également à concevoir des projets qui s'inscrivent dans d'importantes **thématiques régionales** et qu'ils destinent à la clientèle exclusive des jeunes des régions. Ces projets étant de nature extrêmement variée, leurs retombées le sont tout autant: acquisition de nouvelles expertises jugées critiques pour l'avenir d'une région, perfectionnement de la main-d'œuvre en regard de besoins sectoriels locaux, développement d'un potentiel entrepreneurial insuffisamment exploité, renforcement de la vie culturelle d'une municipalité ou d'une circonscription.

Dénominateurs communs de toutes ces initiatives : leur **ancrage dans une perspective résolument régionale** et leur **ambition de contribuer à une occupation dynamique de l'ensemble du territoire québécois, incluant le Nord du Québec**. Ainsi la mobilité jeunesse s'affirme-t-elle, dans ce contexte, comme un important facteur d'enracinement des jeunes dans leur milieu et représente-t-elle une voie de compromis entre l'exode, temporaire ou définitif, qu'implique tout mouvement de migration régionale et l'irrépressible besoin de mobilité des jeunes.

La rencontre du Nord et du Sud du Québec

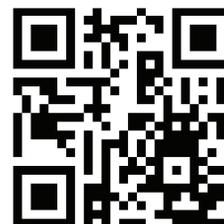
Au Québec, la réalité régionale peut aussi se définir selon un axe nord-sud. Selon qu'on soit du nord ou du sud, le tissu social et démographique ainsi que les structures organisationnelles et économiques sont très différentes.

Si la mobilité internationale regorge de vertus pour s'imprégner de l'interculturalité et ainsi retirer les nombreux bénéfices de la découverte de l'autre, il en est de même pour la mobilité intra Québec.

Le rapprochement des jeunes du nord et du sud du Québec est une richesse, un actif pour notre développement collectif. **Grâce à la proposition du SAJ, la perspective de soutenir de la mobilité sur le territoire québécois est une bouffée d'air pur**. Nous pouvons d'ores et déjà envisager des réciprocitys entre communautés du Nord et du Sud incarnées dans des échanges de jeunes qui se rendent dans l'autre « pôle » pour par la suite organiser l'accueil chez soi.

LOJIQ détient déjà une certaine **expertise dans ce type de projet**. En guise d'exemple, l'organisation d'une mission avec des jeunes du Nunavik, de la Baie James et de la Basse-Côte-Nord. À cette occasion, l'Ambassadeur de notre fondation (*la Fondation LOJIQ*), l'explorateur Bernard Voyer, organisait et accompagnait le groupe. LOJIQ en a produit un documentaire.

BANDE ANNONCE - VUE D'EN HAUT⁹ :



Il faut cependant faire preuve de circonspection quant au nombre de projets réalisables à l'intérieur d'une même année financière. Bien que l'idée de permettre un rapprochement entre jeunes du nord et du sud du Québec est très séduisante et assurément porteuse dans une politique d'occupation du territoire, il faut savoir que **ce type de mobilité est souvent plus coûteux financièrement que la mobilité internationale** (à titre d'exemple, un titre de transport Montréal – Kuujjuak coûte en moyenne trois fois plus cher qu'un aller-retour Montréal-Paris).

LOJIQ s'inscrit comme partie prenante de deux stratégies gouvernementales majeures, la **Stratégie maritime du Québec** et le **Plan Nord**. Nous voulons partager notre conviction que de tels **échanges entre le nord et le sud du Québec sont souhaitables, réalisables et rentables**. Il faut également s'assurer que les jeunes des nations amérindiennes et de la nation inuite y prennent part avec le même niveau d'accompagnement et de services offerts par LOJIQ, ce qui implique une nécessaire concertation avec les communautés locales et le développement de partenariats.

À la lumière des nouvelles perspectives de soutien à la mobilité à l'intérieur du territoire québécois :

- **LOJIQ propose** que soit reconnu le bien-fondé et la rentabilité d'une mobilité nord-sud intra Québec basée sur des projets de réciprocité entre jeunes adultes du territoire québécois.
- **LOJIQ propose** d'être intégré comme partenaire officiel du Plan Nord et de la Stratégie maritime du Québec et qu'à ce titre il puisse être soutenu dans l'élaboration de projets de mobilité nord-sud offrant des retombées concrètes dans les dimensions économique, sociale, environnementale et culturelle de ces stratégies gouvernementales.

DES PARTENARIATS ESSENTIELS

LOJIQ est intrinsèquement un vaste réseau de précieux partenariats. La mobilité ne peut être pleinement réussie que si elle s'appuie sur des réseaux de partenaires tant au Québec, au Canada et à l'étranger.

Au Québec, LOJIQ tisse des liens avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Présent dans toutes les régions du Québec, LOJIQ fonde ses interventions avec le soutien des réseaux d'établissements académiques, les organisations de soutien à la jeunesse ainsi que les OBNL et les mouvements associatifs.

⁹ *Vue d'en haut*, documentaire de Sébastien Rist pour LOJIQ - bande annonce en ligne sur <https://youtu.be/2ETyNLdpBUw>

Au niveau international, LOJIQ jouit d'un important réseau de partenaires. En plus de la force de ses partenaires bilatéraux en France et en Wallonie-Bruxelles, LOJIQ établit également des partenariats avec des organisations internationales vouées à la jeunesse, des institutions gouvernementales, le milieu associatif à l'étranger ainsi que de très nombreux partenaires qui offrent leur expertise pour recevoir un/e jeune en stage d'apprentissage (l'importante « **banque de stages** » de LOJIQ).

LOJIQ s'informe, participe aux échanges qui touchent la mobilité jeunesse et agit à titre d'observateur au sein de différents forums. Finalement, afin d'assurer le rayonnement international de ses actions et enrichir l'offre de mobilité internationale aux jeunes du Québec, LOJIQ conclue des ententes de réciprocité, au Québec et à l'étranger afin d'enrichir son offre de services. LOJIQ maintient également des liens étroits avec les postes consulaires présents au Québec et au Canada afin de faciliter la fluidité de la mobilité (visa, permis, droits, activités en commun).

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX AU QUÉBEC

Afin de réaliser sa mission, LOJIQ reçoit du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) le financement permettant de soutenir les opérations de chacun des Offices. **LOJIQ est associé au MRIF, le/la ministre en assume la responsabilité directe.** Le MRIF fournit une contribution financière au niveau de services directs aux participants et l'essentiel des fonds utilisés pour financer les frais indirects dont l'encadrement général et administratif ainsi que les frais inhérents au fonctionnement général. LOJIQ entretient des **liens avec plusieurs pupitres et directions du ministère ainsi qu'avec les représentations** à l'étranger auxquelles il envoie des stagiaires.

LOJIQ est partenaire du SAJ et s'inscrit dans l'actuelle Stratégie d'action jeunesse. Les principaux objectifs sont de favoriser la réussite éducative, d'enrichir l'expérience de formation, d'améliorer les conditions de vie, de soutenir les jeunes qui vivent des difficultés et d'encourager l'engagement social. Les nouvelles perspectives d'actualisation de nos programmes, grâce au soutien accru du SAJ, font de ce dernier un **partenaire de premier plan** en matière de développement de nos actions. **LOJIQ entend jouer un rôle très actif et innovant dans la prochaine Stratégie d'action jeunesse du Québec.**

Une entente avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (**MEESR**) permet de soutenir des étudiants pour la réalisation de sessions d'études ou d'activités créditées à l'étranger. Ce faisant, LOJIQ contribue à l'internationalisation croissante du milieu de l'éducation au Québec et au désir constant d'assurer la **réussite éducative** de la jeunesse québécoise.

Une entente avec **Emploi-Québec** qui a pris fin en 2014 permettait à LOJIQ d'assurer la réalisation de projets axés sur l'**insertion socioprofessionnelle pour des jeunes éloignés du marché du travail ou en difficulté d'accès à l'emploi.** Que ce soit par des projets individuels ou de groupes, sous forme de chantiers, LOJIQ soutenait ces mesures qui visaient le retour à l'école ou à l'emploi des jeunes adultes québécois sans emploi et ayant interrompu leur cheminement académique. Il s'agissait d'une mesure très performante d'Emploi-Québec : en moyenne 80 % des participants retournaient et demeuraient à l'école et/ou se trouvaient un emploi.

Grâce au soutien du SAJ et en partenariat, notamment, avec les **Carrefours jeunesse emploi,** LOJIQ peut envisager la remise en place de mesures pour ces jeunes que nous, comme société, avons intérêt à intégrer dans un **processus rentable** d'insertion socioprofessionnelle.

LOJIQ entretient aussi des collaborations et des partenariats avec des ministères et organismes dont les missions sont reliées au commerce extérieur, au développement économique, à la protection de la jeunesse, à l'éducation, à l'emploi, à la solidarité sociale, à la culture et à l'immigration. En guise d'exemple : la SODEC, Export Québec et aussi des gouvernements municipaux, notamment plusieurs collaborations avec la Ville de Montréal.

Enfin, **grâce à l'élargissement du mandat de LOJIQ aux provinces et territoires canadiens,** des partenariats gouvernementaux seront dorénavant possibles avec les instances fédérales, provinciales et municipales de tout le Canada, sans compter tout le secteur associatif et sans but lucratif.

RÉSEAUX INSTITUTIONNELS AU QUÉBEC

Dans son mandat de rejoindre les jeunes de partout au Québec, LOJIQ s'assure d'être en lien avec les différents acteurs qui oeuvrent sur le terrain. Ainsi, LOJIQ a su développer, depuis bientôt cinquante ans, d'importantes collaborations avec des structures telles le Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec, Place aux jeunes, le Regroupement des centres d'amitiés autochtones du Québec ou le Réseau des Jeunes Chambres de commerce du Québec pour ne nommer que ceux-là, ainsi qu'avec de très nombreux organismes régionaux et locaux, dans tous les domaines.

RÉSEAUX INSTITUTIONNELS INTERNATIONAUX

Présent auprès de plusieurs instances jeunesse internationales, LOJIQ a développé au fil du temps des **partenariats stratégiques avec d'importantes organisations internationales**, ce qui a pour effet de permettre à des jeunes du Québec d'accéder à des réseaux majeurs tels l'UNESCO, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Union Africaine, le Conseil de l'Europe, l'Organisation des États Américains (OÉA).

En guise d'exemple, LOJIQ travaille activement depuis deux ans avec le Conseil de l'Europe dans le cadre d'une **campagne contre la cyber intimidation**, « *Non à la haine* »; à ce titre, la section jeunesse du Conseil de l'Europe nous offre des **formations pour des jeunes Québécois** qui reviennent chez nous avec un coffre à outil pour aider à combattre ce fléau.



**MOUVEMENT CONTRE
LE DISCOURS
DE HAINE**

ENTENTES INTERNATIONALES BILATÉRALES

Les lois constituant l'OQMJ et l'OQAJ, à leur article 5 respectif, stipulent que : « L'Office peut, conformément à la loi, conclure une entente avec un gouvernement autre que celui du Québec, l'un de ses ministères, une organisation internationale ou un organisme de ce gouvernement ou de cette organisation ».

LOJIQs'appuie ainsi sur des **ententes de collaboration et de réciprocité conclues avec différents partenaires à l'étranger**, notamment l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), l'Organisation ibéroaméricaine de la jeunesse (OIJ), la Chancellerie de l'État de Bavière, la Generalitat de Catalunya, le Canton du Jura, la Région autonome des Açores.

Dans les Amériques, nous entretenons un **important et fécond partenariat avec l'Institut mexicain de la jeunesse** (IMJUVE / organisme fédéral) avec qui nous venons de renouveler une entente; cette convention facilite l'établissement d'autres ententes avec les États mexicains (l'Institut de la jeunesse du Jalisco, du Nuevo León, de Colima et bientôt de Puebla). Nous avons également signé des conventions avec l'Institut de la jeunesse du Chili et le Conseil national de la jeunesse du Guatemala.

JEUNES PARTENAIRES EN QUÊTE D'EXPERTISE

LOJIQ mobilise ses propres participants pour réaliser des projets. Par exemple, on fait appel à un jeune cinéaste qui agit à titre de participant LOJIQ (non rémunéré) pour soutenir la production d'un documentaire qui témoigne des réalisations de LOJIQ. C'est le cas de la jeune cinéaste Julie Corbeil dont le documentaire « *La Route de l'Eldorado* », un film portant sur la réinsertion (jeunes « décrocheurs ») et impliquant un partenariat entre LOJIQ et le CJE Shawinigan.

BANDE ANNONCE LA ROUTE DE L'ELDORADO¹⁰ :



Autre exemple, LOJIQ fait appel à des étudiants ou des jeunes de la relève entrepreneuriale pour faire réaliser des travaux. Par exemple, LOJIQ a confié plusieurs de ses travaux d'impression aux étudiants en communications graphiques d'un établissement collégial.

- **LOJIQ propose** que le gouvernement du Québec développe une partie de sa politique d'achat de biens et services auprès de jeunes qui débutent dans leur sphère d'expertise. LOJIQ est disposé à s'associer à d'autres partenaires intéressés afin de mettre en place et gérer une telle banque de jeunes offrant leur expertise et leur production.

PARTENARIATS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION HUMANITAIRE

En lien avec l'objectif de LOJIQ de permettre d'acquérir une formation qualifiante dans la foulée de sa formation, LOJIQ souscrit également à des **opérations de solidarité et de coopération humanitaire**.

En guise d'exemple, soutenir des jeunes d'une école des métiers de la construction qui iront travailler à la reconstruction d'unités d'habitation après un séisme au Chili, des jeunes engagés dans une formation en sciences infirmières qui iront apporter un soutien concret à la population haïtienne suite à un tremblement de terre, des étudiants en sciences de l'éducation qui contribuent à l'implantation d'un nouveau programme pédagogique au Togo ou d'une bibliothèque au Burkina Faso.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

A) Concertation gouvernementale

La mobilité est, de par sa nature, une activité transversale qui touche de très nombreux domaines d'activités. À cet effet, LOJIQ, à titre d'organisme gouvernemental, croit qu'il serait pertinent d'être invité à siéger sur des instances gouvernementales qui abordent les questions relatives à la jeunesse et à la mobilité, plus spécifiquement à des tables ministérielles, comités et activités gouvernementales qui ont pour objet de :

- favoriser une concertation des politiques jeunesse, notamment en matière de mobilité
- favoriser une coordination des outils et des programmes de mobilité.

¹⁰ La Route de l'Eldorado, documentaire de Julie Corbeil pour LOJIQ - bande annonce en ligne sur <https://youtu.be/8K4JTUjkMc>

- **LOJIQ propose** de mettre en place un **comité permanent de coordination** qui réunirait les principaux acteurs gouvernementaux qui soutiennent, directement ou indirectement, des activités de mobilité au Québec, dans les provinces canadiennes et sur la scène internationale. Ce comité regrouperait des acteurs de formation formelle et non formelle, de mobilité qualifiante et de coopération.

Ceci permettrait notamment de maintenir à jour l'**inventaire** de l'offre gouvernementale globale en matière de mobilité, de procéder à une identification des **doubles emplois** et de proposer des mesures qui favorisent une **bonne allocation des fonds publics**, l'**échange de services** et l'**importation des meilleures pratiques** afin d'optimiser tous les efforts pour rendre les services de mobilité accessibles à un maximum de jeunes Québécoises et Québécois.

B) Barrières à la mobilité

Les entités gouvernementales qui, comme LOJIQ, offrent des services de mobilité qui répondent aux besoins les plus généralement identifiés chez les jeunes, soit un soutien économique, logistique et un accompagnement, ont la responsabilité de **faciliter la dotation de services efficaces, pertinents et rentables pour leur clientèle**.

Un aspect nous échappe et la raison est simple, nous n'avons aucun contrôle sur cette contrainte : les barrières à l'entrée dans un autre pays qui se matérialisent en autant de demandes d'enquêtes, de formulaires, de garanties, de permis, de visas, de quotas, de frais à acquitter autant pour le protagoniste qui vit la mobilité que pour l'entité d'accueil...

Celles et ceux qui oeuvrent ou militent depuis plusieurs années pour une mobilité accrue des jeunes pour toutes les vertus qu'on lui reconnaît ont l'impression de jongler avec un **éternel paradoxe** : plus la mobilité est plébiscitée par les États et les organisations comme outil privilégié de formation formelle et non formelle, plus il semble que les contraintes et barrières à l'entrée se multiplient.

Cette question est complexe et repose sur la souveraineté des États, ce qui est entièrement légitime. N'empêche qu'elle impose des **freins majeurs**, notamment :

- aux jeunes venant au Canada (il suffit de constater les récentes mesures additionnelles et les frais en hausse imposés par le gouvernement fédéral aux jeunes arrivants et aux structures d'accueil)
- aux jeunes du Québec qui doivent multiplier les démarches qui se complexifient et qui divergent d'un lieu à l'autre
- aux jeunes qui veulent participer à un forum mondial, par exemple de l'UNESCO ou de l'OIF, et qui se verront refuser l'octroi d'un permis de séjour ou visa d'entrée dans des proportions très importantes.

Bien sûr il est dans le mandat de LOJIQ, qui a forcément développé une expertise en ce domaine, d'accompagner et d'appuyer les démarches des jeunes adultes Québécois et étrangers au meilleur de ses connaissances. Les effets négatifs sont pourtant très réels, notamment l'impossibilité pour de nombreux jeunes qualifiés d'intégrer le marché du travail québécois où les besoins sont grandissants.

- **LOJIQ propose** et offre sa disponibilité et son expertise pour participer à un **mécanisme de coordination réunissant des responsables de mobilité et des jeunes** qui vivent des expériences de «barrières à l'entrée» dans la destination de leur choix. Ceci permettrait de bien identifier l'étendue du problème et de suggérer aux autorités concernées des adaptations ou certaines mesures d'assouplissement, notamment en différenciant les clientèles et leur apport potentiel à la société qui les accueille.

LOJIQ s'intéresse particulièrement aux efforts déployés en ce sens par l'OIF qui a déjà envisagé la mise en place d'un titre de séjour, un « visa », qui permettrait un accès plus universel entre ressortissants de pays membres de la Francophonie.

PARTENARIATS FINANCIERS

Avant le regroupement des Offices sous la bannière LOJIQ, la majeure partie du financement des Offices provenait du MRIF. **Une vaste opération de diversification du financement** s'est mise graduellement en place. Outre les partenaires gouvernementaux déjà identifiés, de nombreux partenaires privés et institutionnels s'impliquent dans divers projets. Aussi, en 2007, la *Fondation LOJIQ* a été créée. À ce jour, près de 1,5 million de dollars ont été remis en bourse à des participants de LOJIQ.

Ces éléments seront plus amplement développés dans la prochaine section du présent document portant sur le « FINANCEMENT ».



FINANCEMENT

AXIOME DE GESTION	78
CHRONOLOGIE DU CONTEXTE FINANCIER	81
QUELS SONT LES EFFETS PRINCIPAUX DE CES COMPRESSIONS ?	83
SCÉNARIOS BUDGÉTAIRES	85

UN FINANCEMENT DIVERSIFIÉ & PÉRENNE

La présente section « financement » prend tout son sens si avant de se poser la question du « combien ça coûte ? » on s'est préalablement posé celle de la pertinence de la dépense.

Parmi les nombreux ratios utilisés dans le secteur financier, le RSI¹ (retour sur investissement) désigne ce qu'on a gagné ou perdu par rapport à l'investissement initial.

Évidemment, le RSI ne se calcule pas pour LOJIQ comme dans l'univers de la finance privée. C'est bien sûr une image. Nous soutenons tout de même en prémisses à la présente section que la mobilité des jeunes est **RENTABLE**, les sommes investies pour la soutenir se conjuguent en un **ACTIF** pour l'ensemble de la société québécoise qui, ainsi, réalise un **INVESTISSEMENT DURABLE STRATÉGIQUE**.

Cette prétention est appuyée par de très nombreux indicateurs et études et, surtout, par des retombées concrètes pour celles et ceux ayant participé à une expérience de mobilité ainsi que pour le Québec tout entier.

C'est par cette métaphore financière que nous introduisons cette section sur le financement. Avant d'y exposer une chronologie du contexte financier de LOJIQ ainsi que des scénarios budgétaires, nous ferons le point sur les sujets suivants :

- axiome de gestion
- engagement financier du participant
- prérequis à tout bon management.

AXIOME DE GESTION

Il existe à LOJIQ une règle qui a préséance sur toutes autres règles quant à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

Dans une démarche d'amélioration continue, à chaque exercice budgétaire, sur la base d'une veille permanente pour l'optimisation de ses coûts d'opération, LOJIQ poursuit l'objectif de faire converger le maximum des ressources disponibles en soutien direct à la clientèle. Le tout bien sûr dans un cadre de budget équilibré.

Nous avons établi à **80 %** la proportion minimale du budget qui doit être dispensée en services directs à la clientèle.

Un minimum de **80 %** du budget de LOJIQ doit être dispensé en services directs à la clientèle.

¹ Plus couramment utilisé : le « ROI » (return on investment).

Pour définir ce que sont les services directs, nous faisons nôtre la définition gouvernementale qui stipule :

« Service offert aux citoyens, sans intermédiaire, par le personnel d'un service public ou d'une organisation bénévole. Par exemple, les services de renseignements ou d'accompagnement et les soins infirmiers sont des services directs, tandis que la recherche et les services administratifs sont des services indirects. Dans la Loi sur l'administration publique (Québec), les services aux citoyens comprennent les services offerts à la population et aux entreprises.»²

ENGAGEMENT FINANCIER DU PARTICIPANT

Dans un sondage pancanadien réalisé par la société Ipsos-Reid en 2004 auprès de 1 200 Canadiens âgés entre 18 et 35 ans, 75 % des répondants ont manifesté de l'intérêt pour vivre une expérience proposée par un programme d'échanges à l'international. On y constatait aussi que les jeunes Québécois sont plus nombreux à se dire très intéressés par une expérience à l'étranger (53 % d'entre eux contre 44 % des jeunes du reste du Canada) ; 91 % des sondés croient qu'il est important de connaître et de participer à d'autres cultures.

Aussi, une très forte majorité de jeunes anticipent des bénéfices importants à la suite d'une telle expérience et ils sont même convaincus que les retombées sont bonnes pour la société en général. Mais ils identifient aussi que **la principale barrière pour partir à l'étranger est de nature économique.**

LOJIQ offre bien évidemment, entre autres services, un soutien financier qui varie selon la nature des projets. Mais contrairement à ce que nous constatons dans la plupart des programmes européens de mobilité où le participant est financé à 100 % par l'État ou les institutions européennes, **LOJIQ demande toujours une implication financière du jeune participant** qui s'élève minimalement à **35 %** du titre de transport.

Actuellement cela s'applique sans distinction des clientèles et est également demandé aux jeunes participants éloignés du marché du travail qui s'engagent dans un projet de réinsertion sociale. Dans ce cas précis, c'est souvent le groupe dans lequel se trouve ce jeune qui organisera des activités de levées de fonds.

Nous croyons, nous pouvons même affirmer que nous sommes convaincus que cette approche responsabilise les participants et forge l'**essentielle adhésion** à un projet réussi, «son projet» dans lequel il ou elle investit et s'investit.

PRÉREQUIS À TOUT BON MANAGEMENT

Le management efficace repose sur une analyse constante des forces et moyens en présence en vue de les utiliser à bon escient pour mener à bien la mission de l'organisation.

Lorsque l'environnement « d'affaires » est bien cerné et qu'on y évolue avec une bonne intelligence des enjeux, tout est en place pour une nouvelle phase de développement. Le management de LOJIQ repose sur l'idée que l'avancement de cet organisme de mobilité repose sur sa capacité d'évoluer, de continuellement se développer par l'élargissement de son expertise, de sa capacité technologique, de son réseau de contacts et de partenaires, de son accès à de nouvelles possibilités pour soutenir sa clientèle.

Cette approche a généré de beaux succès dans le cadre de la mise en place du regroupement LOJIQ qui, depuis **2007**, a entrepris, de façon continue, les efforts et améliorations qui sont aujourd'hui demandés à l'ensemble des constituantes gouvernementales.

LOJIQ, depuis sa création en **2007**, a géré quatre fois plus de demandes, soutenu près de deux fois plus de participants et implanté un quatrième office (OQMJ) sans ajout de personnel, et ce, en éliminant les postes d'encadrement en doublon.

² Source : définition gouvernementale du *Vocabulaire de la prestation de services* de l'Office québécois de la langue française.

Durant cette même période de croissance :

- élaboration d'un plan stratégique 2010-2015 commun aux quatre Offices
- révision de l'offre à la clientèle; simplification des processus, contribution personnelle des participants à hauteur d'une moyenne de 35 %
- révision de la structure organisationnelle, des tâches et fonctions de tout le personnel
- harmonisation des conditions de travail selon les catégories d'emploi
- révision et uniformisation de la structure budgétaire et de la charte des comptes
- établissement de ratios financiers favorisant l'équité dans le partage des dépenses communes
- révision et harmonisation des processus d'opérationnalisation
- implantation d'un outil commun de gestion informatisé de la relation client (CRM)
- adoption et modifications de lois constitutives des Offices établissant un *modus operandi* pour quatre organismes distincts au sein d'une unité de gestion unique et regroupée
- consolidation, resserrement et harmonisation des normes et règles de gouvernance pour le personnel et pour les administrateurs des quatre conseils d'administration.

Toutes ces actions ont eu un impact sur les coûts d'opération, en baisse, la demande et la productivité en hausse. Nous en sommes persuadés aujourd'hui, **seule la création d'un guichet unique de services pouvait assurer la pérennité des programmes** de mobilité, donc la survie des Offices existants, en réduisant et en contrôlant les coûts.

DE CROISSANCE À DÉCROISSANCE

L'année **2012-2013** marque la fin d'une active période de croissance qui se consolidait année après année depuis 2006. Une première ponction suivie par d'autres importantes compressions du MRIF et d'autres ministères ont cumulé, en **2014-2015**, en une perte totale de revenus de **30,4 %**.

Ces importantes baisses provoquent inévitablement d'importants changements dans la gestion de LOJIQ. Mais c'est beaucoup le management qui a été affecté.

Durant cette période de plus de trois ans, LOJIQ, un organisme gouvernemental, a dû gérer sur la base de prévisions inconnues, connaissant les sommes versées par les bailleurs de fonds quelques mois avant la fin de l'année financière, voire même au début... de l'autre année financière. Ces annonces tardives ou la disparition d'un programme en milieu d'année malgré une entente dûment signée, ont marqué cette période avec des effets pour le moins contrariais pour une organisation reconnue pour son management proactif et innovant.

Quand il est impossible de confirmer à son conseil d'administration, à une troisième réunion de suite, que les budgets soumis pour adoption correspondent aux produits totaux escomptés pour l'année ou quand il faut différer à plusieurs reprises les réponses à plusieurs jeunes demandeurs dans le cadre d'une demande qui elle ne décroît pas, le management sinon la crédibilité sont affectés.

Ceci semble heureusement être un passage difficile en voie de résorption. Nous avons abondamment traité dans ces pages des nouvelles perspectives de développement qui s'offrent à LOJIQ, grâce notamment à l'implication du SAJ qui propose un élargissement de la portée de nos programmes.

Afin de pouvoir optimiser ce qui s'annonce être une nouvelle période de développement active et féconde, afin de renouer avec un management plus proactif et plus innovant, LOJIQ demande aux autorités gouvernementales concernées de considérer la proposition suivante :

- **LOJIQ propose** que le financement gouvernemental de ses programmes fasse l'objet d'une prévision à long terme de la part de ses bailleurs de fonds principaux (MRIF, SAJ, MEESR) et que ces derniers concluent avec LOJIQ des ententes de financement sur une période de 4 à 5 ans.

Avant 2012-2013, cette pratique était l'usage, la durée des ententes variable.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE FINANCIER

Cette partie de la section financement des Offices, aujourd'hui regroupés sous la bannière LOJIQ, est factuelle. Nous comprenons les prérogatives gouvernementales et les choix budgétaires qui en découlent. Il ne s'agit pas d'induire une vision « éditoriale » sur la réalité budgétaire de LOJIQ mais plutôt de cerner le contexte financier de la période durant laquelle nous avons répondu, de manière créative et optimale, aux défis lancés par la contraction globale du financement des Offices durant les quinze dernières années.

PÉRIODE 2001-2012

- De **2001-2002** à **2011-2012**, le financement des Offices par le MRIF (sous ses différentes appellations au fil des ans) est stable, c'est-à-dire sans diminution ni augmentation, pour l'OFQJ et l'OQWBJ et légèrement en baisse à l'OQAJ (non significatif, 1.75 %).
- Sur une telle période, il s'agit tout de même d'une diminution réelle en dollars constants par rapport à l'augmentation des coûts d'opération et de salaires (et d'échelons).
- De **2001** à **2005**, on constate une diminution graduelle et marquée des prestations en services directs vers la clientèle.
- **Automne 2005**, selon les nouvelles directives ministérielles, début du regroupement des trois Offices existants (OFQJ, AQWBJ et OQAJ) en un guichet unique de services sous une direction unique; élimination de 60 % des postes cadres, fermeture de bureaux, unité de gestion administrative commune.
- Dès la fin de **2006**, mise en place du regroupement LOJIQ, amélioration importante des ratios en faveur de la clientèle donc augmentation du nombre de participants soutenus, mise en place d'une structure de coordination commune à tous les niveaux (direction, programmes, administration et communications).
- **2009**, adoption de la loi instituant l'Office Québec-Monde pour la Jeunesse (OQMJ); cet Office sera doté en **2010-2011** d'un somme de **1,5 M\$**; mise en place de l'organisme et mise en œuvre de ses programmes pour l'Europe (sauf France et Wallonie-Bruxelles), l'Afrique, l'Asie et l'Océanie. Aucun ajout de personnel; l'équipe des trois Offices déjà en place à l'arrivée de l'OQMJ (moins **60%** des postes cadres supprimés) intègre l'entièreté des nouvelles tâches; déploiement sur tous les continents.
- **2007-2012**, période intense de développement :
 - le nombre de participants soutenus passe de 3 270 à 5 753 par année
 - passage du territoire des Amériques, celui de la France et de Wallonie-Bruxelles, à l'ensemble des continents couverts par les programmes
 - passage 3 à 9 ententes internationales de réciprocité
 - importantes économies d'échelle récurrentes
 - diversification du financement; les bailleurs de fonds *Emploi-Québec*, *MEESR* et *SAJ* augmentent significativement leur soutien aux programmes de LOJIQ et on crée la Fondation LOJIQ.

En conclusion pour la période 2001-2012, à la lumière des résultats obtenus, des importantes économies d'échelle réalisées et de la grande vitalité et de l'efficacité du guichet unique de services « LOJIQ », le gouvernement a eu raison de prendre la décision de promouvoir le regroupement des Offices et la mise en commun des moyens pour l'accomplissement de leur mission.

Le gouvernement
a eu raison de prendre
la décision de promouvoir
le regroupement
des Offices (...).

Il est notoire que depuis 2007, année où a officiellement commencé le regroupement des Offices sous un seul chapeau, LOJIQ a su optimiser ses opérations et, en sus de tous les progrès et innovations réalisés sur le plan de l'offre de services, a réalisé d'importants gains de productivité et d'importantes économies.

Rappelons que LOJIQ a absorbé dans ses opérations en 2009 un quatrième organisme de mobilité jeunesse (l'OQMJ), l'a mis en œuvre et a déployé ses activités sur tous les continents – avec tous les outils financiers et logistiques que cela implique – sans embaucher un seul employé supplémentaire. L'équipe jusque-là en charge de trois Offices a intégré cette charge supplémentaire.

PÉRIODE 2012-2015

Les années qui ont précédé cette période 2012-2015 auront finalement bien préparé ce nouvel épisode de la petite histoire de LOJIQ.

L'avancée technologique importante, fruit d'une implantation réussie d'un nouveau cadre de gestion numérique à la fine pointe des besoins de notre clientèle, le resserrement de nos finances et nos mécanismes rigoureux de contrôle, une programmation unifiée dispensée par une équipe investie et expérimentée, tous ces aspects et bien d'autres retombées issues des progrès importants réalisés avant 2012 ont contribué à pouvoir faire face à des décisions difficiles dont on subit l'impact de front lorsqu'on travaille directement avec sa clientèle.

Nous n'avons pas à élaborer en détails sur les problématiques générales que ce genre de situation peut créer à tous les niveaux de l'organisation. Nous sommes conscients que toutes les entités gouvernementales et celles qui dépendent de l'aide de l'État ont eu à participer à cet effort.

Nous avons vu plus haut qu'entre 2012-2013 et 2014-2015, les ressources financières avaient globalement baissé de **30,4%**, créant un impact direct sur le soutien des jeunes et une forte pression sur les opérations.

Incluant l'année en cours, les importantes compressions auxquelles a dû faire face LOJIQ durant les quatre dernières années ont été gérées en tenant compte qu'une année de compressions s'amortit la plupart du temps sur une période de deux ans pour tenir compte, notamment, des indemnités de départ ou autres charges dont on ne peut disposer la même année. Ceci a pour effet de rendre le fardeau d'une deuxième, puis d'une troisième année de compressions encore plus lourd si d'autres compressions s'ajoutent l'année suivante, ce qui fut le cas.

Les compressions diffèrent selon le bailleur de fonds. Pour certains, les subventions sont destinées presque exclusivement aux jeunes participants; parmi celles-ci :

- en provenance de l'ancien **MDEIE** : destiné aux jeunes entrepreneurs, abolition et coupure de **100% en 2013-2014**
- **Éducation/enseignement supérieur** : destiné aux étudiants, coupure de **58% en 2014-2015**
- **Emploi-Québec** : destiné aux jeunes décrocheurs, **abolition** résultant en une coupure de **46% en 2014-2015 et 100% à compter de 2015-2016**.

Les compressions du MRIF quant à elles affectent **et** la clientèle **et** le fonctionnement de l'organisme. C'est le MRIF, de qui relève LOJIQ, qui finance presque entièrement les frais d'opération, en services directs et indirects, de LOJIQ.

Voici la répartition de quatre années de compressions effectuées par le MRIF qui correspondent à près de **28% pour cette période** :

Synthèse du financement en provenance du MRIF

ANNÉE FINANCIÈRE	OFQJ	OQWBJ	OQAJ	OQMJ	Total
2011 – 2012	2 250 000 \$	615 600 \$	1 965 900 \$	1 500 000 \$	6 331 500 \$
2012 – 2013	2 160 967 \$	591 241 \$	1 875 047 \$	1 440 645 \$	6 067 900 \$
2013 – 2014	1 817 983 \$	495 449 \$	1 582 798 \$	1 210 370 \$	5 106 600 \$
2014 – 2015	1 675 550 \$	456 540 \$	1 459 045 \$	1 115 465 \$	4 706 600 \$
2015 – 2016	1 625 284 \$	442 844 \$	1 415 274 \$	1 082 000 \$	4 565 402 \$

QUELS SONT LES EFFETS PRINCIPAUX DE CES COMPRESSIONS ?

A) Effet sur le nombre de participants

En premier lieu, les compressions de tous les bailleurs de fonds ont eu un effet direct sur les prestations offertes à notre clientèle puisque tous les bailleurs financent, en tout ou en partie, des participants. Le tableau ci-dessous fournit une démonstration claire de l'effet «vases communicants» entre les compressions et les dossiers refusés faute de fonds. Un dossier «faute de fonds» est un dossier qui est recevable et qui se qualifie pour un soutien financier mais qui, selon une grille de pointage appliquée lors de la sélection, se retrouve en deçà du score établi par le dernier dossier pour lequel il y avait encore des disponibilités financières.

Nombre de projets reçus et analysés par LOJIQ – 3 années complétées

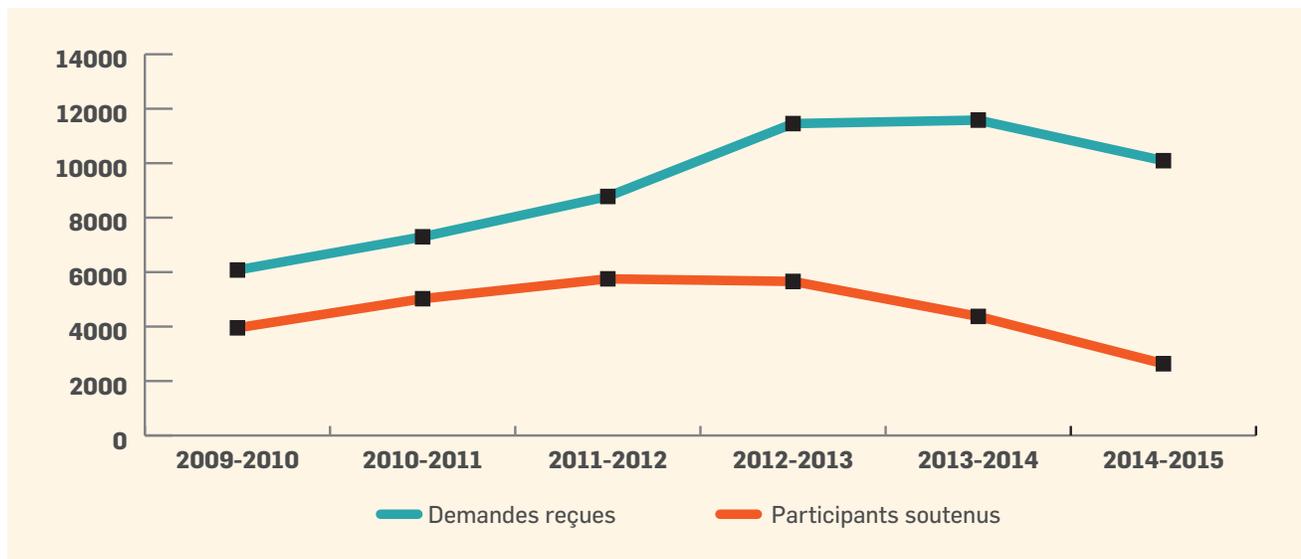
PROJETS REÇUS ET ANALYSÉS PAR LOJIQ	2012-2013	2013-2014	2014-2015
DEMANDE TOTALE	11 454	11 583	10 092
ACCEPTÉS/SOUTENUS	5 658	4 374	2 634
REFUS FAUTE DE FONDS	1 435	2 498	4 254
NON SÉLECTIONNÉS : QUOTAS PAR PROJETS, DÉSISTÉS, INADÉQUATS	4 361	4 711	3 204

Le graphique qui suit illustre bien l'écart entre la demande et le nombre de participants effectivement soutenus. La demande a fléchi dans la dernière année car, de façon responsable, LOJIQ a fermé certains programmes en cours d'année afin de baisser les attentes. Il faut comprendre que chaque dossier est analysé même s'il n'est pas retenu.

Dans un contexte de diminution des ressources humaines (comme nous le verrons plus loin) il faut équilibrer la charge de travail pour continuer de procéder aux évaluations et à la sélection dans les règles de l'art et en toute équité pour l'ensemble de la clientèle en demande.

Cette tendance à la baisse, compte tenu d'une compression globale moins élevée pour l'année en cours et de la fin de l'amortissement de l'importante compression des années précédentes, a fini son cycle. Nos projections pour l'année en cours, **2015-2016**, prévoient une **hausse de près de 20% de participants**, soit environ **3 150** participants soutenus. Cette tendance devrait se maintenir à la hausse pour les années subséquentes si notre approche budgétaire exposée dans les prochaines pages est retenue.

Comparaison entre la demande et le nombre de participants soutenus

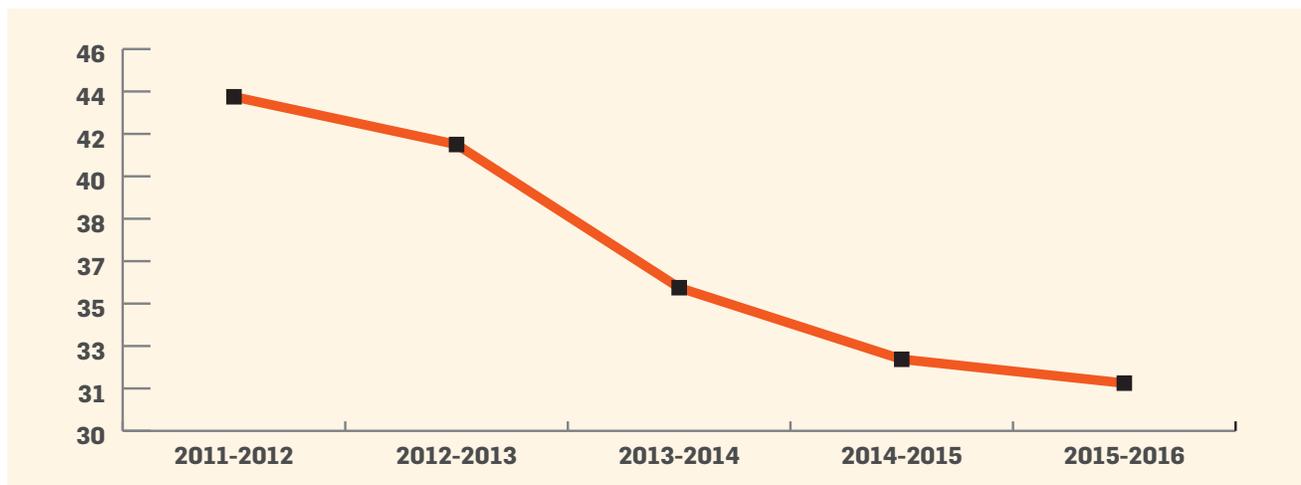


B) Effets sur le fonctionnement de l'organisme

Tous les postes de dépenses sont touchés par des compressions d'une telle envergure. Il faut revisiter chacune des charges, reporter ou éliminer certains projets et, clairement, se faire à l'idée qu'il faut revoir l'échéancier de développement qu'on s'était donné.

Un des effets les plus directs et néfaste lorsqu'il atteint cet ordre de grandeur, est la perte de personnel donc d'expertise et d'agents de développement. En date d'aujourd'hui, année financière 2015-2016, la force de travail et d'accompagnement de LOJIQ s'est vue amputée de **27,2%**, soit la perte de 12 employés sur 44.

Variation du nombre d'employés, 2011-2012 à 2015-2016



PHASE 2: SCÉNARIOS BUDGÉTAIRES

Cette partie de la section «Financement» se loge à l'enseigne du **développement**. L'année **2016-2017** sera une année de **transition** et l'année **2017-2018** une première véritable année de **mise en œuvre** de l'ambitieux programme développé dans ce document, «*La mobilité, un développement durable*».

Plusieurs scénarios et plusieurs approches ont été analysés pour le présent document. Ce travail de défrichage nous permet d'entrevoir un nouveau cycle de développement qui reprendrait les nombreuses directions suggérées et propositions du présent dossier.

Pour aller droit au but, un écueil important se pointe à l'encontre de ce nouveau départ. La compression d'un million de dollars (1M \$) annoncée par le MRIF pour l'an prochain (2016-2017) nous replongerait dans un cycle majeur de décroissance avec tous ses effets négatifs, tel que vécu lors de la période 2012-2015.

Nous réitérons que c'est la prérogative absolue du MRIF de dicter ses choix en fonction de ses priorités. Dans le cadre de nos travaux menant au présent document, lors de l'étude des données financières touchant les activités de mobilité du MRIF ou des partenaires de mobilité qu'il soutient financièrement, nous avons pu prendre connaissance des choix du ministère de manière plus approfondie.

Durant la période d'importantes compressions des dernières années touchant LOJIQ, nous avons constaté que les montants dévolus à la mobilité en lien avec la coopération, la solidarité et les stages directement coordonnés par le MRIF sont stables ou en augmentation. Nous avons pris acte de cette tendance.

Nous avons cependant l'intention de continuer à faire valoir, le présent dossier est une des facettes de notre plaidoyer, que la mobilité qualifiante telle qu'offerte à des milliers de jeunes Québécoises et Québécois depuis près de cinquante ans est un outil de formation formel et non-formel de plus en plus plébiscité par un nombre toujours croissant de pays dans le monde. Sur la base des faits exposés dans le présent document, nous demeurons persuadés que LOJIQ peut jouer un rôle concret et constructif dans la nouvelle politique internationale du Québec.

LOJIQ peut jouer un rôle
concret et constructif
dans la nouvelle politique
internationale du Québec.

Nouvelle compression: une alternative

Pour en revenir à la compression d'un million de dollars pour l'année financière 2016-2017, LOJIQ propose une alternative au MRIF : nous ne demandons pas d'annuler cette coupure mais nous demandons de l'amortir sur une période de trois ans (334 000 / 333 000 / 333 000).

La raison est simple. L'année **2016-2017 est une année de transition pour LOJIQ** :

- mise en œuvre de nouveaux programmes et de nouveaux volets associés à ces programmes
- développement de notre présence sur de nouveaux territoires, le Québec ainsi que les provinces et territoires canadiens; ce développement est priorisé car il pourra notamment permettre de conclure de nouveaux partenariats financiers
- restructuration du cadre de travail; les pertes de personnel encourues (27,2%) imposent une réorganisation du travail; un nouvel organigramme et une nouvelle assignation des tâches doit être mise en place dès que les changements proposés seront effectifs; ceci implique un exercice aux marges de manœuvre extrêmement ténues quant à l'obligation de confier de nouvelles tâches à une équipe qui a vécu et vit dans une autre perspective de réduction d'effectifs
- augmentation du nombre de participants (par rapport à l'an dernier, augmentation de 20% pour l'année en cours et de 30% pour 2017-2018). Notre objectif est de poursuivre l'augmentation du nombre de participants soutenus pour les années à venir

- changements importants à opérer afin de simplifier et améliorer la gouvernance (changements internes et externes, notamment des changements législatifs)
- mise en œuvre d'une nouvelle approche de financement des services directs avec tous nos bailleurs de fonds et négociation d'ententes à long terme avec nos partenaires financiers; ceci permettrait d'alléger le fardeau du MRIF qui est actuellement le seul bailleur de fonds à soutenir les ressources humaines qui dispensent autant les services directs qu'indirects.

Pour reprendre notre propos du début, la réalité est simple : sur le plan de la faisabilité, il est très difficile de concilier une volonté de développement qui mobilise des ressources par rapport à une volonté de nouvelles compressions budgétaires majeures qui oblige à sabrer sévèrement dans ces mêmes ressources.

Nous sommes résolument déterminés à sortir de ces dernières années difficiles et à passer à une vitesse supérieure pour enclencher un nouveau cycle de développement. L'objectif est simple :

- poursuivre l'édification de LOJIQ, outil stratégique de mobilité adapté aux besoins d'aujourd'hui... et de demain, en faisant preuve d'autant de créativité et d'innovation que durant la dernière décennie
- concrétiser notre ambition d'offrir une des meilleures ressources de mobilité jeunesse à l'échelle mondiale et d'ouvrir ainsi à l'ensemble de nos jeunes l'accès à un formidable réseau de partenaires aux niveaux local, régional, national et international.

Voyons pourquoi nous croyons qu'une ponction d'un million de dollars l'an prochain, 2016-2017, hypothèquerait sérieusement notre lancée.

A) L'AMPLEUR DE LA COMPRESSION DEMANDÉE

Le prochain tableau reprend les compressions du MRIF des dernières années en y ajoutant deux scénarios de compressions pour l'année 2016-2017.

ANNÉE FINANCIÈRE	OFQJ	OQWBJ	OQAJ	OQMJ	Total
2011 – 2012	2 250 000 \$	615 600 \$	1 965 900 \$	1 500 000 \$	6 331 500 \$
2012 – 2013	2 160 967 \$	591 241 \$	1 875 047 \$	1 440 645 \$	6 067 900 \$
2013 – 2014	1 817 983 \$	495 449 \$	1 582 798 \$	1 210 370 \$	5 106 600 \$
À COMPTER DE 2014-2015, LE FINANCEMENT REÇU POUR LES QUATRE (4) OFFICES EST INFÉRIEUR AU MONTANT QUE NOUS RECEVIONS EN 2001-2002 POUR TROIS (3) OFFICES					
2014 – 2015	1 675 550 \$	456 540 \$	1 459 045 \$	1 115 465 \$	4 706 600 \$
2015 – 2016	1 625 284 \$	442 844 \$	1 415 274 \$	1 082 000 \$	4 565 402 \$
PROJECTION AVEC COUPURE AMORTIE SUR 3 ANS; 334 000 \$ EN 2016-2017 :					
2016 – 2017	1 506 617 \$	410 511 \$	1 311 941 \$	1 003 000 \$	4 232 069 \$
PROJECTION AVEC COUPURE DE 1 000 000 \$ DÈS 2016-2017 :					
2016 – 2017	1 269 284 \$	345 844 \$	1 105 274 \$	845 000 \$	3 565 402 \$

- scénario de répartition de la compression répartie sur 3 ans; 334 000 \$ en 2016-2017 = **- 33,2%**
- scénario d'une compression d'un million de dollars; 1M \$ en 2016-2017 = **- 43,7%**

Un constat : le total des compressions serait de **33,2%** pour le scénario de répartition, de **43,7%** pour l'application de la compression totale dans la même année.

LOJIQ constate aussi que dans les deux cas, de façon extrême pour le deuxième, le résultat de la compression est bien au-delà de l'effort médian demandé à l'ensemble de l'appareil public dans le cadre du resserrement des dépenses.

Les deux scénarios évoqués ci-bas répondent à des critères communs :

- le responsable des dossiers jeunesse et Premier ministre du Québec demande que les compressions n'affectent pas les services directs aux jeunes
- les services directs comprennent les prestations monétaires et les prestations de service qui sont offertes directement à notre clientèle, sans aucun intermédiaire
- des aménagements et des modifications de règles sont souhaitables avec les différents bailleurs de fonds ; c'est justement ce à quoi nous voulons nous employer dans la prochaine année, 2016-2017, qui, comme nous l'avons évoqué, sera une année de transition (sans compter tous les autres éléments de changements à considérer aux programmes et à la gouvernance qui mobiliseront toutes les forces en présence de LOJIQ.

B) SCÉNARIO BUDGÉTAIRE AVEC COMPRESSION DE 1M\$ EN 2016-2017

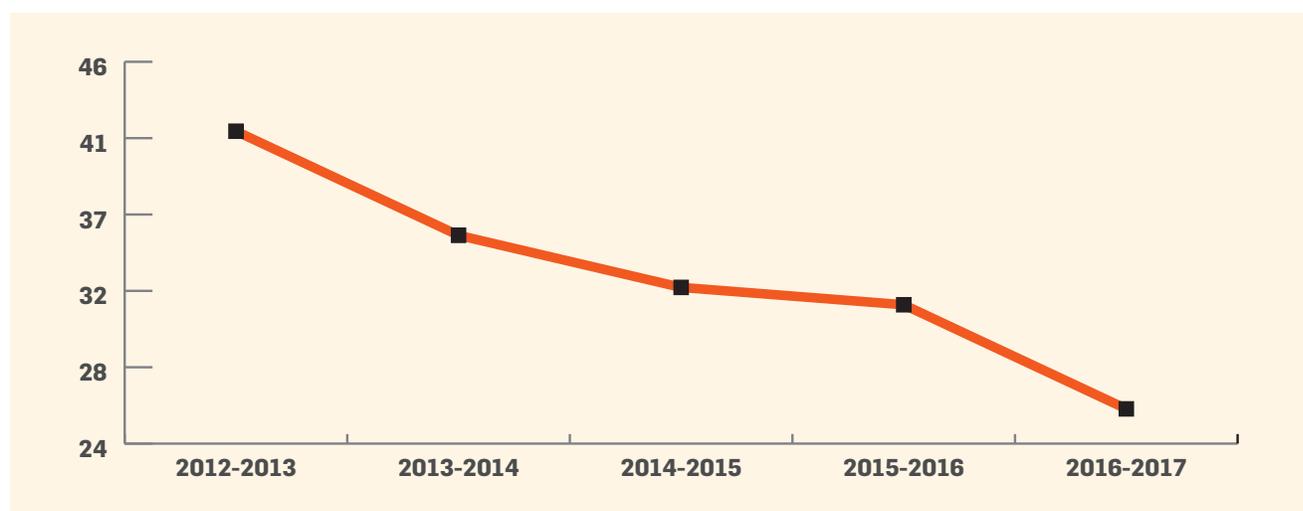
REVENUS LOJIQ	2016-2017	
MRIF	3 565 402 \$	44,8%
SAJ	2 500 000 \$	31,4%
MEESR	1 499 000 \$	18,8%
Fonds vert	300 000 \$	3,8%
Autres revenus	90 000 \$	1,1%
Total des revenus	7 954 402 \$	100%

DÉPENSES LOJIQ	2016-2017	
Services directs: prestations et soutien à la clientèle	6 441 277 \$	81%
Services indirects: administration, veille, recherche et évaluation	838 941 \$	10,5%
Fonctionnement et amortissement	674 184 \$	8,5%
Total des dépenses	7 954 402 \$	100%

Projection du nombre d'employés

Employés : hypothèse 1M\$ de compression du MRIF en 2016-2017

- Perte supplémentaire de six postes à temps plein / 18 postes au total sur 44



- Le ratio d'allocation minimale de **80 %** en services directs est respecté (**81 %**).
- Les ressources humaines qui soutiennent l'offre de services indirects sont évidemment très courtisées dans une période de profondes modifications au contexte financier et à la gouvernance, ce qui sera le cas en 2016-2017.
- Le scénario de la coupure d'un million la même année fait disparaître six (6) postes, ce qui amène le total des coupures de poste à **41 % (18 postes de moins sur 44 initialement)**.
- Il n'y a pas de projections budgétaires 2017-2018 pour le scénario de coupure d'un million de dollars en 2016-17. La raison est simple : avec **43,7%** de revenus en moins globalement et **41%** de moins en ressources humaines (18 employés de moins sur 44) et devant la complexité de rencontrer les obligations de développement décrites aux présentes, il est évident qu'un exercice beaucoup plus approfondi impliquant des choix dans l'offre de services devra être fait.
- Nous sommes partisans du développement de LOJIQ; tout le rationnel du présent document repose sur un positionnement proactif de cette ressource de mobilité. L'équipe a été intensivement mise à contribution pour étayer les propositions contenues aux présentes qui collent à la réalité et à notre capacité actuelle de faire progresser l'organisme.
- L'exercice d'appliquer une ponction de 1M \$ relèverait d'une redéfinition à la baisse de l'offre de services. Une réflexion plus approfondie serait alors nécessaire pour faire les choix qui s'imposent.

C) SCÉNARIO BUDGÉTAIRE AVEC COMPRESSION DE 1 M\$ RÉPARTIE SUR 3 ANS

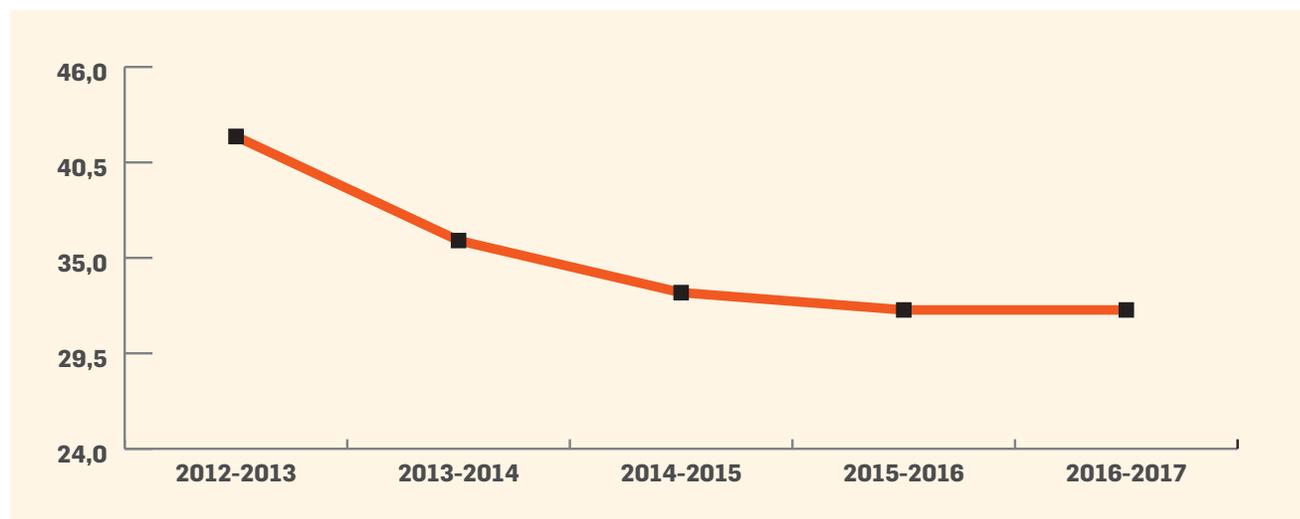
REVENUS LOJIQ	2016-2017		2017-2018	
MRIF	4 232 069 \$	49,1 %	3 898 736 \$	39,8 %
SAJ	2 500 000 \$	29,0 %	4 000 000 \$	40,8 %
MEESR	1 499 000 \$	17,4 %	1 499 000 \$	15,3 %
Fonds vert	300 000 \$	3,5 %	300 000 \$	3,1 %
Autres revenus	90 000 \$	1,0 %	100 000 \$	1,0 %
Total des revenus	8 621 069 \$	100 %	9 797 736 \$	100 %

DÉPENSES LOJIQ	2016-2017		2017-2018	
Services directs: prestations et soutien à la clientèle	6 748 890 \$	78,3 %	8 122 007 \$	82,9 %
Services indirects: administration, veille, recherche et évaluation	1 197 995 \$	13,9 %	981 545 \$	10,0 %
Fonctionnement et amortissement	674 184 \$	7,8 %	694 184 \$	7,1 %
Total des dépenses	8 621 069 \$	100 %	9 797 736 \$	100 %

Projection du nombre d'employés

- Stabilisation du nombre d'employés

Employés : hypothèse 334 000 \$ de compression du MRIF en 2016-2017



- Le ratio d'allocation minimale de **80%** en services directs sera respecté après l'année de transition 2016-2017 (78,3%) pour atteindre **82,9%** en **2017-2018**.
- Les ressources humaines qui soutiennent l'offre de services indirects sont évidemment très courtisées dans une période de profondes modifications au contexte financier et à la gouvernance, ce qui sera le cas en 2016-2017; le scénario d'amortissement de la coupure sur 3 ans rend cette assertion encore plus pertinente du fait que les conditions réunies pour amorcer le plan de développement dont plusieurs mesures font l'objet du présent document.
- Les projections budgétaires 2017-2018 pour le scénario d'amortissement de la coupure sur 3 ans démontrent une amélioration des ratios (moins dans les services indirects et fonctionnement pour mettre un maximum de ressources dans les services directs). Les exercices de simulation pour les prochaines années, selon le niveau d'accroissement de l'activité générale, démontrent que cette tendance pourra être maintenue, donc améliorée.
- Nous réitérons que nous sommes partisans du développement de LOJIQ et que tout le rationnel du présent document repose sur un positionnement proactif de cette ressource de mobilité. L'équipe continuera à s'investir pour livrer les nouveaux volets qui enrichiront la programmation de LOJIQ.
- De façon générale, les modifications proposées à la gouvernance de LOJIQ assouplirait la gestion générale et feraient disparaître plusieurs contraintes liées à la multiplication des mécanismes de reddition de comptes.

Enfin, rappelons que les scénarios budgétaires présentés dans ce document répondent à l'impératif du responsable des dossiers jeunesse et Premier ministre du Québec de ne pas couper dans les services aux jeunes et implique que les dispositions sont prises pour maintenir à 80% ou plus le ratio de services directs aux jeunes; dans l'hypothèse d'une coupure de 1M \$ la même année, ce ratio est théorique car il n'y aurait plus assez d'employés pour offrir les services.

DIVERSIFICATION DU FINANCEMENT

Nous venons d'exposer des faits et proposer des avenues qui impliquent les partenaires essentiels de LOJIQ, les partenaires gouvernementaux, sans qui LOJIQ n'existerait pas.

Les perspectives de développement et de financement reposent aussi sur le concours et le soutien d'autres entités qui fournissent ou pourraient fournir des ressources afin d'augmenter la portée des programmes de LOJIQ notamment par l'octroi de financement ciblé.

Citons :

- La **Fondation LOJIQ**. Créée en 2007, la Fondation LOJIQ a pour mission de lever des fonds afin de financer des activités de mobilité. Beaucoup de produits dérivés et d'ententes avec des fournisseurs sont en élaboration. LOJIQ et la Fondation LOJIQ peuvent apporter de nouveaux types de soutien aux jeunes participants (par exemple, la récente entente avec Transat qui offre une gratuité bagages aux jeunes assortie d'une ristourne à la Fondation LOJIQ).
- Un dispositif de **financement participatif** («*crowdfunding*»); LOJIQ travaille depuis deux ans avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) afin de mettre en place un outil de financement participatif destiné à soutenir la mobilité dans toute la Francophonie, tant sur le plan régional, national, continental qu'international. Lorsque cet outil sera fonctionnel, il s'agira d'une ressource supplémentaire pour aider les jeunes, du Québec et de toute la Francophonie, à trouver du financement pour leur projet de mobilité.
- De nouveaux financements possibles avec l'accès à de **nouveaux territoires**; l'ouverture de LOJIQ à la mobilité intra-Québec et dans les provinces et territoires du Canada offre la possibilité de dégager des financements et des montages financiers impliquant plusieurs partenaires à tous les niveaux gouvernementaux (local, municipal, provincial, territorial et fédéral) et d'innombrables ressources associatives, au Québec et partout au Canada.
- Un projet de «**Carrefour international de la Jeunesse**»; projet initié par LOJIQ en 2010 en collaboration avec la SIQ (aujourd'hui la SQI) et la firme « Scéno Plus », projet qui impliquait la création d'un centre d'activités multidisciplinaires, en lien avec les actuels locaux de LOJIQ, et qui offrait de nombreuses possibilités de levées de fonds et de revenus sur activités en vue de financer des projets et des manifestations en lien avec la mission de LOJIQ. Ce projet sera réactivé par l'actualisation du plan d'affaires déjà élaboré.
- L'accès à divers **fonds spécifiques**, en lien avec la nature spécifique de certains volets programmes de LOJIQ. Par exemple, le recours à des fonds institutionnels :
 - le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome
 - les Fonds dédiés du Plan Nord et de la Stratégie Maritime pour des projets de mobilité nord-sud au Québec ou des projets dans leurs champs d'actions
 - le Fonds Vert pour des projets spécifiques dans le domaine de la protection environnementale et des changements climatiques.

Voilà des éléments à considérer dans une optique de diversification du financement de LOJIQ. Une démarche concertée et structurée en ce sens est en cours à LOJIQ.



PERSPECTIVES

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

92

UN AVENIR DURABLE LOGÉ À L'ENSEIGNE DU DÉVELOPPEMENT

Si les présentes reçoivent une adhésion positive et enthousiaste des autorités gouvernementales concernées, la fin de ce document représente alors le commencement d'une magnifique entreprise, celle de poursuivre le stimulant projet de guichet unique de mobilité pour les jeunes du Québec et de l'étranger.

Il sera doublement intéressant de poursuivre cette mission :

- L'expertise et le savoir-faire de l'équipe de LOJIQ continueront à se mesurer à l'aune du dépassement afin de construire une des meilleures ressources de mobilité au monde.
- Les portes du monde et de leur monde seront grandes ouvertes pour nos jeunes. Fournissons des outils à la jeunesse et offrons des terres fertiles où germeront les idées, ils dessineront les contours et s'approprièrent les formes pour établir de nouveaux standards et redéfinir l'horizon des possibles.¹

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Des programmes enrichis et renouvelés, de nouveaux territoires à explorer, une gouvernance simplifiée et représentative, un cadre financier diversifié et pérenne, tous ces éléments réunis dans un outil privilégié d'éducation, d'employabilité et d'ouverture sur le monde, la mobilité. Un développement durable.

Dans les prochaines semaines et les prochains mois :

- LOJIQ s'emploiera à réunir ses employés, ses administrateurs, un groupe témoin de jeunes participants et de nombreux partenaires afin que tous s'associent à la prochaine étape de mise en œuvre des actions de LOJIQ : la **planification stratégique 2016-2020**.
- LOJIQ travaillera de concert avec d'importants acteurs gouvernementaux, notamment le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) et d'autres ministères et organismes afin d'optimiser l'intégration de l'action et des retombées de LOJIQ dans le tissu des priorités gouvernementales.
- LOJIQ souhaitera faire inscrire la pertinence de sa démarche dans quatre grandes politiques gouvernementales:
 - La Stratégie Jeunesse du Québec
 - La Politique internationale du Québec
 - Le Plan Nord
 - La Stratégie maritime du Québec.

¹ « La route francophone – une Francophonie en marche avant, pendant et après le Forum mondial de la langue française », Alfred Pilon, février 2011.

- LOJIQ poursuivra et intensifiera ses partenariats au Québec, au Canada et à l'étranger, notamment avec ses précieux partenaires bilatéraux.
- LOJIQ enrichira sa démarche de développement d'indicateurs et de mesures de retombées pour les jeunes participants, pour leurs communautés d'origine et pour la communauté d'accueil où ils réalisent leur projet.

Enfin LOJIQ, comme il l'a toujours fait, s'enrichira de l'apport de toutes celles et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, participent à son évolution et à la mise en œuvre de sa mission.

Nous voyons loin, allons-y!





LES ANNEXES

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

96

ANNEXE 2

EXTRAIT RAPPORT DE LA COMMISSION DE RÉVISION
PERMANENTE DES PROGRAMMES - VOLUME 2 - CAP SUR
PERFORMANCE

117

ANNEXE 3

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES RELATIONS
INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE

118

ANNEXE 4

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LOJIQ 2010-2015

120

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

En 2012, LOJIQ – Les Offices jeunesse internationaux du Québec s'est doté d'une nouvelle arborescence des programmes et d'un questionnaire d'évaluation. Ce dernier a été soumis pour une première fois dans le cadre de l'année de programmation 2012-2013. Ce sont en tout **7 736 questionnaires qui ont été complétés entre le 1^{er} avril 2012 et le 7 mai 2015**, période pour laquelle nous vous présentons les résultats de nos analyses et observations.

Les participants québécois complètent ce questionnaire trois mois après la fin de la réalisation de leur projet international, excepté les participants aux projets d'insertion inscrits au programme Emploi, insertion sociale et professionnelle qui le remplissent dès leur retour au Québec avec l'aide des intervenants qui les ont accompagnés dans leur démarche internationale.

Les questionnaires comprennent des questions communes à tous les participants et des questions particulières à chacun des cinq programmes de LOJIQ puisque les jeunes adultes ont des attentes, des besoins et des exigences extrêmement variés en ce qui concerne leur séjour de mobilité à l'étranger. Les questionnaires sont également composés de questions fermées et ouvertes. Les participants ont l'obligation de répondre uniquement aux questions fermées et c'est l'analyse de ces réponses que nous vous soumettons.

Nous vous présentons en premier lieu l'analyse des résultats recensés dans le cadre des questions communes posées à tous les participants et ensuite nous exposons nos observations en regard des réponses aux questions spécifiques posées à chacune de nos clientèles réparties au sein des différents programmes de LOJIQ.

Nous qualifions de succès un résultat où 75 % ou plus des participants indiquent qu'ils sont « en accord » et « tout à fait en accord » avec les énoncés relatifs aux éléments sondés et qu'ils les attribuent au projet réalisé avec LOJIQ.

TAUX DE RÉPONSE PAR PROGRAMME

PROGRAMMES	Nombre de participants inscrits aux programmes	Nombre de questionnaires d'évaluation reçus	Pourcentage
Études, Stages et projets étudiants	8 320	4777	57 %
Emploi, insertion sociale et professionnelle	1 193	845	71 %
Entrepreneuriat	677	500	74 %
Développement professionnel	1 611	1 248	77 %
Engagement citoyen	456	366	80 %
TOTAL	12 257	7 736	63 %

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

TAUX DE RÉPONSE PAR OFFICE

OFFICES	Nombre de participants inscrits aux Offices	Nombre de questionnaires d'évaluation reçus	Pourcentage
Office franco-québécois pour la jeunesse	4 221	2 587	61 %
Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse	1 297	809	62 %
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	4 379	2 674	61 %
Office Québec-Monde pour la jeunesse	2 360	1 666	71 %
TOTAL	12 257	7 736	63 %

RETOMBÉES PROFESSIONNELLES DU PROJET INTERNATIONAL

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai fait de nouveaux apprentissages que je pourrai mettre en application.	72 %	24 %	3 %	0 %	0 %	1 %
J'ai l'intention de partager mon expérience de façon formelle.	32 %	25 %	27 %	8 %	2 %	6 %
J'intégrerai mon expérience internationale dans mon curriculum vitae.	83 %	13 %	3 %	1 %	0 %	1 %
J'ai rencontré des personnes à l'étranger avec lesquelles je souhaite maintenir des liens professionnels.	48 %	29 %	16 %	4 %	1 %	3 %
J'ai créé ou renforcé des liens professionnels avec d'autres participants québécois.	48 %	24 %	11 %	4 %	2 %	11 %
J'ai progressé dans l'apprentissage d'une autre langue.	31 %	20 %	14 %	5 %	2 %	28 %

Une des retombées qui se démarque clairement au niveau des résultats obtenus est l'acquisition de nouvelles connaissances. En effet, 96 % des répondants affirment avoir fait de nouveaux apprentissages qu'ils pourront mettre en application à leur retour au Québec et 57 % ont l'intention de partager leur expérience de façon formelle. Par ailleurs, la mission première de LOJIQ n'est pas de favoriser l'apprentissage d'une autre langue, mais c'est une retombée « naturelle » d'un déplacement dans certains pays. C'est ainsi que 51 % des répondants trouvent qu'ils ont progressé dans l'apprentissage d'une autre langue. La mobilité internationale apparaît donc, tant pour les étudiants que pour les professionnels, les chercheurs d'emploi ou encore les entrepreneurs comme porteuse d'apprentissages diversifiés et confirme son rôle de levier de formation de la relève. L'évaluation positive des acquis des participants

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

répond ainsi à l'énoncé de mission de LOJIQ qui est un puissant outil d'éducation et d'employabilité ouvert sur le monde. Également, ces données sont en corrélation avec l'une des mesures de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, dont LOJIQ est un acteur de la mise en œuvre, qui mise sur le développement des compétences des jeunes à l'international.

Aussi, un grand pourcentage de répondants souhaite intégrer l'expérience internationale à leur curriculum vitæ (96 %) comme valeur ajoutée à leur parcours. Les jeunes considèrent donc qu'elle peut influencer un employeur pour l'obtention d'un emploi. C'est pourquoi LOJIQ fait parvenir aux jeunes Québécois ayant complété leur questionnaire d'évaluation, une attestation de réalisation de projet international, signée par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et par le dirigeant de LOJIQ, qu'ils peuvent alors remettre à un employeur potentiel.

Les résultats démontrent également l'importance du développement de réseaux de contacts. Ce sont 77 % des répondants (5 960 participants) qui souhaitent maintenir des liens avec les personnes rencontrées dans le cadre de leur séjour à l'étranger. C'est donc un vaste réseau que la jeunesse québécoise développe, et ce, à travers de nombreux secteurs d'activités. Persuadé que ces liens avec des partenaires étrangers peuvent être maintenus durant toute une vie professionnelle, LOJIQ encourage la vitalité de ces réseaux en permettant aux jeunes adultes de s'inscrire jusqu'à quatre fois aux programmes de LOJIQ avec la condition de démontrer une progression dans leur démarche internationale. L'enrichissement de ces réseaux permet finalement de faire rayonner l'expertise du Québec dans plusieurs domaines.

Mais la mobilité internationale ne se limite pas qu'à créer des réseaux à l'étranger, elle favorise aussi les liens professionnels au Québec. Ce faisant, LOJIQ renforce les milieux professionnels et entrepreneuriaux au Québec en permettant à des jeunes de partager leur expérience et leurs projets d'avenir. Par exemple, en lançant des appels de candidatures dans le cadre de projets initiés dans un secteur déterminé, l'équipe de LOJIQ réunit des participants de différentes organisations et/ou plusieurs régions du Québec qui ne se seraient peut-être pas rencontrés en dehors de cette mission internationale. Les résultats indiquent que 72 % des répondants ont créé ou renforcé des liens professionnels avec d'autres participants québécois. Ces mêmes résultats répondent également à l'un des enjeux inscrits dans la planification stratégique de LOJIQ 2010-2015 soit d'encourager les jeunes du Québec à une participation active à des réseaux de partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

RETOMBÉES DE COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord
J'ai développé mon esprit critique.	51 %	39 %	9 %	0 %	0 %
Je m'adapte plus facilement aux situations nouvelles et aux imprévus.	59 %	30 %	10 %	1 %	0 %
Je suis plus organisé.	33 %	39 %	25 %	3 %	0 %
Je suis plus autonome.	53 %	30 %	15 %	1 %	0 %
Je me sens plus responsable de mes actions et de mes obligations	48 %	33 %	17 %	1 %	0 %
J'ai progressé dans l'apprentissage d'une autre langue.	31 %	20 %	14 %	5 %	2 %

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

«Au-delà de l'acquisition et de l'enrichissement de connaissances, la mobilité est aussi porteuse d'apprentissages fondamentaux pour le développement de jeunes adultes. Ces compétences s'avèrent déterminantes dans des sociétés qui se caractérisent par leur constante mutation.» C'est pourquoi les qualités personnelles font partie de ce que les employeurs recherchent. Le monde du travail d'aujourd'hui exigeant beaucoup plus que de solides compétences techniques, les professionnels doivent également parfaire leur développement personnel. Par l'expérience internationale, les participants de LOJIQ enrichissent leur savoir-être, un référentiel professionnel d'excellence. LOJIQ peut donc se targuer d'être un accélérateur de développement personnel et professionnel pour les jeunes du Québec et d'ailleurs.

Les résultats suivants démontrent que l'expérience internationale a permis à un grand pourcentage de jeunes adultes de développer et de faire évoluer certaines de leurs compétences :

- J'ai développé mon esprit critique : 90 %
(Le participant LOJIQ est confronté à l'étranger à d'autres contextes, à d'autres façons de faire qui le feront réagir).
- Je m'adapte plus facilement aux situations nouvelles et aux imprévus : 89 %
(Le séjour international amène le jeune à sortir de sa zone de confort).
- Je suis plus autonome : 83 %
(Le fait d'être loin de son réseau entraîne le participant à devoir trouver des solutions et des ressources par lui-même).
- Je me sens plus responsable de mes actions et de mes obligations : 81 %
(Être dans un contexte international entraîne de nouvelles responsabilités pour le participant, par exemple par rapport aux autres membres du groupe avec qui il réalise le projet, à sa sécurité, sa subsistance, à la légalité).
- Je suis plus organisé : 72 %
(La planification d'un séjour à l'étranger force le participant à s'organiser avant et pendant le séjour ainsi qu'à son retour : programme de séjour, passeport, vaccins, hébergement, déplacements, rapport d'activités, etc.).

Établir un tel bilan en complétant le formulaire d'évaluation de LOJIQ permet aux participants de déterminer et d'évaluer leurs compétences afin de les insérer dans leur curriculum vitae. Pour les jeunes éloignés du marché du travail, cet exercice peut certainement rehausser leur estime de soi. C'est notamment pourquoi le questionnaire a été complété avec les intervenants qui les ont accompagnés à l'international.

APPRENTISSAGES INTERCULTURELS ET INTERPERSONNELS

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai développé une plus grande compréhension d'une autre culture : valeurs, façon de faire, croyances, etc.	64 %	28 %	7 %	0 %	0 %	-----
Je suis plus habile à m'exprimer clairement et/ou à comprendre le point de vue des autres.	41 %	41 %	16 %	1 %	0 %	-----
J'ai amélioré ma capacité à travailler en équipe.	46 %	32 %	15 %	2 %	1 %	5 %

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

Le projet international a permis à 92 % des répondants de développer une plus grande compréhension d'une autre culture notamment à travers la confrontation des valeurs, des façons de faire, des idées et des croyances rejoignant ainsi l'un des objectifs de mission de LOJIQ, apprivoiser l'interculturel.

De plus, à leur retour au Québec, 82 % se trouvent plus aptes à s'exprimer clairement et à comprendre le point de vue des autres et 78 % considèrent qu'ils ont amélioré leur capacité à travailler en équipe.

Par ces apprentissages, les jeunes adultes d'aujourd'hui pourront témoigner d'une plus large ouverture au monde et aux autres et ainsi participer activement à un nouveau modèle du «vivre ensemble». Ils seront plus à même de démontrer une empathie, un respect et une préoccupation pour les personnes qui les entourent tant dans la sphère professionnelle, personnelle que sociale et citoyenne. Les jeunes adultes apprennent ainsi à composer avec la diversité et la complexité culturelle du Québec, société inclusive, qui mise sur l'ouverture et l'immigration pour se développer. LOJIQ contribue ainsi au défi de la diversité que le Secrétariat à la jeunesse a décidé de relever dans le cadre de sa Stratégie d'action jeunesse 2009-2015. Le Secrétariat expose clairement que la méconnaissance et les préjugés sont des obstacles à l'intégration et à l'épanouissement des jeunes des communautés culturelles. Nos résultats indiquent de manière indéniable que la mobilité internationale contribue à encourager les jeunes à s'ouvrir à la diversité.

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE : UN OUTIL POUR LA MISE EN ACTION DU JEUNE ADULTE

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
Je me sens davantage capable d'entreprendre de nouveaux projets.	64 %	29 %	7 %	0 %	0 %	-----
J'ai l'intention de m'impliquer davantage comme citoyen dans des activités à caractère communautaire, social, bénévole, politique, etc.	31 %	36 %	28 %	3 %	1 %	-----
J'ai l'intention de poursuivre mes activités à l'international.	71 %	20 %	8 %	0 %	0 %	5 %

Ces acquis professionnels, personnels, interculturels entraînent naturellement les jeunes Québécois dans une dynamique d'action. Il est intéressant de souligner que 93 % se sentent davantage capables d'entreprendre de nouveaux projets et 67 % ont l'intention, à leur retour au Québec, de s'impliquer davantage comme citoyen dans des activités à caractère communautaire, social, bénévole, politique, etc. Que ce soit au Québec ou à l'international, le prolongement des activités des participants suite à un projet avec LOJIQ est tangible. LOJIQ répond donc à l'un de ses objectifs de mission : favoriser l'ouverture à l'international et permettre la réalisation de projets internationaux.

Dans un même ordre d'idée, le pourcentage important de répondants (91 % - 7046 participants) souhaitant poursuivre leurs activités à l'international indique que les jeunes développent une véritable culture de l'international ce qui va de pair avec le désir de LOJIQ de multiplier l'offre et la demande de mobilité internationale chez les jeunes du Québec et d'ailleurs.

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

PROGRAMME ENTREPRENEURIAT

Ce programme a comme objectifs de soutenir les jeunes entrepreneurs dans le développement d'affaires à l'international par des participations à des événements d'affaires, des séjours de prospection ou des missions commerciales; de soutenir les initiatives de sensibilisation à la culture entrepreneuriale et de soutenir les activités de mentorat dans le cadre de missions commerciales.

Nombre de questionnaires d'évaluation reçus : 500

Nombre de participants inscrits au programme : 677

Taux de réponse : 74 %

1. Volet Jeunes entrepreneurs

Ce volet répond aux besoins des jeunes entrepreneurs à l'étape de démarrage ou en activité qui souhaitent ajouter un volet international à leur parcours d'affaires. Les projets soutenus vont de la participation à un événement (salon d'affaires, foire et congrès) à la réalisation d'un séjour de prospection ou d'une mission commerciale.

Nombre de questionnaires d'évaluation complétés : 356

Nombre de participants inscrits au volet : 455

Taux de réponse : 78 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai pensé à des idées qui pourraient permettre d'augmenter le chiffre d'affaires de mon entreprise.	65 %	26 %	6 %	0 %	0 %	3 %
J'ai l'intention de développer de nouvelles activités d'exportation, de diffusion ou d'importation de produits ou services.	59 %	26 %	8 %	1 %	1 %	5 %
J'ai l'intention de développer un nouveau produit ou service.	52 %	27 %	15 %	1 %	1 %	5 %
J'ai réfléchi à des moyens qui créeront des emplois	49 %	29 %	16 %	1 %	0 %	5 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai rencontré des personnes à l'étranger avec lesquelles je souhaite maintenir des liens professionnels.	72 %	21 %	6 %	1 %	0 %	0 %
J'ai développé ou consolidé des relations d'affaires.	67 %	25 %	6 %	1 %	0 %	1 %
Je crois que je pourrai, à court ou moyen terme, conclure une entente commerciale ou signer un contrat de vente.	44 %	24 %	21 %	4 %	1 %	6 %

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai l'intention de poursuivre mes activités à l'international.	84 %	12 %	3 %	1 %	0 %	-----
Le soutien de LOJIQ a été un élément essentiel à la réalisation de mon projet.	87 %	11 %	2 %	0 %	0 %	-----

La mobilité internationale est reconnue comme un enjeu capital pour les entreprises, elle représente une avancée majeure pour augmenter le potentiel de rentabilité et pour relever les défis de la compétitivité. C'est pourquoi les jeunes entrepreneurs québécois sont de plus en plus nombreux à miser sur l'international dès le début des activités de leur entreprise. Ce sont des entrepreneurs qui, dès le départ, voient grand et loin. Nées mondiales de par leurs activités, ces entreprises visent rapidement l'international. Mondialisation de l'économie et accélération des échanges font partie du quotidien de nos jeunes entrepreneurs. Pour eux, il ne s'agit pas toujours d'exporter, mais aussi de prendre pied sur des marchés stratégiques.

Le développement des entreprises va notamment reposer sur la créativité et la capacité d'innover des entrepreneurs qui comme les résultats l'indiquent, peuvent être renforcées par une mission à l'international. En effet, 91 % des répondants reviennent au Québec en affirmant qu'ils ont pensé à des idées qui pourraient augmenter le chiffre d'affaires de leur entreprise, 85 % ont l'intention de développer de nouvelles activités d'exportation, de diffusion ou d'importation de produits ou services et 79 % ont l'intention de développer un nouveau produit ou un nouveau service. Enfin, 78 % ont réfléchi à des moyens qui créeront des emplois. Ce faisant, ces projets internationaux ont des effets et impacts directs au Québec, au niveau économique, en recherche et développement et au niveau de la création d'emplois.

Outre les retombées sur l'entreprise, le séjour à l'étranger peut également avoir un impact sur les réseaux d'affaires à l'international des entrepreneurs. On constate que 93 % des répondants ont rencontré des personnes avec lesquelles ils souhaitent maintenir des liens professionnels, 92 % ont développé ou consolidé des relations d'affaires et 68 % estiment qu'ils pourront, à court ou à moyen terme, conclure une entente commerciale ou signer un contrat de vente.

Il est particulièrement intéressant de souligner que la majorité des répondants (96 %) ont l'intention de poursuivre leurs activités à l'international et que pour 98 % des répondants entrepreneurs, le soutien de LOJIQ a été un élément essentiel à la réalisation de leur projet. LOJIQ représente donc un acteur de première ligne dont le coup de pouce permet aux jeunes entrepreneurs de faire de la prospection, des études de marché ou des analyses comparatives et de projeter ensuite à court, moyen ou long terme leur entreprise sur le marché international. Les offices contribuent ainsi à atteindre l'un des cinq objectifs de la Politique internationale du Québec qui est de favoriser la croissance et la prospérité du Québec.

2. Volet Sensibilisation à la culture entrepreneuriale

LOJIQ soutient le développement de la culture et des valeurs entrepreneuriales des jeunes adultes québécois par le biais de projets de sensibilisation visant à favoriser l'acquisition de connaissances, le transfert d'expertise, les échanges de pratiques et le réseautage. Le plus souvent, ces projets sont réalisés en groupe.

Nombre de questionnaires d'évaluation complétés: 119

Nombre de participants inscrits au volet: 188

Taux de réponse: 63 %

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
Je m'adapte plus facilement aux situations nouvelles et aux imprévus.	56 %	32 %	10 %	1 %	1 %	-----
Je me sens plus responsable de mes actions et de mes obligations	50 %	29 %	18 %	3 %	1 %	-----
Je suis plus autonome.	45 %	30 %	20 %	3 %	1 %	-----
J'ai amélioré ma capacité à travailler en équipe.	61 %	29 %	7 %	1 %	2 %	1 %
	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai créé ou renforcé des liens professionnels avec d'autres participants québécois.	67 %	24 %	6 %	0 %	2 %	1 %
J'ai rencontré des personnes à l'étranger avec lesquelles je souhaite maintenir des liens professionnels.	53 %	28 %	14 %	3 %	2 %	1 %
	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
Je me sens plus intéressé par l'entrepreneuriat.	75 %	18 %	5 %	1 %	1 %	0 %
J'envisage d'entamer des démarches pour le démarrage d'une entreprise.	48 %	24 %	23 %	4 %	0 %	1 %
	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
Le soutien de LOJIQ a été un élément essentiel à la réalisation de mon projet.	91 %	7 %	2 %	1 %	0 %	-----

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

Le Québec a choisi de sensibiliser les jeunes à la culture entrepreneuriale, de leur présenter la création d'entreprises comme une avenue possible et de les amener à devenir acteur de leur vie. Cette culture se construit projet après projet. À l'international, ces projets se traduisent notamment par des visites d'entreprises ou d'organisations et par des rencontres avec des personnes du milieu entrepreneurial.

Les résultats indiquent que le projet international encourage le développement de certaines aptitudes de savoir-être inhérentes à l'entrepreneuriat: 88 % trouvent qu'ils s'adaptent plus facilement aux situations nouvelles et aux imprévus après la réalisation de leur mission à l'étranger, 79 % considèrent qu'ils ont développé leur sens des responsabilités, 75 % des répondants se décrivent comme plus autonomes et 90 % ont amélioré leur capacité à travailler en équipe.

En ce qui concerne l'objectif de réseautage visé par ce volet, les résultats démontrent que 91 % ont créé ou renforcé des liens professionnels avec d'autres participants et 81 % souhaitent maintenir des liens professionnels avec les personnes rencontrées à l'étranger.

Une forte majorité des répondants (93 % - 110 participants) se disent plus intéressés par l'entrepreneuriat suite à leur séjour à l'étranger et 72 % (86 participants) envisagent entamer des démarches pour le démarrage d'une entreprise (48 % sont tout à fait d'accord avec cette affirmation, ce qui correspond à 57 participants).

Enfin, les résultats de ce volet se démarquent par le haut taux de pourcentage de réponses positives en ce qui concerne le soutien de LOJIQ, en effet, 98 % des répondants estiment que l'organisme a été un élément essentiel à la réalisation de leur projet.

L'ensemble de ces résultats témoigne de la participation de LOJIQ à l'éclosion de la culture entrepreneuriale au Québec dont on peut constater l'avancée dans le dernier Indice entrepreneurial québécois 2015: «Plus du tiers (36,6 %) des jeunes Québécois (de 18 à 34 ans) sont tentés par l'entrepreneuriat et c'est chez les jeunes que le taux de démarches pour créer ou reprendre une entreprise connaît l'augmentation la plus forte (+ 1,9 %) »¹.

3. Volet Mentorat

Ce volet a pour objectif de permettre à de jeunes adultes québécois sur le point d'entrer sur le marché du travail d'acquérir une expérience professionnelle, de sonder leur fibre entrepreneuriale et de faire valoir leurs compétences lors de missions économiques ou commerciales dirigées par le premier ministre, par des ministres sectoriels ou organisés par des instances régionales de développement économique.

Nombre de questionnaires d'évaluation complétés : 25

Nombre de participants inscrits au volet : 34

Taux de réponse : 73 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'envisage d'entamer des démarches pour le démarrage d'une entreprise.	40 %	20 %	32 %	8 %	0 %	-----
J'intégrerai mon expérience internationale dans mon curriculum vitae.	80 %	12 %	4 %	0 %	4 %	0 %

1 Site internet de l'Indice entrepreneurial québécois 2015, Entreprendre : partout pareil au Québec ?, Caisse de dépôt et placement du Québec, p.19.

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

J'ai fait de nouveaux apprentissages que je pourrai mettre en application.	56 %	32 %	8 %	4 %	0 %	0 %
J'ai créé ou renforcé des liens professionnels avec d'autres participants québécois.	52 %	28 %	16 %	0 %	0 %	4 %
J'ai rencontré des personnes à l'étranger avec lesquelles je souhaite maintenir des liens professionnels.	44 %	32 %	20 %	4 %	0 %	0 %
J'ai l'intention de maintenir un lien professionnel avec mon mentor.	36 %	32 %	28 %	4 %	0 %	-----
J'ai de bonnes chances d'être embauché par l'entreprise à laquelle j'ai été jumelé.	4 %	16 %	48 %	24 %	8 %	-----

Plusieurs mentorés envisagent, tout comme certains participants du volet sensibilisation à la culture entrepreneuriale, d'entamer des démarches pour le démarrage d'une entreprise (60 %, dont 40 % nettement).

En ce qui concerne l'acquisition d'une expérience entrepreneuriale et professionnelle, les participants la considèrent déterminante puisque 92 % des répondants comptent l'intégrer dans leur curriculum vitæ et 88 % confirment avoir fait des apprentissages qu'ils pourront mettre en application. Ces projets de mentorat ont donc un impact important au niveau de la formation de ces participants.

En terme de réseautage, 80 % ont créé ou renforcé des liens professionnels avec d'autres participants québécois lors de la mission internationale, 76 % désirent maintenir des liens professionnels avec les personnes rencontrées lors de la mission internationale et 68 % ont l'intention de maintenir un lien avec leur mentor. Retombées importantes de ces missions, les participants de ces projets bénéficient de l'élargissement de leur réseautage avec la communauté des gens d'affaires locaux, provinciaux, nationaux et internationaux.

Enfin, même si l'opportunité d'être embauché par l'entreprise avec laquelle les participants sont jumelés n'est pas un objectif, elle peut devenir une retombée additionnelle de ce type de projet, car 20 % des répondants estiment avoir de bonnes chances d'être embauchés par l'entreprise avec laquelle ils ont réalisé la mission internationale.

À la lueur de l'ensemble des résultats des trois volets du programme Entrepreneuriat, LOJIQ apporte, en tant que partenaire, sa contribution à la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2015 du Gouvernement du Québec. Il répond au Défi de l'entrepreneuriat de développer un Québec entreprenant en s'inscrivant non seulement au choix stratégique d'initier les jeunes adultes aux réalités mondiales de l'entrepreneuriat, mais en soutenant les deux autres choix stratégiques qui sont de favoriser la réussite des jeunes entrepreneurs et d'intensifier le développement de la culture entrepreneuriale.

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

PROGRAMME DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Ce programme a comme objectif de soutenir les jeunes professionnels dans le développement de leurs compétences, dans le cadre d'activités de perfectionnement, d'échanges d'expertise ou d'intégration de réseaux internationaux.

Nombre de questionnaires d'évaluation reçus: 1 248

Nombre de participants inscrits au programme: 1 611

Taux de réponse: 77%

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
Je suis plus conscient de ce qui se passe ailleurs dans mon secteur d'activité.	65%	29%	5%	0%	0%	1%
J'ai maintenant plus de facilité à m'adapter à l'évolution de mon secteur d'activité.	35%	43%	17%	1%	0%	4%
J'ai fait de nouveaux apprentissages que je pourrai mettre en application.	66%	28%	4%	0%	0%	1%
J'ai développé une spécialisation dans mon domaine professionnel.	41%	32%	18%	1%	0%	7%
J'ai l'intention de partager mon expérience de façon formelle.	29%	24%	29%	5%	2%	11%

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai rencontré des personnes à l'étranger avec lesquelles je souhaite maintenir des liens professionnels.	73%	22%	4%	0%	0%	0%
J'ai créé ou renforcé des liens professionnels avec d'autres participants québécois.	56%	23%	6%	2%	0%	13%

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
Les chances de me voir confier plus de responsabilités et plus de tâches ont augmenté.	31%	30%	18%	2%	0%	17%
Mes chances d'obtenir une promotion ont augmenté.	16%	18%	30%	3%	1%	31%
Mes chances d'obtenir une augmentation de salaire ont augmenté.	13%	15%	35%	5%	2%	30%

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

Les changements sur les plans technologique, économique, politique, social et mondial font partie du monde du travail d'aujourd'hui. Ils s'enchaînent à un rythme très rapide et offrent bien des défis aux travailleurs. Ce programme de LOJIQ permet aux professionnels d'être à l'écoute des transformations et des nouvelles tendances dans le monde de leur secteur d'activité. En effet, 94 % des répondants affirment qu'après leur projet à l'international, ils sont plus conscients de ce qui se passe ailleurs dans leur domaine et 78 % considèrent avoir plus de facilité à s'adapter à l'évolution de leur secteur d'activité. Également, 94 % confirment avoir fait de nouveaux apprentissages qu'ils estiment pouvoir mettre en application au Québec et 73 % avoir développé une spécialité dans leur domaine professionnel. En outre, plus de la moitié (53 %) des répondants comptent, à leur retour, partager leur expérience de façon formelle. Ces retombées permettent aux jeunes professionnels d'anticiper les changements, pour mieux y faire face et davantage profiter des occasions qui s'y rattachent. L'expertise internationale représente pour les jeunes professionnels une forme de formation alors qu'ils sont entrés dans la vie active, leur permettant ainsi d'améliorer leurs compétences et de s'adapter aux nouvelles technologies, pratiques et méthodes appliquées dans leur milieu de travail.

Les participants au programme créent et élargissent également leurs réseaux internationaux, nationaux et locaux reliés à leur domaine d'emploi. On observe que 95 % des répondants ont rencontré des personnes à l'étranger avec lesquelles ils souhaitent maintenir des liens professionnels et 79 % ont également développé des liens professionnels avec d'autres participants québécois. Ce réseautage entraîne un échange d'expertise qui peut se poursuivre bien au-delà du séjour international, ce qui permet l'acquisition de connaissances internationales tout au long d'une carrière et représente une précieuse formation informelle en continu pour les professionnels québécois. Par le fait même, l'expertise et le savoir-faire québécois sont exportés et la mobilité internationale jeunesse permet ainsi d'accentuer la visibilité des compétences du Québec à l'étranger dans plusieurs sphères d'activités.

Les questions sur l'évaluation de leur situation d'emploi nous indiquent que 61 % des répondants trouvent que leurs chances de se voir confier plus de responsabilités et plus de tâches ont augmenté grâce à leur mission à l'international. Les résultats nous apprennent que 34 % évaluent que leurs chances d'obtenir un avancement ont augmenté et 28 %, leurs possibilités de voir bonifier leurs revenus. L'expérience internationale peut donc être synonyme d'avancement professionnel pour ceux et celles qui prennent part à ce type de projet de carrière.

PROGRAMME EMPLOI, INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Ce programme a comme objectif de soutenir les demandeurs d'emploi dans le développement de leur employabilité par la participation à des chantiers d'insertion socioprofessionnelle, par la réalisation de stages ou encore la possibilité d'occuper un emploi (en France).

Nombre de questionnaires d'évaluation complétés : 845

Nombre de participants inscrits au programme : 1 193

Taux de réponse : 71 %

1. Volet Projets d'insertion

Ce volet vise les jeunes en démarche d'insertion sociale et offre la possibilité à des organismes de mettre en œuvre un projet de groupe formateur à l'étranger avec des jeunes éloignés du marché du travail afin de favoriser leur retour aux études ou leur intégration en emploi. Rappelons que les participants aux projets d'insertion sont les seuls à compléter le questionnaire d'évaluation dès leur retour au Québec avec l'aide des intervenants qui les ont accompagnés dans leur démarche internationale.

Nombre de questionnaires d'évaluation complétés : 522

Nombre de participants inscrits au volet : 713

Taux de réponse : 73 %

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai une grande confiance en mes capacités.	59 %	31 %	6 %	1 %	0 %	3 %
J'ai amélioré ma capacité à travailler en équipe.	55 %	34 %	8 %	0 %	0 %	1 %
Je m'adapte plus facilement aux situations nouvelles et aux imprévus.	53 %	36 %	10 %	0 %	0 %	-----
Je me sens plus responsable de mes actions et de mes obligations	48 %	35 %	16 %	1 %	0 %	-----
Je suis plus autonome.	46 %	34 %	19 %	1 %	0 %	-----
Je suis plus organisé.	34 %	40 %	26 %	1 %	0 %	-----

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai amélioré mes compétences dans un métier ou une profession qui m'intéresse.	40 %	27 %	20 %	2 %	0 %	10 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'intégrerai mon expérience internationale dans mon curriculum vitae.	86 %	11 %	1 %	0 %	0 %	1 %
Je crois que mon projet m'a permis d'augmenter mes chances d'obtenir un emploi.	43 %	31 %	9 %	0 %	0 %	17 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
Je me sens davantage capable d'entreprendre de nouveaux projets.	62 %	30 %	8 %	0 %	0 %	-----
Je suis davantage motivé à chercher activement un emploi.	41 %	25 %	14 %	1 %	0 %	20 %
Le projet m'a donné le goût de retourner aux études.	48 %	16 %	14 %	2 %	1 %	18 %

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai vécu une expérience de vie significative.	76 %	20 %	2 %	0 %	0 %	2 %
Grâce au projet, j'ai des meilleures habitudes de vie.	44 %	26 %	21 %	1 %	0 %	8 %
Le projet m'a permis d'améliorer mes relations avec les autres.	50 %	29 %	13 %	1 %	0 %	7 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
Le soutien de LOJIQ a été un élément essentiel à la réalisation de mon projet.	77 %	19 %	3 %	0 %	0 %	1 %

Il est essentiel surtout pour les jeunes en démarche d'insertion sociale de découvrir ou redécouvrir leurs capacités, de prendre ou reprendre confiance en eux, d'acquérir et développer des habiletés personnelles et des compétences transversales relatives à l'employabilité. Parmi les répondants, 90 % confient avoir une plus grande confiance en leurs aptitudes, facteur important dans leurs démarches de recherche d'emploi. Les résultats en lien avec l'impact du projet sur le développement des habiletés et des attitudes recherchées par les employeurs sont sans équivoque : 89 % ont amélioré leur capacité à travailler en équipe, 89 % s'adaptent plus facilement aux situations nouvelles et aux imprévus, 83 % se sentent plus responsables, 80 % se trouvent plus autonomes et 74 % plus organisés.

En ce qui concerne l'acquisition de compétences professionnelles, qui n'est pas le but premier des projets d'insertion, mais quand bien même une retombée influente pour le jeune adulte, 67 % estiment les avoir améliorées dans un métier ou une profession qui les intéressent.

Les participants considèrent le projet international comme un élément convainquant, car 97 % des répondants vont l'intégrer dans leur curriculum vitae et 74 % croient que leur projet leur permet d'augmenter leurs chances d'obtenir un emploi. On peut en déduire que les jeunes adultes se sentent mieux outillés pour aborder le marché du travail.

Une fois la participation au projet terminée, une proportion importante de jeunes (92 %) se sent davantage capable d'entreprendre de nouveaux projets, 66 % sont plus motivés à chercher activement un emploi et pour 64 % des répondants, le projet leur a donné le goût de retourner aux études. L'expérience internationale les a forcés à bouger, à se mettre en mouvement, à découvrir d'autres manières de vivre et à regarder leur propre vie à travers un prisme différent. Au retour, ils se trouvent encore dans un « mode actif » et l'accompagnement d'un intervenant à cette étape du projet va s'avérer déterminant pour leur inscription dans d'autres démarches les rapprochant du monde académique et du marché du travail.

Comme le tableau le présente, l'expérience internationale entraîne d'autres gains pour les jeunes adultes, notamment en terme de qualité de vie : 96 % trouvent qu'ils ont vécu une expérience de vie significative et 70 % considèrent que grâce au projet, ils ont de meilleures habitudes de vie. En outre, le projet a permis à 79 % des répondants d'améliorer leurs relations avec les autres. Ces résultats nous laissent supposer que les jeunes se sentiront plus solides, plus stables et plus confiants pour évoluer dans un contexte social et professionnel.

Enfin, pour 96 % des répondants, le soutien de LOJIQ a été un élément essentiel à la réalisation de leur projet.

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

2. Volet Stages individuels et Volet Emploi

Les stages individuels en milieu de travail permettent à de jeunes chercheurs d'emploi d'acquérir une expérience de travail significative. Certains stages sont subventionnés par le Secrétariat à la jeunesse et représentent souvent une première expérience de travail pour de jeunes diplômés collégiaux et universitaires. D'autres stages sont soutenus dans le cadre d'un partenariat entre LOJIQ et Emploi-Québec. Ils s'adressent à des chercheurs d'emploi qui ont habituellement une formation postsecondaire mais qui ont peu ou pas d'expérience de travail dans leur domaine professionnel et qui ont de la difficulté à intégrer le marché du travail. Les stages individuels visent principalement le renforcement de l'employabilité.

Le volet emploi, quant à lui, vise à encourager la mobilité internationale des jeunes professionnels et leur permet d'obtenir une autorisation temporaire de séjour et de travail pour une durée de six à douze mois.

Nombre de questionnaires d'évaluation complétés : 323

Nombre de participants inscrits aux volets : 480

Taux de réponse : 67 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
Je crois que mon projet m'a permis d'augmenter mes chances d'obtenir un emploi.	49 %	36 %	10 %	1 %	1 %	4 %
J'intégrerai mon expérience internationale dans mon curriculum vitae.	88 %	11 %	0 %	0 %	0 %	0 %
J'ai fait de nouveaux apprentissages que je pourrai mettre en application.	65 %	27 %	5 %	1 %	1 %	0 %
J'ai amélioré mes compétences dans un métier ou une profession qui m'intéresse.	49 %	25 %	15 %	5 %	2 %	5 %
J'ai rencontré des personnes à l'étranger avec lesquelles je souhaite maintenir des liens professionnels.	50 %	26 %	16 %	4 %	2 %	3 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
Je suis plus autonome.	49 %	36 %	14 %	1 %	0 %	-----
Je me sens plus responsable de mes actions et de mes obligations	40 %	37 %	21 %	1 %	1 %	-----
J'ai développé mon esprit critique.	43 %	43 %	13 %	1 %	0 %	-----
J'ai amélioré ma capacité à travailler en équipe.	39 %	38 %	16 %	3 %	0 %	3 %
Je m'adapte plus facilement aux situations nouvelles et aux imprévus.	54 %	37 %	8 %	0 %	0 %	-----

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

De retour au Québec, 85 % des répondants pensent que leur stage les aidera à obtenir un emploi plus facilement, 99 % vont d'ailleurs intégrer leur expérience internationale dans leur curriculum vitæ dans lequel on peut présumer que 92 % vont y vanter les nouvelles pratiques et connaissances acquises qu'ils pourront mettre en application dans un futur emploi. Environ trois quarts des répondants (74 %) ont amélioré leurs compétences dans un secteur d'activité qui les anime et 76 % ont rencontré, dans le cadre de leur stage, des personnes avec qui ils vont garder un lien professionnel.

Ils reviennent aussi plus autonomes (85 %), plus responsables (77 %) et avec un meilleur esprit critique (86 %). Également, 77 % jugent avoir amélioré leur capacité à travailler en équipe et 91 % s'adaptent plus facilement à des situations imprévues. L'ensemble de ces attitudes aura certainement de grandes chances de capter l'attention d'un futur employeur.

On peut conclure qu'en soutenant les chantiers, les stages et les emplois dans le cadre de ce programme, LOJIQ permet notamment d'accroître l'employabilité des jeunes adultes et participe ainsi activement au Défi de l'éducation et de l'emploi inscrit à la Stratégie d'action jeunesse. Il favorise la valorisation des jeunes éloignés à différents degrés du marché du travail et le développement d'habiletés et de connaissances qui vont favoriser leur autonomie sur le plan personnel, social et professionnel, la découverte de métiers ainsi que leur cheminement vers l'emploi.

En donnant plus spécifiquement aux jeunes diplômés des milieux collégial et universitaire, la possibilité de réaliser des stages à l'étranger, LOJIQ leur permet d'élargir leur horizon professionnel. Ces expériences permettent non seulement d'acquérir de nouvelles aptitudes et méthodes de travail, mais également de multiplier les réseaux d'échanges et contribuent aussi de cette façon à la mesure, définie dans le cadre du défi de l'éducation et de l'emploi, qui encourage le développement des compétences des jeunes à l'international et les prépare ainsi au nouvel espace mondial.

PROGRAMME ENGAGEMENT CITOYEN

Ce programme a comme objectif de soutenir les jeunes dans leur participation citoyenne à travers des projets liés à des enjeux tels que la participation à la vie publique, l'économie sociale et solidaire et toute thématique mobilisatrice sur le plan de l'engagement bénévole et de l'action sociale. Il s'adresse aux personnes socialement engagées dans leur milieu.

Nombre de questionnaires d'évaluation reçus : 366

Nombre de participants inscrits au programme : 456

Taux de réponse : 80 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai l'intention de m'impliquer davantage comme citoyen dans des activités à caractère communautaire, social, bénévole, politique, etc.	61 %	28 %	11 %	0 %	0 %	----
Je me sens davantage capable d'entreprendre de nouveaux projets.	55 %	33 %	11 %	2 %	0 %	----
J'ai l'intention de poursuivre mes activités à l'international.	83 %	14 %	4 %	0 %	0 %	----

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai rencontré des personnes à l'étranger avec lesquelles je souhaite maintenir des liens professionnels.	54 %	33 %	10 %	2 %	1 %	1 %
J'ai l'intention de partager mon expérience de façon formelle.	44 %	30 %	17 %	5 %	1 %	3 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai développé mon esprit critique.	51 %	40 %	8 %	1 %	0 %	-----
Je me sens plus responsable de mes actions et de mes obligations	42 %	33 %	23 %	2 %	0 %	-----
J'ai développé une plus grande compréhension d'une autre culture : valeurs, façon de faire, croyances, etc.	63 %	31 %	6 %	0 %	0 %	-----

Nous constatons qu'une grande majorité des répondants (89 %) souhaite encore davantage s'engager dans des activités à caractère citoyen. Dans un même ordre d'idée, 88 % se sentent plus habilités à entreprendre de nouveaux projets et en ce qui concerne les activités à l'international, 97 % envisagent de les poursuivre. Le projet international consolide et renforce donc l'implication citoyenne des participants de ce programme.

Comme les formes de projets sont majoritairement reliées à la rencontre de partenaires (participation à un événement, recherche d'une expertise auprès d'un partenaire international, développement de partenariats et rencontre d'homologues pour discuter d'un thème identifié), il n'est pas surprenant de constater que les répondants confirment à 87 % qu'ils souhaitent maintenir des liens avec les personnes rencontrées.

À leur retour au Québec, 74 % ont l'intention, de partager leur expérience de façon formelle, ce qui cadre bien avec l'engagement citoyen qui a notamment pour but d'influencer un maximum de personnes, dont des décideurs.

Par ailleurs, en terme d'apprentissages personnels, 91 % des répondants ont développé leur esprit critique et 75 % se sentent plus responsables de leurs actions et de leurs obligations, qualités bien utiles quand vient le temps pour un citoyen engagé de définir des enjeux, examiner des solutions possibles, déterminer les bonnes ressources ou les priorités pour orienter l'action, influencer les décisions et changer les choses. Soulignons également une plus grande compréhension d'une autre culture pour 94 % des répondants.

En conclusion, l'ensemble des résultats de ce programme (entre 74 % et 97 %) démontre clairement les acquis qu'un jeune citoyen peut retirer d'un projet international en engagement citoyen avec LOJIQ. Ses capacités d'engagement, sa compréhension du monde, sa volonté de poursuivre et d'accroître ses activités citoyennes, sa force de conviction et de partage des expériences vécues, le développement de son esprit critique sont autant de paramètres qui permettent d'affirmer qu'un participant enrichit son bagage de citoyen en action. Ces résultats nous autorisent également à souligner la contribution de LOJIQ au Défi des régions que le Secrétariat à la jeunesse a intégré dans sa Stratégie d'action jeunesse et qui encourage l'engagement dans le milieu de vie en reconnaissant que le dynamisme des régions repose notamment sur l'engagement des jeunes dans leur communauté.

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

PROGRAMME ÉTUDES, STAGES ET PROJETS ÉTUDIANTS

Ce programme a pour objectif de soutenir les étudiants dans l'internationalisation de leur cursus par la réalisation de sessions d'études, de stages ou de projets reliés à leurs études. Il se décline en quatre volets: les sessions d'études, les stages en milieu de travail, les projets académiques et la persévérance scolaire. Nous présentons d'abord les résultats des trois premiers volets et dans un second temps, les résultats des questions spécifiques au volet Persévérance scolaire. Les questionnaires complétés par les accompagnateurs dans le cadre de ce dernier volet ne sont pas considérés dans les analyses.

Nombre de questionnaires d'évaluation reçus : 4 777

Nombre de participants inscrits au programme : 8 320

Taux de réponse : 57 %

1. Volets Sessions d'études, stages et projets étudiants

Nombre de questionnaires d'évaluation reçus : 4 764

Nombre de participants inscrits aux volets : 8 271

Taux de réponse : 56 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord
J'ai développé une plus grande compréhension d'une autre culture : valeurs, façon de faire, croyances, etc.	69 %	26 %	5 %	0 %	0 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord
Je suis plus habile à m'exprimer clairement et/ou à comprendre le point de vue des autres.	44 %	41 %	13 %	1 %	0 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord	Ne s'applique pas
J'ai approfondi mes connaissances académiques dans ma discipline.	64 %	28 %	6 %	2 %	0 %	0 %
Le projet m'a permis de mettre en pratique mes connaissances académiques.	63 %	28 %	7 %	1 %	0 %	1 %
J'ai progressé dans l'apprentissage d'une autre langue.	35 %	21 %	13 %	5 %	2 %	24 %

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord
Je suis plus autonome.	61 %	28 %	10 %	1 %	0 %

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord
Le soutien de LOJIQ a été un élément essentiel à la réalisation de mon projet.	77 %	19 %	3 %	1 %	0 %

Il apparaît qu'une grande majorité des étudiants (95 %) a développé une plus grande compréhension d'une autre culture et 85 % se sentent plus habiles à s'exprimer clairement et/ou à comprendre le point de vue des autres. Quand ils poursuivent une session d'études ou quand ils effectuent un stage professionnel, la durée du séjour à l'étranger leur donne le temps d'apprécier le mode de vie et la culture du pays où ils demeurent. Cet aspect revêt une grande importance pour eux dans le contexte académique actuel qui les amène à réaliser des travaux et à étudier avec des étudiants venus d'un peu partout dans le monde. Également, ils se retrouveront sur le marché du travail qui aura encore plus évolué dans un contexte interculturel et mondial et les travailleurs seront alors de plus en plus nombreux à être amenés à se déplacer à l'étranger ou à être en constante interaction avec des travailleurs, des entreprises et des organisations d'autres pays.

Nous pouvons également constater que la grande majorité des étudiants, soit 92 % des répondants, a eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances académiques à l'étranger et que le projet a permis à 91 % de mettre en pratique leurs connaissances académiques. Par la même occasion, 56 % ont développé leurs compétences linguistiques. L'internationalisation de leur formation représente donc un atout incontestable pour l'acquisition de nouvelles connaissances.

Pour 89 %, la session d'études, le stage ou le projet représentent une expérience permettant d'acquérir plus d'autonomie qui les amènent à s'insérer dans un nouveau système d'enseignement, un nouveau cadre professionnel, à se créer de nouvelles relations et à se débrouiller au niveau logistique.

Enfin, le soutien de LOJIQ est considéré comme un élément essentiel à leur projet pour 96 % des répondants. On le sait, les frais d'un déplacement à l'étranger sont non négligeables et représentent souvent un frein à la mobilité étudiante. Les bourses d'études ne couvrant pas toutes les coûts que la clientèle étudiante a à assurer, l'aide à la mobilité est dès lors fortement appréciée par celle-ci.

2. Volet Persévérance scolaire

LOJIQ soutient des étudiants inscrits à l'éducation aux adultes en leur proposant de s'impliquer, durant l'année scolaire, dans des activités formatrices qui les mèneront à la réalisation d'une activité à l'étranger. Il s'agit de groupes constitués et présentés à LOJIQ par des responsables d'un centre d'éducation aux adultes ou d'un établissement scolaire alternatif

Nombre de questionnaires d'évaluation reçus : 10

Nombre de participants inscrits au volet : 49

Taux de réponse : 20 %

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

	Oui	Non	Ne s'applique pas
Je suis toujours aux études.	70 %	10 %	20 %
J'ai obtenu mon diplôme.	40 %	30 %	30 %
Grâce au projet, j'ai acquis des unités ou des crédits qui comptent pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.	50 %	10 %	40 %
Le projet m'a permis d'orienter mon parcours académique ou professionnel.	40 %	20 %	40 %

Les résultats nous apprennent que 70 % des répondants sont toujours aux études trois mois après la réalisation de leur projet à l'international et 40 % ont obtenu leur diplôme. Grâce à l'expérience internationale, 50 % ont acquis des unités qui comptent pour l'obtention de leur diplôme secondaire. Aussi, pour 40 % des répondants, le projet a permis d'orienter leur parcours académique ou professionnel. Ces constats sur un petit échantillonnage sont intéressants en terme de retombées et nous indiquent que ce type d'expérience doit être encouragé. La motivation et l'engagement des jeunes dans leur parcours scolaire sont des déterminants importants que l'expérience internationale apporte aux jeunes pour leur réussite et leur persévérance.

Par l'ensemble de son programme Études, stages et projets étudiants, LOJIQ participe ainsi au Défi de l'éducation et de l'emploi inscrit dans la Stratégie d'action jeunesse du Québec qui favorise la réussite éducative et la persévérance scolaire. Il rejoint également une des actions de la Politique internationale du Québec qui place le savoir, l'innovation et l'éducation au cœur de l'action internationale du Québec.

LOJIQ, UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

	Tout à fait en accord	En accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord	Totalement en désaccord
Le soutien de LOJIQ a été un élément essentiel à la réalisation de mon projet.	80 %	16 %	3 %	0 %	0 %

	Très satisfait	Satisfait	Ni satisfait, ni insatisfait	Très insatisfait	Insatisfait
Évaluation des services de LOJIQ	78 %	20 %	1 %	0 %	0 %

Ce sont 7 474 (96 %) des 7 736 répondants qui concluent que le soutien de LOJIQ a été un élément essentiel à la réalisation de leur projet.

Les participants démontrent clairement par un haut pourcentage de 98 % qu'ils ont apprécié les services offerts par LOJIQ.

Ainsi peut-on dire que LOJIQ est un service d'orientation et d'accompagnement important pour les jeunes du Québec et par le fait même, ceux-ci font rayonner le leadership de LOJIQ tant au Québec qu'à l'international en positionnant l'organisation comme lieu de référence en matière de mobilité internationale.

ANNEXE 1

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES DE LOJIQ

RÉSULTATS OBTENUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2012 ET LE 7 MAI 2015

L'analyse des réponses aux questionnaires d'évaluation complétés par 7 736 répondants nous aide à mesurer l'atteinte des objectifs de LOJIQ et nous conforte dans notre offre de service via les cinq programmes qu'il a créés et mis en œuvre depuis 2012 dans le but de présenter une offre harmonisée dans le cadre du regroupement des quatre offices. Elle permet par le fait même de mieux cerner la mission de LOJIQ et de constater l'apport de l'expérience internationale pour les participants, leurs milieux académique et professionnel ainsi que pour la société québécoise. Elle va également nous permettre d'avancer et d'orienter notre réflexion dans le cadre de la prochaine planification stratégique de LOJIQ. Si le défi des programmes est de répondre, par un projet international, aux besoins diversifiés des participants qui se trouvent à des étapes différentes de leur vie de jeune adulte, le défi de notre système d'indicateurs est quant à lui de poser des questions appropriées à chaque clientèle soutenue par LOJIQ. Les résultats obtenus nous démontrent que chaque programme provoque son lot de retombées en regard du contexte académique, professionnel, citoyen ou social de chaque jeune adulte.

Le fait d'envoyer un questionnaire à la grande majorité des participants trois mois après la fin du projet international nous amène à faire des constats sur l'enrichissement du savoir, du savoir-être et du savoir-faire des répondants. Les résultats obtenus sont très satisfaisants et nous présentent une très bonne photographie des retombées réalisées pendant le séjour international et dans les mois qui ont suivi la fin du projet tant au niveau personnel, professionnel que social.

ANNEXE 2

EXTRAIT DU DEUXIÈME RAPPORT DE LA COMMISSION DE RÉVISION DES PROGRAMMES

CAP SUR L'AVENIR, AOÛT 2015

❑ L'examen de la cohérence et des chevauchements

Parmi les sept domaines d'activité recensés, les membres de la table ont porté leur attention sur celui de la jeunesse, car il s'agissait du domaine où étaient susceptibles d'exister le plus de chevauchements.

Actuellement, plus de 24 programmes répartis au sein de huit ministères et organismes offrent aux jeunes une expérience de vie sur différents territoires et dans des domaines diversifiés.

Selon une première estimation, l'enveloppe budgétaire totale atteint environ 10 millions de dollars en 2013-2014.

Un premier résultat des travaux de la Table sur la présence internationale du Québec : le domaine de la jeunesse

L'offre concertée de stages permettrait non seulement d'augmenter le nombre de stages pour les jeunes par l'intermédiaire d'un guichet unique, mais également de réaliser des gains d'efficacité et d'efficience au niveau gouvernemental.

L'offre concertée de stages viserait les créneaux suivants : développement professionnel, emploi, insertion sociale et professionnelle, engagement communautaire, entrepreneuriat et rayonnement artistique.

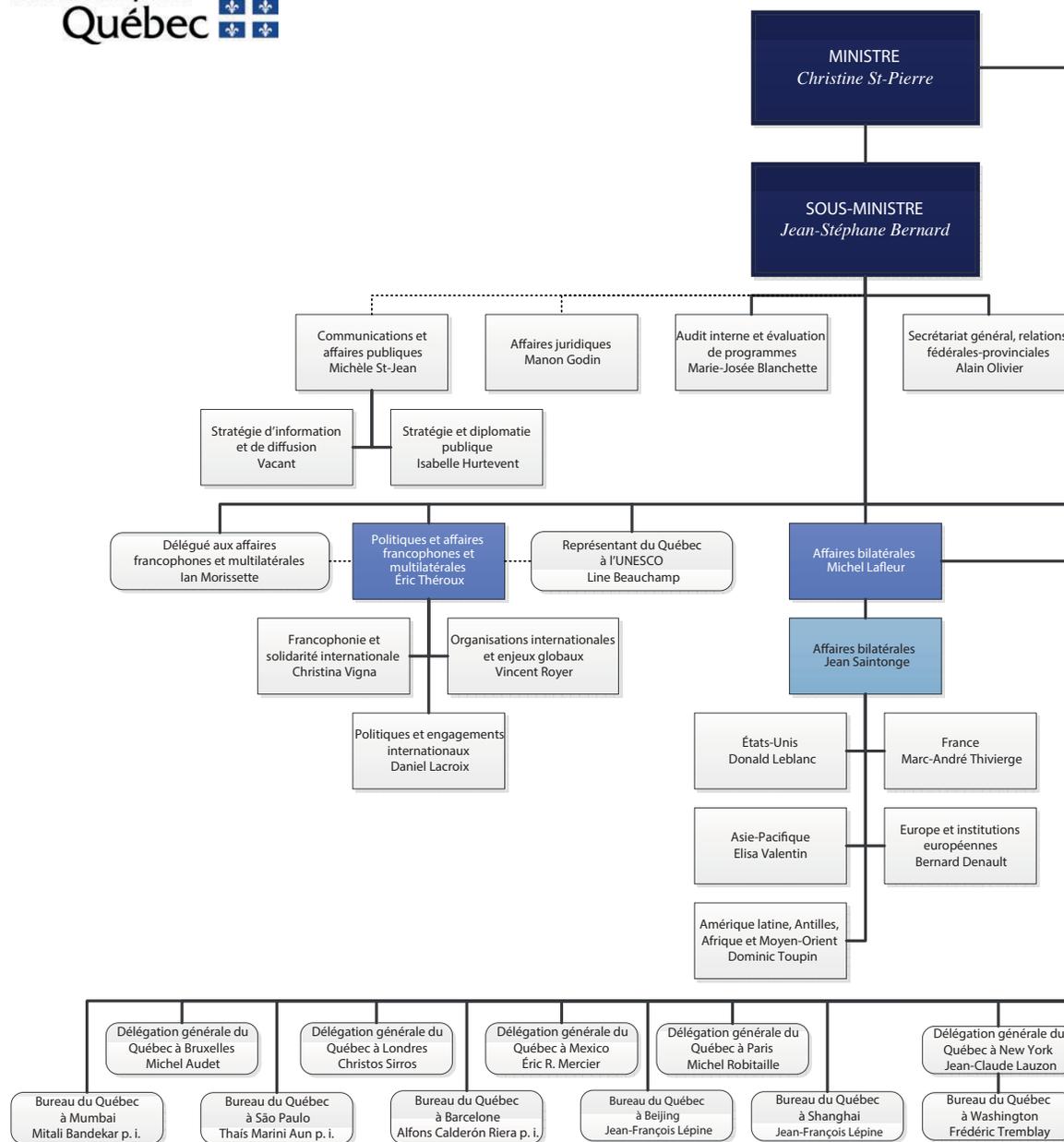
Concrètement, il s'agit de mettre à profit l'expérience et le savoir-faire acquis par les Offices jeunesse internationaux du Québec en matière de mobilité jeunesse à l'international afin d'élargir cette offre de services à l'ensemble de la jeunesse sur l'ensemble du territoire québécois et canadien.

- L'organisme Les Offices jeunesse internationaux du Québec chapeaute déjà les stages offerts par les quatre Offices québécois pour la jeunesse.
- Le Secrétariat à la jeunesse obtiendrait possiblement la responsabilité de cet organisme.
- Le financement de l'élargissement de l'offre de services des Offices jeunesse internationaux du Québec résulterait d'une consolidation des divers programmes de financement de stages jeunesse des ministères et organismes concernés ainsi que des économies dégagées par la revue du modèle de gouvernance actuel.

ANNEXE 3

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE

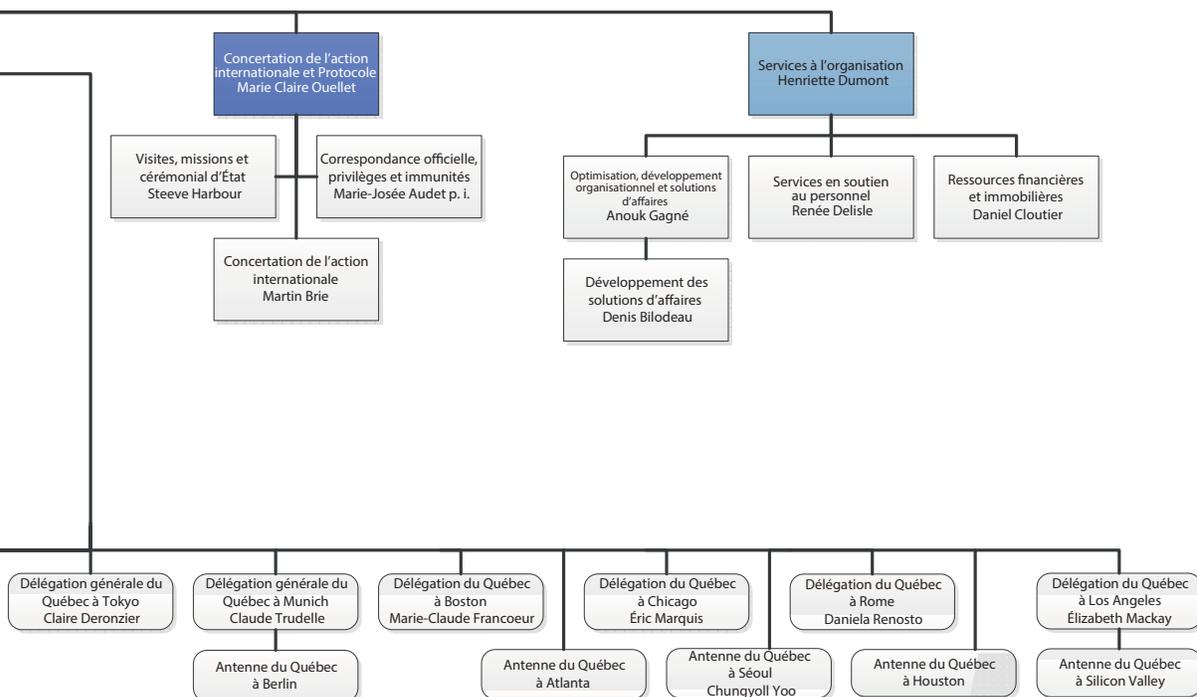
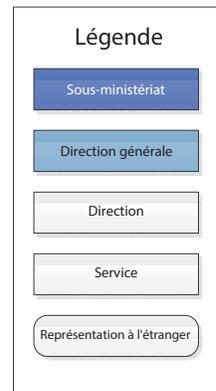
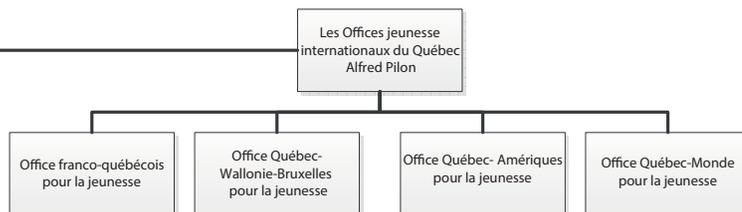
AU 23 NOVEMBRE 2015



ANNEXE 3

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE

AU 23 NOVEMBRE 2015



23 novembre 2015

ANNEXE 4

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LOJIQ

2010-2015

CADRE DE PLANIFICATION

LOJIQ est le regroupement d'organismes de mobilité internationale jeunesse, soit l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ), l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ) et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ). Il a été mis en place par le gouvernement du Québec en 2007 pour présenter une offre de service unifiée à la jeunesse québécoise, favoriser la mise en commun de l'expertise développée par chacun des organismes et poursuivre les objectifs de développement professionnel et personnel des jeunes adultes québécois dans un contexte international. LOJIQ est aussi reconnu en tant qu'acteur de la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec et de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

LOJIQ a mené au cours de l'année 2009 une démarche de planification stratégique qui a recueilli plus de 135 témoignages de participants, de membres des conseils d'administration des organismes qu'il regroupe, de partenaires, des employés et des membres de la direction. Cette démarche a été complétée par une harmonisation des approches au sein des trois organismes.

Le document présente de façon synthétique, le cadre de planification retenu. Il comprend les éléments de problématique qui ont permis de cerner les enjeux auxquels fera face LOJIQ au cours des prochaines années. La description des enjeux et des orientations permettra de mieux cibler les objectifs, d'identifier les activités ainsi que le choix des indicateurs qui formeront le Plan d'action stratégique, outil complémentaire au cadre de planification.

D'entrée de jeu, la mission et la vision développées au cours des nombreux échanges sont d'abord rappelées. Puis les enjeux sont définis ainsi que les orientations qui ont été adoptées pour propulser LOJIQ jusqu'en 2015. Un dernier tableau regroupe les orientations et les objectifs visés pour chacune des orientations.

LA MISSION 2010

Fort du dynamisme et de la performance des offices membres du regroupement, OFQJ, OQAJ, OQWBJ et OQMJ, de leur rayonnement et de leur implication dans des réseaux de partenaires internationaux, nationaux et régionaux, LOJIQ initie et suscite des actions, s'appuie sur un réseau de partenaires, accompagne et soutient les jeunes québécois qui, engagés dans une démarche de développement personnel et professionnel, recherchent une expérience de mobilité internationale enrichissante, formatrice et valorisante au sein de leur parcours.

C'est ainsi qu'en 2010, LOJIQ est :

- Un regroupement d'organismes québécois actifs en mobilité internationale
- Un centre d'expertise en mobilité internationale
- Un lieu de développement personnel et professionnel pour la jeunesse
- Un réseau de partenaires
- Un des acteurs de mise en œuvre de la politique et des stratégies internationales du Gouvernement du Québec

ANNEXE 4

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LOJIQ

2010-2015

LA VISION 2015

Premier opérateur en mobilité internationale des jeunes adultes québécois sur tous les continents, LOJIQ est en 2015 un lieu de référence qui, ouvert sur le monde et l'interculturel, permet aux jeunes d'acquérir une expérience de formation et de perfectionnement. Présent auprès de réseaux de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, LOJIQ joue pleinement son rôle de leader quant à la veille, l'expérimentation et la réflexion sur la mobilité internationale jeunesse. Reconnu pour son apport à la société, LOJIQ positionne la jeunesse au cœur de la mise en œuvre des politiques, des stratégies et de l'action internationale du Québec.

Ainsi en 2015, au terme de la période couverte par le cadre de planification, LOJIQ est un organisme connu et reconnu :

- Par son écoute des jeunes du Québec et d'ailleurs
- En tant que leader et animateur de réseaux de réflexion et de référence sur la mobilité internationale jeunesse
- À titre d'acteur majeur du développement international du Québec
- Par la mise en place de son modèle organisationnel innovateur

FORCES ET FAIBLESSES

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">○ L'expertise unique en mobilité internationale○ La crédibilité et la notoriété des organismes○ L'engagement et la polyvalence des employés○ L'envergure et la diversité des programmes ainsi que leur adaptabilité○ La mise en œuvre d'ententes bilatérales et intergouvernementales○ Le regroupement de 4 organismes sous le «label» LOJIQ	<ul style="list-style-type: none">○ Le financement○ L'accompagnement post-mobilité○ Les mécanismes d'information et de consultation○ Les données sur la mobilité internationale○ Le temps requis pour harmoniser les pratiques entre les organismes formant le regroupement

MENACES ET OPPORTUNITÉS

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">○ La valeur croissante de la mobilité internationale dans la société○ La présence de partenaires en région○ Les besoins du Québec en main-d'oeuvre qualifiée○ Les stratégies internationales du Québec○ Les réseaux mondiaux pour la jeunesse	<ul style="list-style-type: none">○ La compétition des autres opérateurs○ La précarité de certains partenariats○ La dynamique changeante de la politique internationale○ La réglementation internationale○ Les cycles financiers internationaux

ANNEXE 4

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LOJIQ

2010-2015

LES ENJEUX

Les enjeux sont les principaux défis auxquels LOJIQ et ses employés font et feront face au cours des prochaines années pour réaliser la vision. Les enjeux ont été identifiés à partir des préoccupations énoncées lors des séances de consultation. Leur formulation sous forme de problématique, fait l'objet d'une reconnaissance par un grand nombre de participants, tant externes qu'internes à LOJIQ.

ENJEU 1:

REJOINDRE le plus grand nombre de jeunes Québécois, là où ils sont dans les grands centres ou en milieux éloignés, en s'appuyant sur l'implication dynamique des partenaires régionaux. Cet enjeu traite tout autant de l'élargissement de l'offre de programmes et du montage de projets interrégionaux que de l'adoption de moyens de communication adaptés pour offrir des services répondant tant aux besoins des jeunes qu'aux attentes de la société ainsi qu'aux orientations du gouvernement du Québec en matière de mobilité jeunesse.

ENJEU 2:

HARMONISER les programmes, les conditions applicables, les procédures, les façons de travailler, les systèmes d'information, le plan informatique, les modes de gestion administrative et élargir l'offre de service qui doit permettre la mise en œuvre de projets labellisés LOJIQ et fournir un meilleur accès et une lecture plus facile de la carte des programmes, tant par les jeunes et les partenaires que par les ministères et les organismes subventionnaires.

ENJEU 3:

FAIRE RAYONNER le leadership de LOJIQ tant au Québec qu'à l'étranger en faisant la promotion et la diffusion d'une expertise reconnue de plus de 40 ans, en positionnant l'organisation comme lieu de référence et de réflexion spécialisée sur la mobilité internationale jeunesse et en encourageant une participation active à des réseaux de partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

ENJEU 4:

GÉRER les changements dans l'organisation et développer un modèle innovateur de gestion qui progressivement, développera d'abord l'intégration des programmes, puis la transversalité et l'adoption de pratiques reconnues d'imputabilité et de reddition de compte.

ENJEU 5:

POURSUIVRE la diversification des sources de financement pour contrer les aléas du financement récurrent en stagnation, limiter à court terme les conséquences de la crise financière mondiale sur le déploiement des programmes et la capacité de payer des jeunes, et intéresser le secteur privé à la mobilité internationale des jeunes afin de développer des partenariats durables. C'est dans cet esprit que la Fondation LOJIQ a été créée et son apport devra être soutenu et reconnu. De même LOJIQ fidélisera les stagiaires d'hier et d'aujourd'hui en les impliquant dans le développement et le soutien de ses actions.

ANNEXE 4

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LOJIQ

2010-2015

LES ORIENTATIONS

Quant aux orientations, elles permettent d'identifier des objectifs et des activités qui constitueront des chantiers prioritaires d'interventions à mettre en œuvre à court et moyen terme. L'identification de ces chantiers découlera directement des enjeux jugés les plus importants.

ORIENTATION 1: CONSOLIDATION DES RELATIONS AVEC LES JEUNES ADULTES

Le **contact avec les jeunes** porte entre autres sur le mode et la qualité des communications et des relations à créer et à maintenir avec eux, là où ils sont. Ces relations vont de la première prise de contact à l'accueil formel, puis à la découverte de l'offre de services jusqu'à l'approche personnalisée pour élaborer un programme de stage ou de séjour, formuler une réponse rapide aux initiatives des jeunes et enrichir leurs cheminements. C'est aussi l'accompagnement postmobilité.

L'orientation établit le lien entre le développement du plan informatique et l'élaboration et la mise en œuvre du programme de communication, notamment au niveau des objets et de la portée des messages promotionnels, de l'évolution de la carte des cheminements par programmes et de l'expertise terrain de LOJIQ. On y traite tout aussi bien des communications internes et externes, de la simplification des formulaires, de la préparation avant le départ des stagiaires, de l'accompagnement et du soutien postmobilité.

ORIENTATION 2: INSTAURATION D'UN SYSTÈME DE VEILLE ET D'OBSERVATION

La **veille et l'observation** sont des outils pour faire de LOJIQ un lieu de référence sur la mobilité internationale jeunesse. La veille organisationnelle et l'observation portent autant sur l'identification des attentes des jeunes, la recherche sur la mobilité internationale jeunesse, l'identification d'événements internationaux se déroulant au Québec favorisant l'accueil de délégations étrangères, que sur des événements continentaux et internationaux susceptibles d'intéresser la participation de Québécois.

Être en mesure de référencer des banques de données, saisir l'évolution des besoins des jeunes, reconnaître la segmentation de la clientèle jeunesse et l'émergence de nouveaux réseaux régionaux, nationaux et internationaux sont des activités de premier plan que LOJIQ devra explorer. Ce développement des capacités de l'organisation sera complété par une participation active à des événements régionaux, nationaux et internationaux. La mise en place des mécanismes de veille et d'observation sont directement en lien avec une volonté d'être un lieu de référence reconnu et d'assumer une forme de leadership en matière de mobilité internationale jeunesse.

ORIENTATION 3: DÉVELOPPEMENT DE LA PROMOTION ET DE LA DIFFUSION DE L'ACTION DE LOJIQ

La **promotion, la diffusion et les communications** externes et internes sont des outils pour rejoindre les jeunes, établir et maintenir des relations avec les partenaires et faire reconnaître LOJIQ comme partenaire privilégié du gouvernement du Québec en matière de mobilité internationale jeunesse.

Les messages promotionnels refléteront la nouvelle réalité de LOJIQ, un réseau de quatre Offices, et la capacité du réseau d'être présent sur tous les continents. Cet axe d'intervention réfère tout autant aux mécanismes pour rejoindre et accueillir les jeunes et établir des liens étroits avec les partenaires institutionnels et organisationnels, qu'à la mise en place d'une offre diversifiée, d'un plan de communication et d'un plan de gestion de l'informatique qui tiennent compte des ressources et des orientations.

ANNEXE 4

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LOJIQ 2010-2015

ORIENTATION 4: HARMONISATION ET ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE DE MOBILITÉ

L'élargissement de l'offre de mobilité jeunesse fait appel à la synergie et au développement de passerelles entre les quatre Offices. L'offre de programmes sera en constante évolution pour répondre aux besoins et s'appuiera sur de solides mécanismes de veille tant pour assurer une large participation des jeunes Québécois aux programmes de mobilité internationale que pour mieux connaître l'offre de services proposée par d'autres opérateurs.

À court terme, LOJIQ améliorera la lisibilité de l'offre, développera un vocabulaire commun et harmonisera les pratiques. À moyen terme, l'offre de mobilité sera intégrée et davantage de programmes transversaux LOJIQ seront proposés aux jeunes. Quant aux partenariats, ils seront de plus en plus associés au «label» LOJIQ.

ORIENTATION 5: DÉVELOPPEMENT D'UN MODÈLE INNOVATEUR DE GOUVERNANCE

Un **modèle innovateur de gouvernance** de LOJIQ sera adopté progressivement pour faciliter le passage entre la gestion de trois Offices autonomes à une gestion coordonnée de quatre Offices opérant en un seul réseau intégré.

Ce modèle innovateur permettra de développer une approche originale de la gestion des ressources humaines et matérielles, du développement de la relève et du transfert des expertises. Il favorisera l'émergence d'une culture organisationnelle ainsi que l'adoption de mécanismes et d'outils d'information, de consultation et de prise de décision, de planification et de gestion des projets ainsi que d'harmonisation des pratiques administratives. Le modèle LOJIQ fera appel à diverses sources de financement, dont la Fondation LOJIQ, pour élargir l'offre de services et consolider le fonctionnement de l'organisation tout en modulant la tarification et en respectant la capacité de payer des jeunes.

VERS UN PLAN D'ACTION 2010-2015

CONSOLIDATION DES RELATIONS AVEC LES JEUNES ADULTES

- 1 Assurer une relation continue et personnalisée avec les jeunes, de la prise de contact au suivi post stage
 - 2 Mettre sur pied un processus harmonisé d'évaluation des stages
 - 3 Faire connaître l'offre de service élargie
 - 4 Mettre en place une procédure d'amélioration continue des mécanismes et des outils de communication auprès des participants
-

INSTAURATION D'UN SYSTÈME DE VEILLE ET D'OBSERVATION

- 1 Colliger des données, des recherches et des analyses
 - 2 Diffuser les résultats des recherches
 - 3 Exercer une veille sur les organisations internationales
 - 4 Identifier les réseaux de partenaires
-

ANNEXE 4

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LOJIQ

2010-2015

DÉVELOPPEMENT DE LA PROMOTION ET DE LA DIFFUSION

- 1 Affirmer l'identité de LOJIQ et son positionnement externe
- 2 Développer la présence de LOJIQ auprès de nos partenaires, de nos autorités et de notre clientèle et ce particulièrement en région
- 3 Développer les communications internes dans une perspective LOJIQ
- 4 Mieux communiquer avec nos clientèles à travers différents réseaux et directement avec eux

HARMONISATION ET ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE DE MOBILITÉ

- 1 Harmoniser l'offre de services : programmes transversaux, critères de sélection, processus de sélection, conditions de participation et services d'information
- 2 Multiplier l'offre de projets LOJIQ
- 3 Soutenir la participation des jeunes du monde aux projets LOJIQ
- 4 Définir et diffuser l'élargissement de nos programmes vers de nouvelles destinations géographiques
- 5 Concilier les besoins des jeunes, les orientations gouvernementales et les sources de financement

DÉVELOPPEMENT D'UN MODÈLE INNOVATEUR DE GOUVERNANCE

- 1 Poursuivre un modèle concerté de développement pour LOJIQ : harmonisation des programmes, unification de la gestion administrative et diversification du financement
- 2 Établir une politique de gestion des ressources humaines : politiques actuelles et à définir
- 3 Coordonner les ententes nationales et internationales

MERCI.

Depuis bientôt 50 ans : la mobilité internationale a été plébiscitée et appuyée par le gouvernement québécois et aura permis à des dizaines de milliers de Québécoises et Québécois, suffisamment pour laisser une empreinte dans chacune des générations, de sillonner les routes de France, de Wallonie-Bruxelles et du monde et nous ramener autant d'ouverture, de confiance, d'expertise et d'amitiés qui ont forgé le Québec moderne.

Depuis 1968 : merci aux ministres qui ont présidé à la destinée des Offices, merci aux administratrices et administrateurs qui ont bénévolement assuré la bonne gouvernance, merci aux dizaines de membres de l'Équipe qui ont accompagné autant de belles jeunes têtes pleines d'idéaux, de projets et de soif de l'autre.

Depuis 2004 : merci à celles et ceux qui ont fait une différence en choisissant d'investir de leur détermination et de leur talent, permettant ainsi l'édification de ce regroupement de forces qu'est LOJIQ. À la croisée des chemins, peu importe le nom qu'elle portera, cette organisation a toutes les qualités, la profondeur, les connaissances et l'éternelle jeunesse pour offrir et conduire une ressource de classe mondiale qui rapproche les gens d'ici de tous ces ailleurs et rapporte chez nous ce qu'on y aura pêché de meilleur.

Alfred Pilon

La mobilité un développement durable, Janvier 2016.
Document de réflexion élaboré à l'intention des partenaires de LOJIQ

Direction et rédaction

Alfred Pilon

Coordination

Steven-Paul Pioro

Collaborations

L'Équipe LOJIQ :

Le groupe de travail sur le renouveau des programmes

Le comité de relecture :

Lise Beudet

Stéphane Carrier

Caroline Côté

Victor Sanchez

Monique Dairon-Vallières

Collaborations sectorielles

Pierre Caron

Geneviève Lambert

Gabrielle Mercier-Richard

Denis Michaud

Marilyne Poliquin



Un puissant outil d'éducation et
d'employabilité ouvert sur le monde





**ENCOURAGEONS LES DOCUMENTS
EN VERSION ÉLECTRONIQUE**

LOJIQ vous invite à consulter et partager
ses publications en ligne sur :
lojiq.org/publications



Les Offices jeunesse
internationaux du Québec

Un puissant outil d'éducation et
d'employabilité ouvert sur le monde

